



Migration EU eXpertise 2009-2015

Faire évoluer la coopération avec les pays partenaires
grâce à une expertise entre pairs basée sur la demande :
leçons apprises et bonnes pratiques



Ce projet est financé par
l'Union européenne



ICMPD

International Centre for
Migration Policy Development

Ce projet est mis en œuvre par l'ICMPD

mieux
migration EU expertise



Migration EU eXpertise 2009-2015

Faire évoluer la coopération avec les pays partenaires
grâce à une expertise entre pairs basée sur la demande :
leçons apprises et bonnes pratiques

Écrit et compilé par l'équipe MIEUX

L'équipe MIEUX :

M. Ralph Genetzke - Directeur de programme
M. Oleg Chirita - Responsable de programme
M. Naozad Hodiwala - Chargé de projet
M. Alfred Woeger - Chargé de projet
M. Akram Mukhamatkulov - Chargé de projet
Mme Pauline Dunoyer de Segonzac - Chargée de projet
Mme Stephanie Berry - Chargée de projet junior
Mme Caterina Torchiaro - Chargée de projet junior
Mme Ann Morley - Directrice des services administratifs

Avec la contribution des États membres de l'Union européenne, des experts MIEUX et des autorités des pays partenaires.

Le projet MIEUX est financé par l'Union européenne.

Cette publication a été produite avec l'aide de l'Union européenne. Les contenus de cette publication relèvent de la seule responsabilité de l'ICMPD et ne peuvent en aucun cas être considérés comme reflétant les vues de l'Union européenne.

Copyright : Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD), 2015

Tous droits réservés. Cette publication ne peut en aucun cas être reproduite, copiée ou transmise, même partiellement, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'enregistrement ou tout système de stockage et de récupération, sans l'autorisation des détenteurs du copyright.

Centre international pour le développement des politiques migratoires Siège Gonzagagasse 1, 5th floor 1010 Vienne Autriche Tel: +43 1 504 46 77 0 Fax: +43 1 504 46 77 23 75 Email: icmpd@icmpd.org www.icmpd.org	Centre international pour le développement des politiques migratoires Mission de Bruxelles Rue Belliard 159 1040 Bruxelles Belgique Tél: +32 2 233 11 60 Fax: +32 2 231 14 30 Email: ICMPD-Brussels@icmpd.org
--	---

ISBN:

978-3-902880-41-3 (printed EN)
978-3-902880-42-0 (e-version EN)
978-3-902880-43-7 (printed FR)
978-3-902880-44-4 (e-version FR)

Couverture et mise en page par Spargo Communications
Imprimé et relié par Hayez Printers

SOMMAIRE

Section une

II	Avant-propos
II	Commission européenne
III	Centre international pour le développement des politiques migratoires
IV	Acronymes
1	Initiative conjointe de l'UE et de l'ICMPD : « Migration EU eXpertise » 2009-2015
1	1.1. Qu'est-ce que l'initiative MIEUX ?
7	1.2. Comment les institutions s'engagent-elles avec MIEUX ? Un processus de candidature rationalisé
8	1.3. Pourquoi les institutions s'engagent-elles avec MIEUX ? Principales fonctions et valeur ajoutée
9	1.4. Quelles ont été les réalisations de MIEUX dans le domaine de la migration et de la mobilité ?
12	1.5. MIEUX en tant que dispositif de renforcement des capacités et de coopération pour les pays partenaires dans tous les domaines de la migration et de la mobilité
15	1.6. Contribution de MIEUX aux processus d'intégration, à la coopération et aux dialogues régionaux sur la migration et la mobilité
18	1.7. Contribution de MIEUX aux priorités de coopération de l'UE et des États membres de l'UE avec les pays partenaires dans le domaine de la migration et de la mobilité
21	1.8. Pertinence de l'initiative MIEUX : principaux messages et principales leçons tirées. Un point de vue indépendant : conclusions des exercices de suivi et d'évaluation à mi-parcours
22	La nature unique de l'assistance technique Sud-Sud « entre pairs » à court terme de MIEUX sur le renforcement des capacités en matière de migration
23	2.1. La valeur ajoutée de l'approche entre pairs en tant que caractéristique essentielle du programme MIEUX
26	2.2. Principes et approches du projet MIEUX pour la transmission d'expertise
32	2.3. Modalités de délivrance du renforcement des capacités
33	2.4. Suivi et évaluation des interventions de MIEUX
34	2.5. Défis liés à la délivrance d'un renforcement des capacités à court terme
35	2.6. Principaux messages et principales leçons tirées
37	Ouvrir la voie à des politiques migratoires basées sur des faits : l'approche de MIEUX
37	3.1. Amélioration des systèmes de gestion de données : une étape essentielle pour rédiger des politiques basées sur des faits
42	3.2. Le développement de politiques migratoires : un processus holistique polyvalent et un catalyseur pour une coopération et une coordination accrues
49	3.3. Principaux messages et principales leçons tirées
50	Regarder en arrière, aller de l'avant : la coopération entre pairs pour une meilleure gouvernance migratoire
56	Actions MIEUX (2009-2015)
57	Actions terminées
97	Actions en cours

Section deux

Section trois

Section quatre

Annexe

AVANT-PROPOS

Commission européenne

Il n'y a aucun doute sur le fait que la migration et la mobilité peuvent représenter des forces positives puissantes pour le développement si des politiques appropriées sont adoptées et mises en œuvre. L'objectif final étant de maximiser l'impact de la migration sur le développement, la coopération au développement joue un rôle important en vue de contribuer à la réalisation de cet objectif. L'initiative conjointe de l'UE et de l'ICMPD, Migration EU eXpertise (MIEUX), représente un mécanisme crucial afin de nous garantir de pouvoir apporter notre contribution pour atteindre cet objectif.

Ces dernières années, la migration a fait l'objet d'une attention croissante, et elle est incluse en tant que domaine prioritaire dans l'agenda de développement de l'UE. L'Agenda du changement, la politique de développement de l'UE, reconnaît le renforcement des synergies positives entre la migration et le développement comme une question prioritaire pour la coopération externe, alors que l'Approche globale des migrations et de la mobilité souligne l'importance de la mise en place de partenariats mutuellement bénéfiques avec des pays non membres de l'UE. La Communication de 2013 sur la Maximisation de l'impact des migrations sur le développement a mis en avant le rôle d'une gouvernance efficace de la migration pour maximiser ses impacts positifs et limiter ses impacts négatifs sur le développement, et cela a été réitéré dans les Conclusions du Conseil sur les migrations dans le contexte de la coopération au développement de l'UE de décembre 2014, qui soutenaient l'inclusion de la migration dans l'Agenda post-2015 et réclamaient une ambition plus forte dans le domaine de la migration et du développement au niveau de l'UE. Enfin, l'Agenda européen en matière de migration, adopté récemment, définit une approche complète sur la migration, visant une situation de « triple bénéfice » : une situation améliorée pour les pays d'origine, les pays de transit/de destination et, bien entendu, les migrants eux-mêmes.

C'est dans ce cadre que le programme MIEUX a démontré sa pertinence particulière pour offrir avec succès aux pays partenaires de l'UE une assistance d'experts ciblée et alignée sur leurs besoins déclarés. En fournissant un soutien rapide et ciblé pour améliorer les capacités en matière de migration des gouvernements dans nos pays partenaires, le programme MIEUX représente une stratégie gagnant-gagnant qui bénéficie non seulement à nos pays partenaires, mais également aux institutions publiques des États membres de l'UE grâce à un échange régulier d'expérience, de connaissance et de coopération institutionnelle. L'approche de MIEUX, compte tenu de sa nature basée sur la demande et sur l'échange entre pairs, renforce les dialogues et les partenariats sur la migration en UE grâce à une compréhension concrète et à la satisfaction des besoins identifiés dans ces cadres.

En nous appuyant sur notre expérience et nos résultats positifs, nous nous réjouissons de continuer à apporter le soutien de l'UE en matière de migration à nos pays partenaires par l'intermédiaire du programme MIEUX dans les quatre années à venir.

Stefano Signore

Chef d'unité

Commission européenne

Direction générale de la coopération internationale
et du développement

Centre international pour le développement des politiques migratoires

Chers collègues et amis,

Nous sommes ravis de partager avec vous dans cette publication les résultats de plus de six ans de coopération avec différents pays du monde entier dans le cadre de l'initiative conjointe de l'UE et de l'ICMPD appelée MIEUX. Au fil des années, le projet MIEUX a atteint des résultats significatifs, autant en ce qui concerne le nombre d'interventions effectuées que le nombre de réalisations qui en ont découlé. MIEUX a été une success story et une initiative mondiale novatrice, instaurant des partenariats dans le domaine de la migration entre l'UE et les pays partenaires.

Depuis 2009, avec 100 demandes, plus de 70 actions terminées et en cours, et plus de 250 experts déployés, MIEUX a fait la démonstration de sa position de dispositif d'experts réellement mondial basé en UE, qui renforce les capacités des partenaires et fait avancer la coopération sur la migration grâce à une approche entre pairs.

Nous sommes très fiers des réalisations et des impacts de chaque action individuelle, ainsi que de leur effet collectif et cumulatif. MIEUX a prouvé son efficacité et sa productivité en aidant à établir des partenariats bilatéraux et multilatéraux dans le monde entier. Nous avons aidé des gouvernements à définir leurs agendas sur la migration et renforcé les connaissances, les capacités, les structures, les processus, les politiques et les institutions dans le but de mieux gérer la migration. La valeur ajoutée de MIEUX provient des connaissances acquises, des partenariats et des réseaux mis en place, et des opportunités de coopération générées.

Dans les années à venir, MIEUX va continuer à jouer un rôle important afin de soutenir les efforts des administrations des pays partenaires et des organisations régionales pour gérer de façon plus efficace tous les domaines de la migration et pour maximiser son impact sur le développement. Ce faisant, nous allons étendre notre portée en encourageant de plus en plus de parties prenantes à coopérer avec nous et à bénéficier de nos activités. Compte tenu des nombreuses dimensions différentes de la migration et des possibilités pour plusieurs

entités de s'impliquer davantage dans le processus de migration, MIEUX prévoit d'élargir l'amplitude de ses parties prenantes pour inclure les corps judiciaire et législatif et pour encourager les partenariats entre les organisations gouvernementales, les organisations de la société civile et les administrations locales.

Cette publication est divisée en quatre sections qui visent à expliquer de façon complète les modalités de travail que nous avons développées au fil des années avec nos partenaires, qui couvrent différents aspects de la gouvernance migratoire. Dans la première section, nous expliquons les moyens par lesquels l'initiative MIEUX propose un renforcement des capacités basé sur la demande et nous présentons les résultats atteints depuis 2009. La seconde section propose une réflexion sur le rôle du renforcement des capacités ciblé en fonction des priorités des pays partenaires et sur les approches de MIEUX pour le fournir. La troisième section décrit les méthodes concrètes que nous avons testées en soutenant des processus liés à l'élaboration de politiques migratoires nationales. La dernière section revient sur la valeur ajoutée de MIEUX et met en évidence ses fonctions futures. Enfin, l'annexe propose un bref descriptif de toutes les actions terminées et en cours.

Nous pensons que les leçons tirées et les expériences acquises partagées dans cette publication contribueront davantage à la discussion et au débat sur le rôle et l'impact des dispositifs d'experts à court terme basés sur la demande pour le renforcement de la gouvernance migratoire dans les pays partenaires.

Nous souhaitons vous remercier pour votre coopération et votre soutien continu au fil des ans. Nous sommes très impatients de poursuivre les partenariats que nous avons instaurés et de nous engager dans de nouvelles opportunités de coopération avec un large éventail d'acteurs de la migration dans le monde entier.

Ralph Genetzke

Chef de mission
ICMPD Bruxelles

LISTE D'ACRONYMES

AGMM	Approche globale de la question des migrations et de la mobilité	HARID	Service de recherche et d'information sur les affaires intérieures
ANASE	Association des nations de l'Asie du Sud-est	IBM	Gestion intégrée des frontières
APCI	Agence péruvienne de coopération internationale	ICD	Instrument de financement de la coopération au développement
APEI	Programme accéléré d'intégration économique	ICMPD	Centre international pour le développement des politiques migratoires
BM	Gestion des frontières	MERCOSUR	Mercado Común del Sur (Marché commun du Sud)
CE	Commission européenne	MIEUX	Migration EU eXpertise
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	OITFM	Observatoire international des transferts de fonds des migrants des pays les moins avancés
CER	Communautés économiques régionales	ONG	Organisation non gouvernementale
CFO	Commission des Philippines outre-mer	PEV	Politique européenne de voisinage
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe	PGMP	Partenariat pour la Gestion des Migrations Professionnelles
DAS	Département administratif de sécurité de Colombie	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
DG DEVCO	Direction générale de la coopération internationale et du développement	PO	Partenariat oriental
DG HOME	Direction générale de la migration et des affaires intérieures	POEA	Administration des Philippines pour l'emploi outre-mer
DGCR	Direction générale des affaires consulaires	ROAME	Répertoire opérationnel africain des métiers et des emplois
DGIE	Direction générale de l'Immigration et de l'Émigration du Rwanda	ROM	Suivi axée sur les résultats
DSPCA	Direction de soutien aux communautés de Paraguayens à l'étranger	SEAE	Service européen pour l'action extérieure
EAR	Liste des experts et des actions	SICA	Sistema de la Integración Centroamericana (Système d'intégration centre-américain)
EM UE	États membres de l'Union européenne	SIG	Service d'immigration du Ghana
EMT	Évaluation à mi-parcours	UE	Union européenne
FED	Fonds européen de développement	UNFPA	Fonds des Nations unies pour population
GDM	Direction générale des migrations du Costa Rica		

Section une

INITIATIVE CONJOINTE DE L'UE ET DE L'ICMPD : « MIGRATION EU EXPERTISE » 2009-2015

1.1. Qu'est-ce que l'initiative MIEUX ?

L'initiative **Migration EU eXpertise (MIEUX)** est une initiative conjointe de l'Union européenne (UE) et du Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD), financée par l'UE et mise en œuvre par l'ICMPD.

L'initiative **MIEUX** a été créée en 2009 en tant que **dispositif d'experts de la migration basé en UE innovant et précurseur**, avec l'objectif d'améliorer les capacités des autorités des pays partenaires et des organisations régionales **dans tous les domaines de la migration**.

Dispositif de renforcement des capacités basé sur la demande, MIEUX propose un **transfert d'expertise entre pairs et une assistance technique sur mesure** en déployant des experts de la migration, principalement issus des administrations des États membres de l'UE (EM UE). Si nécessaire, des experts d'États non membres de l'UE sont déployés aux côtés de leurs homologues des États membres de l'UE, appliquant ainsi l'approche de « coopération triangulaire entre pairs » (« UE-Sud-Sud »).

Après la finalisation réussie de sa phase initiale (2009-2011), avec un budget de 3 millions d'euros, l'initiative MIEUX est entrée dans sa seconde phase en janvier 2012. Cette phase se terminera en décembre 2015 (budget total : 6 millions d'euros). Depuis le début

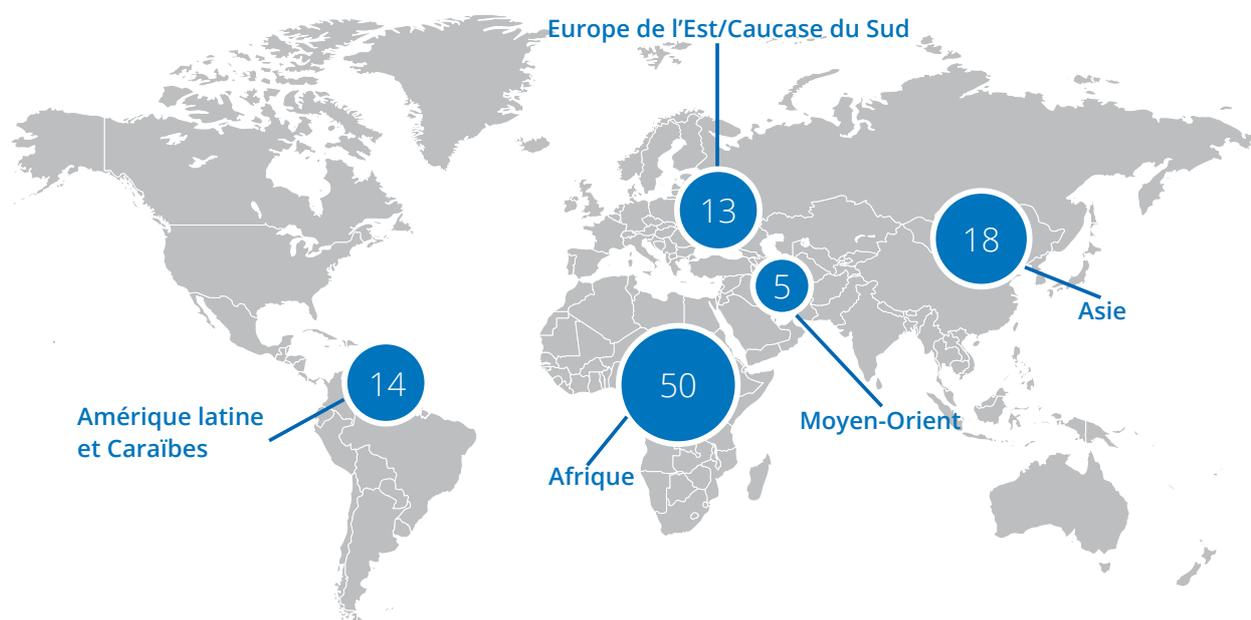
de la seconde phase, et conformément aux piliers thématiques de l'*Approche globale de la question des migrations et de la mobilité de l'UE* (AGMM), MIEUX a agrandi et élargi sa portée pour englober tous les domaines thématiques de la migration, notamment la migration légale, la migration irrégulière, l'asile et la protection internationale, et la migration et le développement. Les sujets transversaux liés à la gestion de la migration, au développement de politiques, à la gestion des données et aux droits de l'Homme sont profondément ancrés dans l'ensemble des interventions de MIEUX.

MIEUX contribue à la réalisation de différents objectifs stratégiques de l'UE en matière de migration et de mobilité, principalement ceux définis dans l'*AGMM* et du *Programme pour le changement de l'UE* (informations plus détaillées dans la sous-section 1.7). Par sa propre nature, MIEUX contribue à la **mise en œuvre des priorités nationales et institutionnelles des pays partenaires** en soutenant leurs efforts en matière de développement de politiques, de rédaction de lois, de renforcement des capacités institutionnelles, de facilitation des processus et partenariats multipartites au niveau régional et national, et en faisant évoluer la coopération avec l'UE et les États membres de l'UE.

MIEUX EN UN COUP D'ŒIL, 2009-2015 :



Répartition géographique des demandes



249

Experts impliqués

165 représentant 21 EM EU
52 représentant les secteurs non gouvernemental et universitaire
32 d'États non membres de l'UE

>4,300

Nombre de personnes ayant participé à des événements MIEUX

61

Nombre de pays ayant envoyé une demande à MIEUX

109

Nombre total de pays ayant bénéficié des actions MIEUX

5

Nombre d'organisations régionales ayant déposé une demande

7

Nombre de demandes conjointes déposées par des alliances multinationales

MIEUX fournit une assistance technique aux pays partenaires ou aux organisations régionales couverts par l'Instrument de financement de la coopération au développement (ICD), le Fonds européen de développement (FED), la Politique européenne de voisinage (PEV) et la Décision d'association outre-mer.

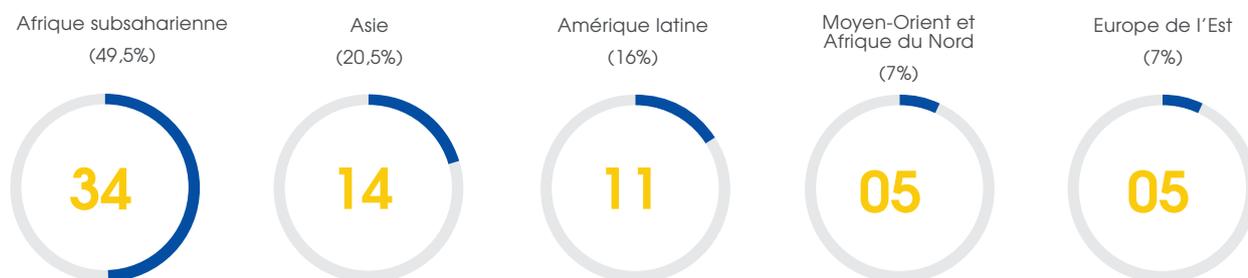
Depuis 2009, 100 demandes ont été déposées, 42 actions ont été réalisées, 31 actions sont actuellement en cours de mise en œuvre et 16 demandes ont été refusées, alors que sept ont été transférées à d'autres initiatives de l'UE.

TERMINÉES 42		EN COURS 31	REFUSÉES 16	TRANSMISES À D'AUTRES DISPOSITIFS FINANÇÉS PAR L'UE 7
Afrique de l'Ouest et centrale I	Kazakhstan	Afrique de l'Ouest	Afghanistan	Arménie II
Afrique de l'Ouest et centrale II	Kirghizistan I	Bénin	Gambie II	Arménie III
Angola	Kenya	Burundi I	Georgia II	Géorgie
Argentine + Brésil	Malawi I	Burundi II	Hong Kong	Moldavie I
Arménie	Malaisie	COMESA II	Jamaïque	Moldavie IV
Asie du Sud-est	MERCOSUR	Côte d'Ivoire I	Mauritanie	Moldavie V
Azerbaïdjan I	Moldavie/PO I	Côte d'Ivoire II	Maurice	Ukraine
Azerbaïdjan II	Moldova/PO II	Cap-Vert III	Niger	
Bolivie	Mozambique	Ghana II	Nigeria I	EN PRÉPARATION 4
Brésil	Ouganda	Jordanie	Nigeria II	République dominicaine
Cap-Vert I	Ouzbékistan	Kirghizistan II	République centrafricaine	Niger
Cap-Vert II	Palestine	Laos	République démocratique du Congo	Nigeria IV
Cambodge	Panama	Liban	SADC	Pérou II
CEDEAO	Paraguay I	Maurice/APEI	Sao Tomé-et-Principe	
Colombie	Philippines I	Malawi II	Syrie	
COMESA I	Rwanda	Malawi III	Timor oriental	
Costa Rica	Sénégal	Mali		
Éthiopie	SICA	Mexique		
Gambie	Sierra Leone I	Maroc I		
Ghana I	Togo I	Maroc II		
Inde	Zambie	Myanmar		
		Nigeria III		
		Paraguay II		
		Pérou I		
		Philippines II		
		Sierra Leone II		
		Tadjikistan I		
		Tadjikistan II		
		Togo II		
		Thaïlande		
		Tunisie		





Globalement, 34 actions (soit 49,5 % du nombre total) sont ou ont été mises en œuvre en Afrique subsaharienne, 14 (20,5 %) en Asie, 11 (16 %) en Amérique latine, cinq (7 %) au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, et cinq (7 %) en Europe de l'Est.



GRAPHIQUE 1 : ACTIONS DE MIEUX TERMINÉES ET EN COURS PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE

En termes de demandes, une tendance géographique similaire apparaît de façon évidente, le plus grand nombre de demandes provenant d'Afrique subsaharienne, devant l'Asie.



GRAPHIQUE 2 : RÉPARTITION RÉGIONALE DES DEMANDES REÇUES PAR MIEUX

1.2. Comment les institutions s'engagent-elles avec MIEUX ? Un processus de candidature rationalisé

MIEUX se distingue de la plupart des autres dispositifs grâce à ses procédures de candidature rationalisées et à sa rapidité de réaction aux demandes reçues. Les gouvernements et les organisations régionales peuvent déposer des demandes d'assistance technique sur n'importe quel sujet lié à la migration. Les demandes peuvent être soumises par courrier postal, par e-mail ou par fax. Suite à la demande, une fiche d'action est créée conjointement par l'entité à l'origine de la demande et l'équipe MIEUX dans un délai de trois semaines.

En réponse aux demandes déposées, un large « menu » d'activités est disponible, correspondant à un éventail d'aspects, comme l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, le développement institutionnel, la gestion de données, la coopération, le cadre réglementaire, etc. Les interventions qui sont sélectionnées prennent la forme d'interventions individuelles qui répondent directement aux priorités identifiées par les institutions partenaires.

La fiche d'action est ensuite soumise au Groupe de pilotage du projet MIEUX pour délibération. Ce groupe comprend des représentants de la Direction générale de la coopération internationale et du développement (DG DEVCO) de la CE, de la Direction générale de la migration et des affaires intérieures (DG HOME) et du Service européen pour l'action extérieure (SEAE).

Comment fonctionne MIEUX ?



Une fois la fiche d'action approuvée commence la mise en œuvre de l'action, utilisant l'approche entre pairs qui implique des experts (professionnels) des administrations des EM UE et/ou d'États non membres de l'UE transmettant leur expertise à des pairs dans les pays partenaires. La plupart des activités se déroulent dans les pays demandant l'assistance. MIEUX couvre les coûts de l'expertise mais pas celui de l'équipement.

Les activités réalisées dans le cadre de l'initiative MIEUX peuvent prendre la forme d'un soutien au développement et à la révision de la législation ; de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de politiques et de stratégies ; du développement de manuels et de guides, de directives sur des sujets spécifiques et de procédures opérationnelles standard ; d'ateliers sur les politiques ; de sessions d'échange d'informations ; de consultations avec des groupes cibles spécifiques ; de missions exploratoires et de rapports ; de visites d'étude ; etc. Les activités proposées pour chaque action sont évaluées en fonction de leur pertinence, de leur qualité, de leur appropriation, de leur impact et de leur durabilité au niveau institutionnel et national, ainsi qu'en fonction de leur cohérence avec d'autres projets en cours ou terminés récemment.

Nous avons choisi le projet MIEUX compte tenu de ses caractéristiques et du fait qu'il peut facilement être mobilisé, ce qui permet de raccourcir la durée nécessaire à la mise en œuvre des activités. Le fait qu'il se concentre sur l'expertise en fait également un outil unique

*Mme Fatine Aouab
Chef de la Division de Coopération internationale
Délégation interministérielle aux Droits de l'Homme
Royaume du Maroc*



1.3. Pourquoi s'engager avec MIEUX ? Principales fonctions et valeur ajoutée

Même si les caractéristiques distinctives de MIEUX ont été reconnues et ont prouvé leur utilité au fil des ans, elles sont continuellement développées et peaufinées.

- **Actions à court termes basées sur la demande :** MIEUX est un dispositif basé sur la demande qui réagit rapidement aux demandes d'assistance en vue d'entreprendre des actions à court terme. La capacité à identifier les endroits où des interventions doivent être effectuées en priorité permet le déploiement rapide d'experts qui renforcent les capacités des pays partenaires en matière de gestion de la migration.
- **Réactions rapides :** la rapidité de réaction est la clé de la capacité de MIEUX à renforcer les capacités, à promouvoir le dialogue et à mettre en œuvre de nouvelles politiques dans un délai adapté, même dans des scénarios complexes.
- **Entre pairs :** MIEUX emploie des professionnels de la gestion de la migration très expérimentés provenant des EM UE et des administrations des pays du Sud pour garantir qu'ils utilisent « le même langage » que leurs pairs bénéficiaires, dans un pur esprit de collaboration.
- **Coopération Sud-Sud :** en utilisant les compétences et l'expérience de professionnels de la migration d'institutions du Sud quand cela s'avère approprié, MIEUX encourage les partenariats régionaux et facilite le transfert de meilleures pratiques et de politiques sur une base Sud-Sud.
- **Appropriation et durabilité :** MIEUX n'impose pas de solutions à ses partenaires, mais cherche plutôt à s'assurer de l'appropriation et de la durabilité de ses actions en garantissant des résultats qui s'intègrent aux cadres politique et institutionnel existant au niveau régional ou national.
- **Flexibilité :** si les procédures de candidature de MIEUX sont conçues pour être flexibles et accommodantes, la mise en œuvre veille également à pouvoir s'adapter aux changements institutionnels ou politiques susceptibles de se produire au cours de son engagement auprès d'un pays partenaire.
- **Un rôle précurseur :** MIEUX sert de banc d'essai pour explorer de nouveaux domaines d'intervention, de nouvelles formes de coopération et de nouvelles idées et politiques innovantes avant de les intégrer aux processus adéquats.

- **Création de synergies :** les actions de MIEUX complètent les initiatives de l'UE et d'autres donateurs (y compris les EM UE) sur le terrain et, dans certains cas, elles comblent le fossé entre la programmation à moyen terme et à long terme. Cela évite la redondance et les programmes existants sont complétés grâce à une approche ciblée et axée sur les objectifs.
- **Diverses activités sur mesure :** la nature des actions mises en œuvre par MIEUX varie grandement, de l'organisation de formations spéciales au développement de politiques migratoires. Toutes les activités sont conçues pour garantir à la fois leur impact et leur durabilité.
- **Obtention de résultats :** MIEUX est un dispositif très axé sur les résultats. La capacité à hiérarchiser et à cibler ses interventions en fonction des besoins de l'agence à l'origine de la demande signifie que MIEUX peut mobiliser des experts spécialisés qui sont chargés d'obtenir des résultats concrets sur une courte période de temps.

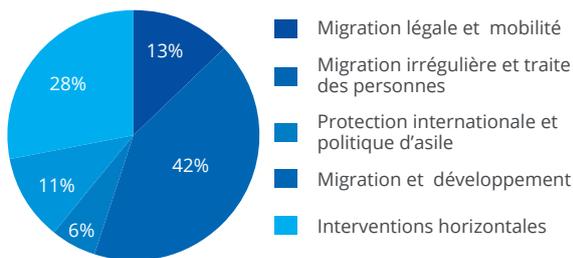
MIEUX a été un véhicule essentiel qui m'a permis de développer une meilleure compréhension critique et pratique du phénomène migratoire. Ma participation à l'action de MIEUX au Malawi est particulièrement cohérente en ce sens, car elle m'a permis de comprendre les dynamiques fluides dans les secteurs de la migration et de la diaspora, sur lesquels nous travaillons. Depuis beaucoup trop longtemps, nous évoluons, dans le domaine de la migration, au sein d'un cadre illusoire éculé et stagnant, dans lequel la nature du sujet est perdue. La participation aux activités de MIEUX peut servir d'exemple pour changer ce genre de pratiques, car le programme positionne des pairs de différents horizons dans un dialogue à travers lequel l'exacte nature de la migration est explorée. Pour dire les choses simplement, la participation aux activités de MIEUX rappelle aux participants que les questions de la migration et de la diaspora concernent avant tout les personnes.

L'initiative MIEUX constitue une excellente opportunité de développement personnel et professionnel. Le projet constitue incontestablement une courbe d'apprentissage. Le transfert de pratiques et d'expérience entre pairs se base fondamentalement sur l'efficacité des experts et des chargés de projet pour encourager une culture de la communication, de la confiance et de l'écoute. Je trouve très encourageante la capacité des transferts entre pairs à développer l'appropriation locale des projets dans les pays partenaires.

*Dr. Martin Russell
Directeur associé, Diaspora Matters
Expert MIEUX au Malawi*

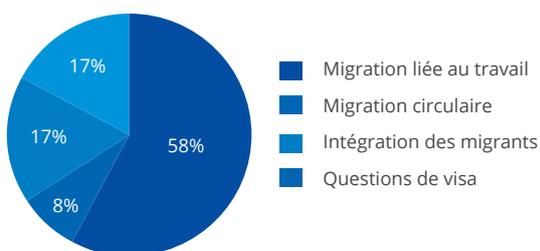
1.4. Quelles ont été les réalisations de MIEUX dans le domaine de la migration et de la mobilité ?

La première phase du projet MIEUX visait à traiter les besoins et les priorités des pays partenaires et des organisations régionales en matière de gestion de la migration irrégulière. L'élargissement des domaines thématiques dans la seconde phase a permis une diversification significative de la portée et des caractéristiques des actions, augmentant ainsi l'impact des interventions de MIEUX tout en renforçant son rôle dans le traitement des sujets d'intérêt et des inquiétudes nouvellement identifiés au sein de la communauté du secteur de la migration. Ce fait est illustré par exemple par la forte augmentation du nombre de demandes reçues en relation avec la migration et le développement, car le sujet suscite un intérêt croissant à l'international.



GRAPHIQUE 3 : ACTIONS DE MIEUX PAR DOMAINES D'INTERVENTION (2009-2015)

Actions de MIEUX dans le cadre de la migration légale et de la mobilité : Un certain nombre d'actions spécifiques ou multithématiques ont traité de plusieurs sujets entrant dans ce large thème, notamment la gestion de la migration liée au travail, la migration circulaire, l'intégration des migrants, les problèmes de visa. La majorité des actions ont été mises en œuvre en Asie, en Asie centrale et en Afrique.

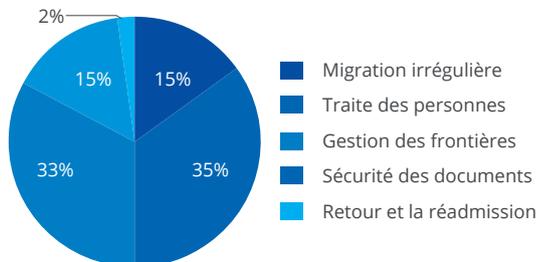


GRAPHIQUE 4 : ACTIONS DE MIEUX EN MATIÈRE DE MIGRATION ET DE MOBILITÉ LÉGALES

Dans le domaine de la migration légale et de la mobilité, les actions de MIEUX ont permis de renforcer des capacités qui :

- contribuent à la mise en œuvre des cadres et accords régionaux existants pour gérer la migration circulaire (par ex. l'action régionale impliquant les pays de l'APEI en Afrique) ;
- soutiennent les pays pour établir des méthodologies de mise en œuvre des cadres existants, comme le Répertoire Opérationnel Africain des Métiers et Emplois (une action impliquant le Bénin, le Cameroun, le Mali et le Sénégal) ;
- développent des plans d'action régionaux sur la gestion de la migration liée au travail (par ex. l'action Afrique de l'Ouest et centrale II) et des plans nationaux équivalents (par ex. Togo I) ;
- créent des directives déployées au niveau régional et national qui soutiennent l'opérationnalisation des politiques (par ex. Mali-directives opérationnelles sur la migration liée au travail ; Togo I-développement de directives sur la migration liée au travail et de fiches métiers) ;
- conçoivent des mesures et des plans d'action nationaux (par ex. Cap-Vert I-stratégie d'immigration nationale ; Costa Rica-Plan d'action national sur l'intégration) ;
- développent des outils de formation pour les agents des bureaux national et local du travail sur la gestion de la migration liée au travail (par ex. Myanmar) ;
- équipent les agents consulaires ou les attachés aux questions du travail de mécanismes de protection des droits des migrants (par ex. Paraguay I, Philippines I) ;
- conçoivent des méthodologies et des modalités pour des campagnes de sensibilisation ciblées sur la migration légale (par ex. Kirghizistan I, Myanmar, Philippines I) ;
- conseillent sur l'orientation préalable au départ (par ex. Philippines I, Tadjikistan I) ;
- soutiennent l'amélioration des systèmes de gestion des données relatives au travail (par ex. Laos, Tadjikistan I) ;
- traitent les questions relatives à la protection des droits des migrants travailleurs à la fois au niveau régional (par ex. Asie du Sud-est) et national.

Actions de MIEUX dans le cadre de la migration irrégulière et de la traite des personnes : en plus de la gestion de la migration irrégulière et de la traite des personnes, cette catégorie inclut des sujets comme la gestion des frontières, la sécurité des documents, et le retour et la réadmission.



GRAPHIQUE 5 : ACTIONS DE MIEUX EN MATIÈRE DE MIGRATION IRRÉGULIÈRE ET DE TRAITE DES PERSONNES

Contrairement à la migration légale, un grand nombre d'actions dans le domaine de la migration irrégulière et de la traite des personnes sont mises en œuvre en Amérique latine et en Afrique, où ils restent un problème majeur dans les agendas des pays partenaires.

Dans le domaine de la migration irrégulière et de la traite des personnes, les interventions de MIEUX se sont concentrées sur le développement de compétences pour :

- réviser et ajuster les cadres réglementaires (par ex. Angola, Azerbaïdjan I, Cap-Vert II et III) ;
- renforcer les capacités nationales et régionales pour encourager des actions et des efforts conjoints (par ex. Colombie, ainsi qu'une action régionale portant sur le Burkina Faso, le Gabon, le Mali, la Mauritanie, le Sénégal) ;
- établir des structures et des pratiques relatives à l'appréhension, à la détention et au retour ou à la réadmission des migrants irréguliers (par ex. Azerbaïdjan II) ;
- évaluer l'état des lieux, fournir des directives et des conseils sur le développement de stratégies de gestion des frontières ou de plans d'action contribuant à l'amélioration de la coopération interagences ou au soutien de la création de contingents de garde-frontières (par ex. Burundi I, Cambodge, Malaisie, Panama, Sénégal, Sierra Leone I) ;
- concevoir des procédures opérationnelles standard et améliorer les pratiques aux frontières (par ex. Mozambique, Malawi I, Sierra Leone I, Rwanda) ;
- développer des manuels pratiques pour des procédures nationales de gestion des frontières standardisées mettant fortement l'accent sur les droits de l'Homme et la protection internationale (par ex. CEDEAO, Palestine) ;
- développer des méthodologies pour la suivi et l'évaluation des plans d'action nationaux de lutte contre la traite des personnes (par ex. Pérou, Zambie) ;
- développer des modules de formation sur la traite des personnes et le trafic illicite de migrants (par ex. Colombie, Costa Rica) ;
- améliorer les systèmes nationaux de protection des victimes, y compris les systèmes de référencement (par ex. Éthiopie, Maroc I, Ouganda, Ouzbékistan, Thaïlande) ;
- établir des modalités et des méthodologies, et concevoir des campagnes de sensibilisation sur la lutte contre la traite des personnes et le recrutement illégal, basées sur les besoins et la situation de différents groupes cibles (par ex. Kirghizistan I, Myanmar, Philippines) ;
- améliorer les techniques et capacités d'enquête sur les crimes liés à la traite des personnes et au trafic illicite de migrants (par ex. Philippines II, Tadjikistan II) ;
- élaborer des stratégies et des plans d'actions nationaux, ou des directives et des protocoles spécifiques sur la traite des personnes (par ex. Côte d'Ivoire II, Ouganda) ;
- améliorer les capacités à détecter les documents faux et falsifiés (par ex. Afrique de l'Ouest et centrale I, Kenya, Mozambique).

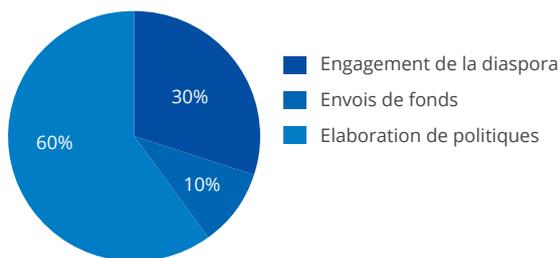
Dans une société globalisée, le trafic illicite de migrants et la traite des personnes constituent des menaces à l'échelle mondiale qui s'attaquent aux droits fondamentaux des hommes, et il est essentiel de lutter contre ces phénomènes. Les actions de MIEUX en Côte d'Ivoire contribuent réellement au développement de la stratégie ivoirienne de lutte contre la traite des personnes, ainsi qu'à la préparation du plan d'action.

J'ai trouvé la gestion de projet de l'initiative MIEUX très efficace grâce à l'intervention sur le terrain avec d'autres experts thématiques, à la dynamique d'équipe créée et à l'implication entière de tous les acteurs ivoiriens. J'ajouterais que ce projet fonctionne de façon bilatérale, et que j'ai également beaucoup appris grâce à lui.

Mme Luisa Maia Gonçalves
 Chef du service des relations internationales, de la coopération et des relations publiques
 Service des Étrangers et des Frontières (SEF), Portugal
 Experte MIEUX en Côte d'Ivoire

Actions de MIEUX dans le cadre de la protection internationale et de la politique d'asile : dans le domaine de la protection internationale et de l'asile, les quatre actions suivantes ont été mises en œuvre par MIEUX : une action au Maroc sur l'intégration des réfugiés ; une action en Angola et une au Cap-Vert sur le développement et l'amendement du cadre juridique ; une action sur le changement climatique, la migration et le déplacement au Bénin, en Guinée-Bissau et au Togo.

Actions de MIEUX dans le cadre de la migration et du développement : ce domaine inclut les actions liées au développement de stratégies sectorielles sur la migration et le développement ou sur les envois de fonds, l'engagement de la diaspora, etc. La majorité des actions en matière de migration et de développement sont mises en œuvre au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, et en Afrique subsaharienne.



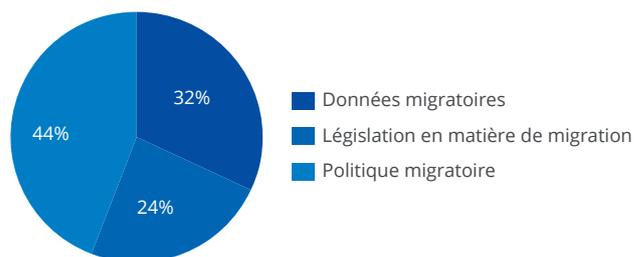
GRAPHIQUE 6 : ACTIONS DE MIEUX EN MATIÈRE DE MIGRATION ET DE DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre de la migration et du développement, MIEUX a fourni une expertise et un renforcement des capacités conçus pour :

- soutenir les pays partenaires dans la conception de cadres politiques et de stratégies spécifiques en matière de migration et de développement en général (par ex. Côte d'Ivoire II, Togo II) ou sur un sujet spécifique (par ex. la stratégie sur les envois de fonds au Bénin ; la stratégie d'investissement au Liban) ;

- assurer un transfert d'expertise en matière d'élaboration de politiques et de plans d'action d'engagement de la diaspora, et établir des structures de coopération et de coordination interagences (par ex. Burundi II, Ghana II, Malawi III) ;
- améliorer les impacts des envois de fonds sur le développement (par ex. Bénin) ;
- instaurer des mécanismes, des méthodes, des critères et des pratiques pour atteindre les membres de la diaspora et les inclure dans différentes activités et interventions (par ex. Ghana II, Tadjikistan I) ;
- renforcer les capacités de communication des unités diaspora pour atteindre la diaspora ;
- fournir des conseils sur le développement de questionnaires pour des exercices de cartographie et pour la collecte et l'analyse des données relatives à la diaspora ;
- créer des lieux d'interaction, de discussion et d'échange entre les membres de la diaspora et les gouvernements dans le but de développer des politiques et des services ;
- encourager un débat régional sur la connexion entre migration et développement et sur l'intégration de la migration dans les plans de développement (par ex. Asie du Sud-est).

Interventions horizontales : en plus des domaines thématiques susmentionnés, MIEUX fournit de l'assistance sur le sujet transversal de la gestion de la migration, qui touche simultanément plusieurs des piliers de l'AGMM. Cette catégorie inclut la gestion de la migration en soi, la législation en matière de migration, les données migratoires et la politique migratoire. La mise en œuvre de ce type d'action réclame des approches et des méthodologies complexes, car elles nécessitent une coordination et une coopération étroites, ainsi qu'une révision holistique des procédures et des cadres existants, et des processus d'élaboration.



GRAPHIQUE 7 : ACTIONS HORIZONTALES DE MIEUX

MIEUX s'est concentré sur le renforcement des capacités et la transmission d'expertise pour :

- développer des politiques et des stratégies migratoires nationales qui répondent aux priorités et aux réalités du pays (par ex. Cap-Vert I, Kirghizistan II, Malawi II, Sierra Leone II) ;
- guider les partenaires au cours de la phase d'analyse du processus d'élaboration de politiques en vue de rassembler différentes données et statistiques disponibles aux fins de formulation de politiques ;
- déterminer et formuler au niveau national les buts politiques nationaux, les objectifs, les principes, les options politiques, etc. ;
- établir des approches et des méthodologies liées au processus de développement et de coordination des politiques nationales ;
- établir des structures de coordination et de coopération interagences durables liées au processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques migratoires (par ex. Cap-Vert I, Malawi II) ;
- améliorer les systèmes de gestion de données pour une élaboration de politiques basées sur des faits, afin de générer de meilleures données (par ex. Arménie, Gambie, Jordanie, Laos, Rwanda, Tunisie) ;
- réviser et modifier la législation (par ex. Angola, Azerbaïdjan I, Cap-Vert II et III) ;
- soutenir les réformes institutionnelles et ses restructurations (par ex. Cambodge, Ghana I) ;
- faciliter un échange mutuellement bénéfique de points de vue sur les questions migratoires entre l'UE et les pays partenaires (par ex. Kazakhstan, Ouzbékistan).

Compte tenu de sa nature innovante, MIEUX est de mieux en mieux placé pour la transmission d'expertise dans des domaines qui sont actuellement sous les projecteurs, comme la migration environnementale ou la protection des mineurs non accompagnés.

Pour une vue d'ensemble complète des actions par thème et par pays, veuillez consulter l'Annexe.

1.5. MIEUX en tant que dispositif de renforcement des capacités et de coopération pour les pays partenaires dans tous les domaines de la migration et de la mobilité

MIEUX facilite le **transfert de savoir-faire, de pratiques, de méthodologies et d'expertise** entre les administrations des EM ou non de l'UE et les autorités des pays partenaires. Les activités de MIEUX permettent à toutes les parties impliquées de bénéficier d'une expertise sur mesure en matière de migration, améliorant ainsi la compréhension locale, régionale et internationale de domaines particuliers de la migration, et consolidant leurs compétences et leur base de connaissances pour prendre et faire évoluer les mesures politiques requises.

Rapport « Suivi axé sur les résultats » (ROM) (2013) :

MIEUX a un impact polyvalent sur la formulation de politiques, sur le renforcement de partenariats et de la coopération, ainsi que sur le développement de compétences au niveau national et régional.

Par l'intermédiaire de ses interventions, MIEUX continue à renforcer les éléments individuels qui contribuent collectivement à l'amélioration de la gouvernance migratoire dans les pays partenaires.



ÉLÉMENT	RÉSULTATS ATTEINTS	EXEMPLES D' ACTIONS
POLITIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités et des compétences pour élaborer, faire avancer et mettre en œuvre des politiques nationales en matière de migration (complètes ou sectorielles) • Mise en place de méthodes, d'approches et de méthodologies en vue de développer des politiques et des stratégies migratoires nationales, des outils de mise en œuvre des politiques et des mécanismes de collecte et d'analyse de données • Création des conditions permettant l'identification des solutions et des options politiques acceptables et viables • Renforcement du processus de développement des politiques migratoires avec des éléments forts de coordination, de renforcement des capacités et d'échange de données 	Arménie, Burundi II, Ghana II, Kirghizistan II, Malawi II et III, Panama, Sénégal
STRUCTURE NATIONALE DE COOPÉRATION ET DE COORDINATION	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du dialogue, de la confiance, du consensus, de la coopération et de la coordination en soutenant et en encourageant la mise en place ou en assurant le soutien des plates-formes et des mécanismes interagences existants (approche à l'échelle du gouvernement et approche exclusive) nécessaires pour échanger des informations et formuler des interventions complètes au niveau local et central 	Bénin, Cap-Vert I, Éthiopie I, Kirghizistan I, Ouganda, Philippines II, Sierre Leone II, Togo II
STRUCTURE INSTITUTIONNELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des capacités des administrations des pays partenaires dans la gestion des migrations au niveau politique, institutionnel et opérationnel, notamment des cadres réglementaires répondant aux objectifs stratégiques et politiques nationaux ou régionaux • Consolidation des capacités des institutions à tenir leurs engagements politiques et internationaux • Renforcement de la régulation, de la protection, des capacités de facilitation, des services et des systèmes opérationnels • Mise à disposition des autorités de méthodologies, de pratiques et de modalités de travail pour entreprendre des changements structurels 	Azerbaïdjan II, Cambodge, Colombie, Costa Rica, Gambie, Ghana I, Kenya, Maroc I, Ouzbékistan, Tadjikistan II, Thaïlande
PARTENARIAT ET DIALOGUE AU NIVEAU RÉGIONAL AVEC L'UE/ LES EM UE	<ul style="list-style-type: none"> • Coopération approfondie et dialogue amélioré entre l'UE/ les EM UE et les pays partenaires • Consensus régional et compréhension mutuelle facilités dans le processus d'exploration et d'identification des approches et des solutions régionales conjointes • Encouragement de la coopération entre pairs « UE-Sud-Sud » (triangulaire) en matière d'expertise • Contribution à la création de réseaux professionnels formels et informels entre les administrations des EM UE et des pays partenaires, ainsi qu'entre les différentes institutions dans les pays partenaires 	Asie du Sud-est, Burundi II, CEDEAO, COMESA I et II, MERCOSUR, Moldavie/PO I, Myanmar, SICA, Togo I et II, Tunisie

<p>BASE DE CONNAISSANCES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la compréhension et de la base de connaissances au niveau des experts et au niveau politique dans des domaines spécifiques de la migration en vue de définir des agendas nationaux et régionaux sur la migration et mettre en place des actions requises • Évolution des récits relatifs à la migration et des discours sur la migration • Élargissement de la base de faits grâce à des activités, des processus et des transformations institutionnelles ciblés 	<p>Angola, Jordanie, Laos, Maroc II, Rwanda, Sierra Leone II, Zambie</p>
-------------------------------------	--	--

Les connaissances que j'ai acquises grâce aux ateliers avec les experts MIEUX ont définitivement élargi ma compréhension de l'importance du suivi de la mise en œuvre des projets. En tant que responsable du Service public pour l'emploi (PESO) de Cebu, je vais à coup sûr mettre en application ces outils et techniques dans le cadre de la mise en œuvre de nos propres programmes et services pour atteindre de meilleurs résultats. Il était également très enrichissant d'interagir avec des collègues responsables du PESO et d'autres participants pour échanger nos expériences et nos idées sur les questions liées au recrutement illégal et la traite des personnes.

Mme Suzanne Ardosa
Responsable, Bureau du Service public pour l'emploi (PESO), Cebu
Philippines



1.6. Contribution de MIEUX aux processus d'intégration, à la coopération et aux dialogues régionaux sur la migration et la mobilité

MIEUX accorde une attention particulière au fait de faire évoluer et de renforcer les cadres politiques de coopération et de migration au niveau régional. Ce faisant, MIEUX suit une double approche : apporter son soutien aux organisations régionales et aux processus d'intégration régionaux dans le monde entier ; et promouvoir la coopération entre les pays voisins ou partenaires par l'intermédiaire d'interventions conjointes. Cette approche s'aligne sur le *Programme pour le changement de l'UE*, qui met l'accent sur le rôle de l'intégration et du développement régionaux pour le commerce, l'investissement, la paix et la sécurité, ainsi que sur la nécessité d'encourager des politiques facilitant la mobilité régionale de la main d'œuvre.

Au cours des trois dernières décennies, le *dialogue intergouvernemental sur la migration et les processus d'intégration régionaux* est devenu une partie intégrante de la coopération et de la gouvernance migratoires. En réponse aux flux de migration internationaux croissants, la plupart des régions du monde ont développé des consultations et des processus régionaux. Ce dialogue satisfait le besoin d'échange d'informations et constitue un cadre de coopération entre les États, réunissant les pays d'origine, de transit et de destination. Dans ce contexte, MIEUX soutient les pays participant à un certain nombre de dialogues sur la migration, tels que le Processus de Budapest, EUROMED Migration et le Processus de Rabat.

En outre, la migration est maintenant devenue un domaine prioritaire dans un grand nombre de *Communautés économiques régionales (CER)*. En effet, les entités de ce type jouent un rôle clé dans la promotion du développement économique, qui requiert une sécurité et une stabilité régionales bien ancrées. Cela justifie l'importance de la promotion d'une bonne gestion de la circulation transfrontalière des personnes, chose qui encourage généralement le commerce, l'investissement et le développement tout en améliorant la sécurité régionale.

MIEUX a été approché par plusieurs organisations et groupes régionaux de pays voisins partageant les mêmes préoccupations et défis en matière de migration, qu'ils souhaitent traiter de façon concertée et coordonnée. MIEUX a apporté son expertise aux CER et organisations régionales suivantes :

- le SICA sur la gestion intégrée des frontières (IBM);
- le COMESA sur la législation en matière de migration, la gestion de la migration, la traite des personnes et la gestion de données ;
- le MERCOSUR sur la traite des personnes, la gestion des frontières (BM) et les droits de l'Homme ; et
- la CEDEAO sur la gestion des frontières et les droits de l'Homme.

MIEUX a également reçu des demandes de la part de groupes d'États ou couvrant un certain nombre de pays :

- la République de Moldavie, qui a présenté deux demandes couvrant les pays du Partenariat oriental (PO) sur différentes questions politiques et opérationnelles découlant des cadres de coopération et de dialogue entre l'UE et les pays du Partenariat oriental ;
- le Burkina Faso, le Gabon, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal sur la sécurité des documents et la migration irrégulière ;
- le Bénin, le Cameroun, le Mali et le Sénégal sur la gestion de la migration liée au travail ;
- l'Asie du Sud-est (impliquant les 10 États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-est - ANASE) sur la mobilité régionale et la coopération intergouvernementale dans le domaine de la migration et du développement ;
- Maurice a déposé une demande sur le cadre régional en matière de migration circulaire, couvrant les pays de l'APEI (Malawi, Maurice, Mozambique, Seychelles et Zambie) ;
- le Bénin, la Guinée-Bissau et le Togo sur la migration, le changement climatique et l'environnement.

À travers ces différentes actions régionales, MIEUX a contribué à la promotion de la coopération et du dialogue régionaux dans le domaine de la migration et de la mobilité, tout en soutenant l'intégration des normes régionales communément admises.

L'action de MIEUX en faveur du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) I

MIEUX a soutenu le COMESA pour mener une enquête intitulée Harmonisation des législations nationales avec la Législation modèle sur l'immigration du COMESA, qui visait à analyser l'harmonisation des législations des États membres du COMESA avec la Législation modèle sur l'immigration du COMESA. À cette fin, un certain nombre d'ateliers régionaux ont été organisés, qui ont donné aux États membres du COMESA l'opportunité de renforcer leur coopération informelle et formelle dans le domaine de la migration.

L'élément de l'expertise fournie par le projet MIEUX que nous avons trouvé le plus bénéfique était la formation entre pairs basée sur le partage de meilleures pratiques grâce au déploiement de parties prenantes de la région et d'autres experts extérieurs à la région. Grâce aux actions MIEUX, le COMESA a pu améliorer la mise en œuvre de son programme sur la libre circulation des personnes pour soutenir l'intégration régionale, certains États membres atteignant une mise en œuvre de 100 % de son Protocole sur l'assouplissement progressif en vue de l'élimination des obligations de visas ; aider les États membres à aligner leurs législations sur la législation modèle du COMESA, qui vise à harmoniser les lois sur l'immigration et à développer au niveau régional et national les structures qui ont identifié des défis pour la mise en œuvre du programme ; et collecter les recommandations des parties prenantes pour traiter ces défis afin de faire avancer le programme.

MIEUX a largement fourni l'assistance grandement nécessaire qui a développé la capacité du Secrétariat du COMESA à aider les États membres à améliorer la mise en œuvre de leurs engagements en matière de libre circulation des personnes dans le cadre du Traité du COMESA et des instruments juridiques associés, comme le Protocole sur l'assouplissement progressif en vue de l'élimination des obligations de visas.

*M. Brian Chigawa
Directeur, Affaires juridiques et institutionnelles, Secrétariat du
COMESA*

Les CER, les processus d'intégration régionaux, les dialogues sur la migration, et les forums et plates-formes de coopération sont des catalyseurs pour les changements politiques, juridiques et pratiques. Ils facilitent la formulation de solutions concrètes à des questions courantes et contribuent au renforcement des capacités des autorités régionales et nationales, tout en instaurant confiance et loyauté entre les parties. Chose importante, les expériences et les réalisations qui résultent de ces actions sont réintégrées dans les processus régionaux existants ou peuvent orienter des interventions conjointes, y compris certaines dans le cadre de l'initiative MIEUX, créant des approches coordonnées aux défis communs en matière de migration. Par conséquent, ces plates-formes pour les dialogues sur la migration doivent être vues comme une route économique vers le transfert de connaissances, mais aussi comme des laboratoires d'idées et des terrains d'essai pour de nouvelles initiatives et mesures régionales.

L'action de MIEUX en Asie du Sud-est

Une demande conjointe de l'Indonésie, des Philippines et du Vietnam a déclenché une action régionale en Asie du Sud-est, qui a soutenu les efforts de différents partenaires dans la région, notamment des autorités gouvernementales, pour faire avancer la coopération régionale continue sur les questions de mobilité et de migration et pour soutenir les efforts d'intégration de la migration et du développement dans le cadre de coopération régional. L'action a été développée pour compléter les discussions régionales en cours sur des aspects spécifiques de la migration.

L'action a été conçue pour aider à faire avancer le dialogue et établir plus avant les synergies entre l'UE et les pays d'Asie du Sud-est ; pour se baser sur les cadres et les efforts de coopération régionaux existants en vue de traiter les questions de migration courantes ; pour encourager le débat politique sur l'agenda post-2015, ainsi que pour faire évoluer un certain nombre d'idées et d'initiatives.

Globalement, l'action en Asie du Sud-est s'est avérée très significative pour mettre en place et renforcer les réseaux des gouvernements, plus spécialement au niveau bilatéral et régional.

La mise en œuvre de l'action dans le cadre de l'initiative MIEUX est simple, flexible et rapide, tout en étant efficace et productive. La communication et la coordination ont été simples et réactives, et le soutien que nous avons reçu est inestimable. C'est pourquoi nous souhaitons faire l'éloge de l'équipe ICMPD-MIEUX et lui exprimer notre appréciation, ainsi qu'aux experts d'Asie du Sud-est et de l'UE impliqués dans cette action, pour leur encadrement constant, mais aussi pour les idées et recommandations substantielles qu'ils ont apportées afin de contribuer à la réussite de l'action.

Mme Imelda M. Nicolas
Secrétaire, Commission des Philippines outre-mer
Philippines

Les activités régionales de MIEUX ont contribué à **améliorer les niveaux de compréhension et à bâtir les fondations nécessaires à la coopération, à la communication et à l'échange de politiques et de pratiques** entre l'UE, les EM UE et les pays partenaires d'une part, et entre les pays partenaires bénéficiaires de ces actions d'autre part. Les actions de MIEUX au niveau régional ne visent pas à établir des plateformes de coopération régionales parallèles ou nouvelles, mais plutôt à se baser sur les interventions existantes et à les exploiter au maximum. Ces actions contribuent à **l'identification d'objectifs politiques et stratégiques régionaux**, apportant à l'initiative MIEUX la valeur ajoutée et l'expertise à mettre en œuvre pour atteindre des résultats spécifiques.

L'expertise de MIEUX, fournie dans différents cadres de coopération régionaux, a contribué à :

- apporter **une valeur ajoutée en matière de contenu** au développement et la mise en œuvre de normes, de politiques et de législations régionales conçues pour faciliter encore plus la circulation des personnes et pour combler les lacunes liées à ce processus ;
- **améliorer la sensibilisation à l'impact** de la migration sur le développement des régions, en particulier dans le contexte de la mobilité régionale et des tendances migratoires, en vue d'améliorer les politiques de libre circulation ;
- **partager l'expérience de l'UE** en ce qui concerne la création d'une zone de libre circulation pour les citoyens, ses implications et ses avantages pour le processus d'intégration et le développement socio-économique au niveau régional ;
- contribuer à **une meilleure compréhension de la migration et de la mobilité** et encourager les discussions sur de nouveaux sujets nécessitant l'attention et l'action immédiates d'un groupe d'États ou de CER ;
- **identifier les approches politiques et les pratiques efficaces courantes** dans des domaines d'intérêt particuliers et développer des réseaux thématiques pour les actions futures ;
- offrir des opportunités de **renforcement et d'ajustement des cadres** et modalités de coopération existants en réalisant des analyses et en formulant des réponses, des solutions et des objectifs régionaux ;
- **identifier et débattre des principaux problèmes et défis** au niveau régional, et établir des pratiques et des normes communes sur un large éventail de questions liées à la migration ;
- **renforcer les mécanismes de coopération régionaux** en produisant des outils politiques et des outils de formation spécifiques, des méthodologies et des méthodes liées à la mise en œuvre de la législation, notamment sur la libre circulation et la mobilité, à la gestion et à l'harmonisation des données, à l'intégration de la migration à la réflexion et à la planification du développement, à la gestion de la migration liée au travail, à la sécurité et à la coopération transfrontalière, etc. ;
- réunir les parties prenantes des gouvernements, des organisations internationales, des communautés régionales, du secteur universitaire, du secteur privé et de la société civile pour qu'elles **échangent leurs points de vue et leurs expériences en réponse aux dynamiques de migration**. L'expertise de MIEUX a également aidé à identifier les bonnes pratiques en matière de gestion partagée des défis et des opportunités afin de garantir des résultats positifs pour le développement.

1.7. Contribution de MIEUX aux priorités de coopération de l'UE et des États membres de l'UE avec les pays partenaires dans le domaine de la migration et de la mobilité

Maximiser l'impact positif d'une migration bien gérée sur le développement constitue une priorité politique importante pour l'UE. Avec ses interventions, MIEUX contribue, en termes pratiques, à **l'opérationnalisation des objectifs stratégiques de l'UE sur la migration, la mobilité et le développement**.

Les interventions de l'initiative MIEUX sont alignées sur l'**Approche globale de la question des migrations et de la mobilité de l'UE**¹ (AGMM), qui vise à améliorer la coopération, la cohérence et la coordination internationales entre l'UE et les pays non membres de l'UE, ainsi qu'à fournir une plate-forme d'échange de connaissances et de meilleures pratiques en vue d'atteindre des objectifs communs. L'approche AGMM est vue comme une contribution à un cadre politique plus cohérent, systématique et stratégique pour les relations avec des pays tiers dans le domaine de la migration et de la mobilité. Son objectif est de traiter les défis liés à la migration, mais également de tirer le meilleur parti des avantages apportés par la migration et d'étendre les intérêts communs des pays dans ce domaine. MIEUX contribue à ces objectifs, soutenant ainsi la mise en œuvre pratique de l'approche AGMM, notamment de certains de ses instruments, comme les partenariats sur la mobilité.

En parallèle, MIEUX tombe dans les objectifs du **Programme pour le changement de l'UE**², qui considère la migration comme une question transversale pour le développement. Les actions MIEUX sont particulièrement bien placées pour contribuer à la connexion entre développement et migration en apportant aux pays tiers une assistance en matière d'élaboration et d'amélioration de leurs politiques migratoires, et en renforçant leurs capacités de gestion de la migration et de la mobilité grâce à des activités ciblées. Ces activités soutiennent à leur tour les efforts globaux en vue d'optimiser l'impact sur le développement d'une augmentation de la mobilité régionale et mondiale des personnes.

Rapport d'évaluation à mi-parcours (2014)

Les objectifs de MIEUX sont très cohérents à la fois pour la coopération au développement de l'UE et pour le développement des capacités des pays partenaires dans le monde entier.

MIEUX est bien placé pour répondre non seulement aux priorités stratégiques des pays partenaires, des organisations régionales et de l'UE, mais également aux objectifs de coopération des **EM UE** qui ont développé des liens étroits avec les pays partenaires ou tentent d'instaurer de nouvelles formes de collaboration.

La partie des actions MIEUX la plus importante et la plus intéressante pour moi était de rassembler des informations sur le terrain. Le principal avantage de ce genre de collecte de données sur site est que vous pouvez voir la réalité de vos propres yeux. J'ai ainsi pu mettre en application les informations obtenues dans le cadre du projet MIEUX dans mon travail quotidien.

Pour les experts du pays concerné, il est très important d'avoir un transfert d'expérience direct. Une analyse de la situation est développée sur la base des informations collectées lors de visites sur le terrain, et les experts tiennent compte de cela lorsqu'ils développent l'agenda de formation. Les experts soulignent des problèmes pratiques basés sur cette analyse et, grâce à ce processus, des problèmes sont soulevés et font l'objet de discussions, les experts échangent leurs opinions avec les fonctionnaires de pays partenaires et font ensuite des suggestions de changement des pratiques. En établissant ce dialogue direct avec les experts locaux, le transfert des bonnes pratiques est assuré.

*M. László Balázs
Chef du Service de surveillance des étrangers, Quartier général
de la police hongroise
Expert MIEUX en Palestine et au Cambodge*

MIEUX constitue par conséquent un excellent **dispositif de coopération pour les administrations des EM UE** lorsqu'il s'agit d'apporter sa contribution pour leurs priorités. Par conséquent, les EM UE participant à des actions MIEUX sont en mesure d'en tirer des avantages directs, entre autres, en :

- renforçant la coopération avec leurs pays et organisations régionales partenaires traditionnels ou en engageant et en encourageant de nouvelles formes de coopération bilatérale et multilatérale ;

¹ COM (2011) 743 final, Bruxelles, 18/11/2011, accueillie favorablement par le Conseil en mai 2012.

² COM (2011) 637 final, Bruxelles, 13/10/2011, accueilli favorablement par le Conseil en mai 2012.

- étendant les réseaux de coopération, y compris les réseaux d'experts au niveau de l'UE et au niveau international ;
- déployant des experts vers les pays ou les régions d'intérêt dans le but de partager des pratiques et des savoir-faire avec les bénéficiaires, ou encore d'échanger des informations ;
- exposant les fonctionnaires nationaux à différentes opportunités et à différents environnements professionnels, notamment la coopération triangulaire entre pairs, et en capitalisant sur les connaissances acquises pour développer de nouvelles opportunités de coopération avec les pays partenaires ;
- approfondissant leur compréhension des réalités institutionnelles et du contexte migratoire dans les pays bénéficiaires, à des fins de planification et de collaboration ;
- augmentant la visibilité de l'UE et des EM UE grâce à la présentation des pratiques de l'UE ;
- préparant le terrain pour des interventions bilatérales et multilatérales futures et en complétant la coopération, les projets et les initiatives en cours ;
- exploitant le financement européen pour répondre aux priorités en termes de coopération ;
- augmentant l'interaction au sein des experts et des fonctionnaires des EM UE grâce à l'engagement auprès des équipes d'experts multinationales et pluridisciplinaires du projet MIEUX.

Rapport d'évaluation à mi-parcours (2014)

MIEUX développe encore davantage la coopération entre les EM UE et les pays partenaires.

MIEUX a instauré des liens étroits entre les services publics en charge des questions de migration des États membres de l'UE et ceux des pays partenaires.

La réussite de MIEUX est largement attribuée à l'implication et à la participation des experts des EM UE dans ses actions. Par conséquent, MIEUX a profité du soutien complet et de l'étroite collaboration des États membres de l'UE pour :

- identifier et coopérer avec les experts appropriés, mais aussi déployer des équipes d'experts ;
- répondre aux demandes des pays partenaires, déposées avec le soutien et l'implication des EM UE ;

- bénéficier d'une promotion et d'une publicité actives au sein des pays partenaires de la part des fonctionnaires et des agences des EM UE, y compris des ambassades locales dans les pays partenaires ;
- capitaliser sur la base de connaissances et sur l'expérience des autorités et des experts des EM UE dans les pays bénéficiaires.

Depuis 2009, 249 experts ont été recrutés pour les activités du projet MIEUX, dont 165 représentant 21 EM UE et 52 représentant les secteurs non gouvernemental et universitaire. Au total, 32 experts ont été recrutés au Sud, dont 13 dans le secteur gouvernemental.



GRAPHIQUE 8 : RÉPARTITION GLOBALE DES EXPERTS



RÉPARTITION DES EXPERTS DES ADMINISTRATIONS DES ÉTATS MEMBRES DE L'UE

EM UE	EXPERTS EM UE
Allemagne	3
Autriche	8
Belgique	8
Bulgarie	3
Danemark	2
Espagne	16
Finlande	2
France	19
Grèce	1
Hongrie	9
Italie	14
Lituanie	7
Malte	1
Pays-Bas	22
Pologne	8
Portugal	13
République tchèque	2
Roumanie	7
Royaume-Uni	10
Slovénie	8
Suède	2
Total : 21 EM UE	165

La mobilisation de l'expertise requise se fait par le biais du mécanisme de gestion des experts de MIEUX, qui est adapté aux besoins et aux pratiques institutionnelles des administrations des EM UE. Cela leur permet également d'approcher MIEUX de différentes façons, notamment :

- en partageant les CV de leurs experts, qui sont stockés dans la liste des experts et des actions (EAR) MIEUX ;
- en désignant des point focaux nationaux pour faciliter la coordination des actions, des activités et du déploiement d'experts et pour partager les informations ;
- en impliquant les officiers de liaison « immigration » dans les actions MIEUX.

Ce mécanisme permet la gestion efficace et productive des experts grâce à des procédures opérationnelles standard, et fournit le soutien et l'assistance nécessaires aux experts, à la fois au niveau administratif et au niveau du contenu à tous les stades de la mise en œuvre d'une action.

Les activités de MIEUX ont ouvert la voie aux initiatives conjointes entre les gouvernements d'Europe et d'Asie centrale, à la fois pendant l'analyse de la situation migratoire au Kirghizistan et lors des ateliers ultérieurs visant à développer une stratégie de communication pour le gouvernement kirghize. En outre, l'action de MIEUX au Kirghizistan a permis aux autorités kirghizes d'apprendre à connaître les meilleures pratiques des EM UE, notamment de la Bulgarie et de l'Italie. Une visite d'étude en Italie en octobre 2013 a créé l'espace nécessaire pour un échange de connaissances qui s'est avéré bénéfique pour les deux pays. Par conséquent, nous pouvons dire que les actions MIEUX renforcent les relations entre les États.

*Mme Maria Virginia Rizzo
Sous-préfète, Ministère de l'Intérieur, Italie
Experte MIEUX au Kirghizistan*



1.8. Pertinence de l'initiative MIEUX : principaux messages et principales leçons tirées. Un point de vue indépendant : conclusions des exercices de surveillance et d'évaluation à mi-parcours

MIEUX a fait l'objet d'un exercice de **Suivi axé sur les résultats (ROM)**³ (résultats publiés en juillet 2013), ainsi que d'une **Évaluation externe à mi-parcours**⁴ (2014), dans le but d'évaluer la façon dont MIEUX est géré et mis en œuvre. Les rapports ont identifié un ensemble de leçons tirées (présentées ci-dessous) dérivant des pratiques mises en place dans le cadre de la mise en œuvre globale de MIEUX, du mécanisme de gestion des experts, de la coopération avec les pays partenaires, les EM UE et les institutions de l'UE, etc.

En termes de **gestion de MIEUX**, les conclusions des deux rapports étaient les suivantes :

- MIEUX est mis en œuvre de façon efficace et productive pour atteindre les résultats attendus ;
- Les demandes sont bien traitées et la gestion centralisée des actions est bénéfique ;
- L'EAR est un outil de suivi et d'évaluation durable, tout comme la base de données des experts ;
- L'engagement des bénéficiaires est évident à tous les stades de la mise en œuvre ;
- Les bénéficiaires expriment leur satisfaction en ce qui concerne l'expertise fournie et les résultats des actions ;
- Sa réactivité rapide par nature est essentielle pour renforcer les capacités, promouvoir le dialogue et opérationnaliser de nouvelles politiques ; et
- L'appropriation est assurée à différents stades : formulation des activités, obtention des résultats, intégration des réalisations aux pratiques nationales, etc.

En ce qui concerne l'**impact et la durabilité de MIEUX**, les conclusions des rapports étaient les suivantes :

- Ses objectifs sont très pertinents à la fois pour la coopération au développement de l'UE et pour les pays partenaires ;
- MIEUX s'adapte aux priorités et aux besoins des bénéficiaires ;

- Les réseaux de coopération ont été étendus au niveau national (par ex. au sein des agences) et international (autorités nationales de l'UE, au sein des experts) ;
- MIEUX a des capacités polyvalentes pour avoir un impact sur la formulation de politiques, le renforcement de partenariats et le développement de capacités ;
- MIEUX ouvre une fenêtre qui offre de nouvelles perspectives sur les questions affectant à la fois l'UE et les pays bénéficiaires ;
- L'intervention de MIEUX renforce la gouvernance migratoire des différentes parties prenantes, à la fois au niveau national et régional ;
- MIEUX comble le fossé entre la programmation de l'UE à moyen et à long terme et les initiatives d'autres donateurs, y compris des EM UE ;
- Le programme établit des synergies actives avec d'autres actions financées par l'UE ou les EM UE et parvient à éviter tout doublon ;
- Le système entre pairs est fiable pour opérationnaliser les politiques et pour ouvrir des espaces de dialogue dans des contextes difficiles, ce qui facilite les processus à long terme ;
- Les interventions de MIEUX permettent l'exploration et l'essai de nouvelles formes de coopération et d'idées innovantes avec des pays partenaires ; et
- MIEUX contribue à bâtir la confiance, ouvre de nouveaux canaux et introduit de nouvelles opportunités de coopération avec les pays partenaires.



³ Suivi global, plus actions sélectionnées (Asie du Sud-est, Azerbaïdjan I et II, Costa Rica, Togo I, Zambie/COMESA II).

⁴ Évaluation globale du Programme, notamment d'actions sélectionnées (Kirghizistan I et Sierra Leone I et II).

Section deux

LA NATURE UNIQUE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE SUD-SUD ENTRE PAIRS À COURT TERME DE MIEUX SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE MIGRATION

Le renforcement des capacités dans le domaine de la migration est depuis longtemps considéré comme un élément essentiel à l'amélioration et à la pérennisation de l'efficacité des politiques, processus, efforts et actions mis en œuvre par les gouvernements en matière de migration. Dès 2005, le *Rapport de la Commission mondiale sur les migrations internationales*⁵ identifiait le renforcement des capacités comme un élément essentiel pour parvenir à une gouvernance améliorée de la migration internationale.

Du point de vue de l'UE, le renforcement des capacités constitue une forme importante de coopération avec les pays partenaires. Comme énoncé dans le *Programme pour le changement*⁶, l'UE s'engage à apporter son assistance aux pays en voie de développement pour le renforcement de leurs politiques, de leurs capacités et de leurs activités dans le contexte de mobilité régionale et mondiale des personnes. L'UE soutient également les efforts ciblés afin de profiter pleinement de la corrélation entre migration, mobilité et emploi en vue de maximiser l'impact sur le développement de la mobilité régionale et mondiale accrue des personnes. De la même façon, l'*AGMM*⁷ identifie le renforcement des capacités et les échanges d'experts comme des outils de coopération liés aux dialogues et à la coopération opérationnelle entre l'UE et les pays partenaires. Les *Conclusions du Conseil sur les migrations dans le contexte de la*

*coopération au développement de l'UE*⁸ font référence aux différentes formes de contribution, non seulement économiques, mais également en termes de transfert de connaissances et d'expérience, qui doivent être effectuées par l'UE envers les pays partenaires.

Dans le contexte du programme MIEUX, le terme « *assistance technique* » intègre le processus de développement des connaissances, des capacités, du savoir-faire techniques ou des aptitudes productives⁹. Il implique également la facilitation du *transfert d'expertise et de pratiques* en appliquant des approches « *entre pairs* » (experts EM UE-pays partenaires) et « *triangulaire entre pairs* » (Experts UE-États non membres de l'UE-pays partenaires) grâce à des activités sur mesure correspondant à l'expertise nécessaire dans une situation particulière.

Ce processus contribue au renforcement de la base de connaissances, des capacités, des compétences, des structures, des processus et des institutions, ainsi qu'à la mise en place de méthodologies, de pratiques et de normes de travail dont les partenaires gouvernementaux ont besoin, dans le but d'atteindre les priorités ou les objectifs nationaux de façon efficace et durable. Le processus vise à la fois les personnes et les institutions.

5 Les migrations dans un monde interconnecté : une nouvelle voie, Rapport de la Commission mondiale sur les migrations internationales, 2005.

6 COM (2011) 637 final, Bruxelles, 13/10/2011, accueilli favorablement par le Conseil en mai 2012.

7 COM (2011) 743 final, Bruxelles, 18/11/2011, accueillie favorablement par le Conseil en mai 2012.

8 http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/EN/foraff/146182.pdf.

9 Adaptation d'après les *Lignes directrices N° 3*, « *Pour une coopération technique plus efficace* » (mars 2009).

Rapport d'évaluation à mi-parcours (2014) :

MIEUX renforce la gouvernance migratoire à plusieurs parties prenantes, à la fois au niveau national et régional.

L'objectif final de l'expertise fournie est de bâtir et de développer les capacités des institutions partenaires pour mieux remplir leurs fonctions premières et mener à bien leurs propres missions. Pour MIEUX, **le renforcement des capacités est considéré** :

- **comme un moyen** de renforcer les capacités des institutions pour effectuer les activités prescrites et pour aider les fonctionnaires à mettre en œuvre les activités définies ;
- **comme un processus** qui se manifeste via une pléthore de modalités, comme l'engagement des différentes parties prenantes dans les processus, l'encouragement de la communication et des réseaux, etc. ; et
- **comme une fin**, notamment dans le contexte du renforcement des capacités globales pour remplir les missions institutionnelles et pour participer à l'élaboration de politiques.



2.1. La valeur ajoutée de l'approche entre pairs en tant que fonction essentielle de MIEUX

L'amélioration de la base de connaissances sur la migration dans les pays partenaires grâce à l'approche entre pairs est au cœur de chaque action. L'approche entre pairs présente des avantages considérables par rapport aux approches qui n'impliquent que le fait d'engager des consultants ou des experts privés. Les autorités partenaires et les experts sont familiarisés avec les pratiques de l'UE en matière de migration, l'expérience des EM UE, et inversement. Par conséquent, MIEUX promeut non seulement le transfert, mais également **l'échange d'expertise**, ce qui bénéficie aussi aux EM UE participants.

C'est la nature innovante et inclusive du projet MIEUX qui m'a fait m'y intéresser de plus près, puis y participer. Le fait de recourir à des experts du Nord et du Sud et de réunir un éventail varié de responsables publiques en charge des politiques (d'organisations de la société civile, étatiques et paraétatiques) garantit, de mon point de vue, une vue globale et cohésive sur les questions, ce qui aide à trouver des solutions appropriées.

Les missions réalisées au Burundi et au Togo sont également un très bon moyen de tester de façon pratique les politiques migratoires qui ont été définies par des organismes nationaux ou internationaux. Elles permettent aux responsables publics chargés des politiques d'évaluer le fossé entre les ambitions déclarées et la réalité du terrain, chose qui nécessite la patience et la compréhension.

*M. Louis Berthelot
Conseiller politique au Service de migration et de développement
Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, France
Expert MIEUX au Burundi et au Togo*

Compte tenu des réalités régionales et mondiales actuelles, comme l'augmentation des flux entre les pays en voie de développement (migration Sud-Sud) et la croissance de la mobilité et de la migration au niveau intrarégional et interrégional, ainsi que de la nécessité de trouver des solutions communes aux défis régionaux communs, MIEUX a commencé à fournir une expertise par l'intermédiaire d'équipes mixtes d'experts originaires à la fois d'États membres et non membres de l'UE. Cela facilite le transfert d'expertise selon une **« approche de coopération**

entre pairs triangulaire » (experts « EM UE-Sud-Sud »). Par exemple, cette approche a été appliquée dans les actions mises en œuvre en Asie du Sud-est, au Malawi, au Mali, au Myanmar, au Togo, etc.

Le programme MIEUX est, pour moi, une authentique innovation dans le domaine de l'expertise en matière de migration. Les experts du Sud, souvent considérés comme « locaux », ont peu d'opportunités d'améliorer leur expertise au niveau international. MIEUX est un point de départ pour remédier à cela : il me donne la chance, d'une part, d'améliorer mon expérience en tant que conseiller traitant avec les Maliens vivant à l'étranger et, d'autre part, de côtoyer mes pairs du Nord et de bénéficier de leur expérience.

Ma participation à l'action du Burundi a été utile, je pense, du côté burundais, car ils se sont inspirés de la diaspora malienne pour formuler leurs propres politiques, basées sur les réalités de leur situation. Grâce à MIEUX, j'ai renforcé mes propres compétences professionnelles du fait de l'échange d'expérience avec mes homologues français. Nous avons collaboré sous le signe de la convivialité et de la complémentarité, et dans un esprit de partage des informations, avec le soutien de l'équipe MIEUX, hautement qualifiée et toujours à l'écoute.

M. Seydou Keita
Expert Migration et développement, ancien Conseiller du
Ministère des Maliens de l'Extérieur, Mali
Expert MIEUX au Burundi

Cette approche, qui est appliquée dans des cas particuliers et qui a été bien reçue par les institutions dans lesquelles elle a été utilisée, offre une excellente opportunité de partager des pratiques et est reconnue par les pays partenaires comme un moyen important de compléter l'expertise fournie par les EM UE. De la même façon, avec cette approche, MIEUX stimule la coopération entre les pays non membres de l'UE en identifiant et en engageant l'expertise qui n'est pas présente dans les administrations des EM UE, ou qui présente des **avantages comparatifs**.

Parmi ces avantages, on compte les similarités des environnements entre les pays (par ex. le contexte, les capacités, les politiques, les institutions et les systèmes), les expériences, la poursuite d'engagements et d'objectifs régionaux communs, et l'harmonisation des pratiques régionales, etc. MIEUX offre un espace pour tirer parti des pratiques complémentaires (d'un État non membre de l'UE), encourager le développement de réseaux d'échange

de connaissances, stimuler la coordination, augmenter l'impact de l'assistance et soutenir les efforts de renforcement de la coopération régionale en matière de mobilité et de migration. En outre, la coordination triangulaire sert de pont entre les pays partenaires, les EM UE et les États non membres de l'UE (administration du Sud), promouvant les synergies entre eux et aidant au développement de cadres de travail collaboratifs.

L'administration des Philippines pour l'emploi outre-mer est l'institution qui gère avec succès le programme d'emploi outre-mer du pays depuis plus de trois décennies. Le Programme d'emploi outre-mer des Philippines est reconnu internationalement comme le « programme modèle » de la migration liée au travail. Par conséquent, la POEA dispose d'une expérience très riche et l'action MIEUX constitue un nouvel endroit où elle peut partager cette expertise. Le transfert de capacités, d'expertise et de savoir-faire entre pairs parmi les fonctionnaires gouvernementaux est une approche très efficace car il est facile d'établir une connexion entre eux, étant donné qu'ils travaillent sur la même discipline. Ils peuvent facilement entretenir des relations, car ils ont des intérêts et un agenda communs. En outre, dans l'approche entre pairs, l'expert qui a une expérience personnelle ou directe dans le domaine étudié apporte des informations précises, ce qui donne davantage de crédibilité au processus dans son ensemble.

Mme Maria Teresa D. Delos Santos
Officier de supervision Travail et emploi, Division de formation
des travailleurs
Administration des Philippines pour l'emploi outre-mer (POEA)
Experte MIEUX au Myanmar

Une des valeurs ajoutées de l'approche entre pairs de MIEUX est que les processus de renforcement des capacités sont dirigés principalement par des **professionnels** d'agences liées à la migration. Cela permet une assimilation et une acquisition plus fluides des capacités et des connaissances grâce à la présentation d'exemples pratiques, d'une expérience concrète et de conseils pratiques. La dimension pratique de l'assistance technique a un impact sur l'apprentissage par l'expérience et l'absorption du savoir-faire, compte tenu du fait que les institutions et les individus assimilent les capacités et les connaissances plus facilement par l'intermédiaire de routines et d'expériences pratiques, ce qui consolide leur mémoire institutionnelle.



Afin de faciliter un haut degré de connectivité entre les experts et le transfert d'expertise via l'approche entre pairs, MIEUX a mis en place un certain nombre de pratiques, dont les suivantes :

- La mobilisation de l'expertise pratique et spécialisée dans tous les domaines de la migration ;
- La participation des experts tout au long de la mise en œuvre d'une action (activités multiples). Cela augmente leur compréhension de la situation dans le pays partenaire et son exposition à celle-ci, et permet la délivrance d'une assistance sur mesure. Les experts sont alors mieux préparés à répondre aux attentes des pays partenaires et aux objectifs de l'action, ainsi qu'à livrer des réalisations sur mesure ;
- Les équipes d'experts sont, dans l'ensemble, constituées d'experts des administrations de différents EM UE afin de garantir une dimension élargie de l'UE et d'exposer les partenaires à différentes pratiques des EM UE.

Les connaissances sont un facteur essentiel pour la capacité d'une organisation à effectuer des réformes politiques et à gérer les différents aspects de la migration. Par conséquent, le **transfert de connaissances** constitue une autre dimension significative de l'approche entre pairs de MIEUX. Cela permet aux institutions partenaires d'acquérir, de gérer et de générer des connaissances qui n'existaient pas auparavant dans l'organisation.

L'expérience indique qu'un transfert de connaissances efficace dépend des capacités d'absorption des bénéficiaires et des ressources internes qui leur permettent de s'améliorer davantage par eux-mêmes. Dans le cadre du projet MIEUX, le transfert de connaissances compte un certain nombre de composants, selon le degré d'absorption. Par exemple, le **« modèle de reproduction »** implique le transfert des techniques de formation, des outils de gestion des

données (par ex. l'action en Gambie sur la gestion des données) et des procédures institutionnelles (par ex. l'action Ghana I sur la réforme institutionnelle). Sinon, le **« modèle combinatoire »** appelle l'adaptation des connaissances pour convenir au contexte local et à la culture institutionnelle. Ce modèle est appliqué, par exemple, aux actions soutenant la formulation des objectifs et des options politiques (par ex. Kirghizistan II, Malawi II), les modalités d'engagement avec la diaspora (par ex. Ghana II, Burundi II) et l'établissement des structures et mécanismes de coopération et de coordination (par ex. Cap-Vert I).

J'ai été impliquée dans plusieurs actions MIEUX, non seulement en tant que Rapporteuse nationale au Ministère de la Sécurité nationale d'Argentine, mais également en tant qu'experte sur la traite des personnes pour l'action MIEUX au Pérou. Les partenaires sont motivés pour poursuivre leur coopération bénéfique avec le projet MIEUX du fait de ses excellentes réalisations, résultats de l'engagement et du dévouement de l'équipe MIEUX et des experts impliqués. Personnellement, je pense que le fait de travailler en tant qu'experte pour MIEUX constitue une expérience gratifiante et enrichissante qui crée une boucle de retours permanents grâce à l'échange de bonnes et de mauvaises pratiques, de méthodes pour surmonter les défis, de mécanismes de renforcement de la coopération et de la collaboration entre les différentes parties prenantes nationales, ainsi qu'en créant des liens personnels avec les bénéficiaires pour assurer la durabilité des contributions.

Il est enrichissant d'apprendre des expériences de pays ayant des contextes différents, cela apporte de nouvelles idées et m'aide à continuellement prendre du recul sur mon propre travail. Dans le même temps, les experts apprennent beaucoup les uns des autres en partageant des concepts, des expériences et des bonnes pratiques (par ex. lorsque j'ai travaillé avec des experts de l'UE). L'échange d'idées avec l'institution partenaire et les autres experts peut créer de nouvelles idées et solutions face aux défis. L'instauration de la confiance est essentielle pour travailler sur les questions sensibles comme la traite des personnes. Il ne suffit pas d'avoir des connaissances et de les partager, il est tout aussi important d'appréhender les problèmes, les besoins et le contexte. Sans confiance, l'autorité à l'origine de la demande peut ne pas être en mesure de profiter de l'assistance fournie.

*Mme Paula Honisch
Consultante dans le domaine de la migration, ancienne
membre du Ministère de la Sécurité nationale d'Argentine
Experte MIEUX au Pérou et Rapporteuse nationale MIEUX pour
la Sécurité nationale d'Argentine*

Toutes les actions MIEUX sont conçues pour permettre un **solide transfert de connaissances et de compétences pratiques** par l'intermédiaire de l'approche entre pairs. Plus précisément, les activités proposées sont prévues pour créer un chemin d'apprentissage qui offre aux experts des EM UE et des pays partenaires la possibilité d'assimiler les pratiques et les leçons apprises dans différents éléments de la gouvernance migratoire. En outre, le processus de développement et d'élaboration de différents produits (par ex. manuels, documents politiques, stratégies, directives, législation) en jumelant les experts MIEUX avec ceux d'institutions partenaires contribue à un transfert plus robuste et plus pratique de procédures, de pratiques et d'expériences. L'organisation de sessions ciblées dans lesquelles la méthodologie de « formation des formateurs » est appliquée consolide les compétences et les capacités des fonctionnaires et diffuse davantage les connaissances acquises aux autres collègues (par ex. les actions Malawi I, Mozambique, Philippines II, Sierra Leone I).

Rapport d'évaluation à mi-parcours (2014) :

Le système entre pairs est fiable pour opérationnaliser les politiques et pour ouvrir des espaces de dialogue dans des contextes difficiles, ce qui facilite les processus à long terme.

L'approche entre pairs permet un transfert fluide du savoir-faire, des pratiques et de l'expérience.

L'approche entre pairs contribue au **renforcement du dialogue et de la communication**, moyen reconnu comme efficace pour instaurer la confiance, développer une compréhension mutuelle et explorer de nouveaux chemins de coopération. Par conséquent, cette approche est bénéfique pour la création de réseaux formels et informels facilitant le contact entre les administrations des EM UE et des pays partenaires, ainsi qu'entre les différentes institutions des pays partenaires.

MIEUX est l'outil qui m'a permis d'observer la façon dont la migration est perçue dans les pays partenaires. MIEUX m'a donné l'opportunité de partager mes connaissances, ainsi que mon expérience pratique dans un environnement international où je peux échanger expertise, points de vue, opinions, idées et directions de développement futur. Cela m'a aidé à développer plus avant ma propre

expertise, que j'ai ensuite pu utiliser dans mon travail pour le Ministère du Travail et de la Politique sociale et pour le gouvernement de Bulgarie.

Le partage et l'échange entre pairs constituent une approche très efficace, principalement en permettant aux activités d'être conçues sur mesure afin de répondre aux besoins exacts des institutions du pays partenaire. Par ailleurs, le fait de traiter en face à face avec des collègues experts aide à bâtir des relations et une compréhension mutuelle, ce qui a une importance cruciale pour la réussite des activités de MIEUX.

M. Hristo Simeonov
 Chef d'unité, Libre circulation des travailleurs, migration et intégration
 Ministère du Travail et de la Politique sociale, Bulgarie
 Expert MIEUX au Kirghizistan

2.2. Principes et approches du projet MIEUX pour la transmission d'expertise

Tout au long de son existence, MIEUX a employé, et constamment amélioré et adapté le contenu d'un ensemble d'approches sous-jacentes qui sont cruciales pour garantir la réussite, l'efficacité et la productivité des interventions de renforcement des capacités à court terme et à petite échelle :

- **Appropriation, leadership et engagement**

L'appropriation nationale, qui est la clé de la réussite des actions de MIEUX, provient avant tout de la nature basée sur la demande de chaque action.

Une fois qu'une demande est déposée, le processus de **définition de la portée et de l'articulation des modalités de l'assistance technique** à fournir est immédiatement effectué en étroite coopération avec l'agence à l'origine de la demande, par différents moyens. Dans le cas où la définition des priorités et des besoins à traiter nécessite une analyse et un conseil plus approfondis, les actions sont conçues en deux étapes. Cela implique une mission exploratoire (étape 1) pour identifier les activités à proposer, avant leur mise en œuvre (étape 2). Chose importante, l'assistance de MIEUX est alignée sur les cadres politiques de développement globaux, les politiques migratoires existantes et les structures institutionnelles du partenaire, tout en reflétant les réalités et le contexte nationaux.



Lorsqu'une action a été approuvée, l'**appropriation et l'engagement** se manifestent par le biais de la **mise en œuvre des activités individuelles** qui varient en fonction de la nature de l'intervention. Les institutions partenaires **préparent le terrain pour l'arrivée des experts** en mission et sont pleinement impliquées dans la **réalisation de missions exploratoires**, afin que les recommandations et les idées soient bien mises en pratique. Elles sont également impliquées dans l'organisation des activités de suivi.

Les participants individuels (fonctionnaires) des pays partenaires **s'associent** aux experts MIEUX afin de livrer les résultats de l'action et de produire les réalisations attendues (par ex. l'élaboration de documents politiques, de stratégies, de plans d'action). Ils assurent également la **participation des autres agences concernées** aux consultations et aux événements, ou apportent leur **soutien pour la facilitation de l'organisation logistique des activités** (par ex. contribution en nature, affectation de personnel, etc.).

Lorsque les actions impliquent l'élaboration de documents politiques nationaux, l'appropriation et l'implication se font via le rôle de **leadership** joué par les agences à l'origine de la demande, notamment en

ce qui concerne le soutien des politiques, ainsi que la durabilité et la légitimité du processus. Le rôle de leadership implique également que les institutions partenaires fassent les efforts nécessaires pour garantir la nature inclusive du processus grâce à la sollicitation et à la participation de toutes les parties prenantes concernées et à l'instauration d'une connaissance, d'une confiance et d'une loyauté mutuelles entre elles. La création de groupes de parties prenantes (comités) et de groupes restreints (chargés de l'élaboration de livrables spécifiques), ainsi que la transparence du processus relèvent également de la responsabilité de l'agence à l'origine de la demande. Pour plus de détails, veuillez consulter la Section trois.

Une fois qu'une action est terminée, les institutions partenaires utilisent leur leadership pour **valider et garantir la transposition des résultats** atteints. Dans le cadre de ce processus, les partenaires de MIEUX présenteront eux-mêmes les livrables d'une action (par ex. une ébauche de document politique, un questionnaire pour la collecte de données, une stratégie de communication, un programme sur les procédures aux frontières, etc.) aux structures pertinentes pour l'approbation et la mise en œuvre, afin d'intégrer les résultats dans les institutions et les systèmes nationaux ou de poursuivre les efforts

de renforcement des capacités sur la base des méthodologies et des outils développés avec les experts MIEUX.

L'engagement actif des pays partenaires est également recherché dans le **suivi et l'évaluation** des activités individuelles, et l'action dans son ensemble est mise en œuvre grâce à des mécanismes et des outils de mise en place adéquats.

- **Durabilité et approche axée sur les résultats**

Le renforcement des capacités est un processus complexe dont la durabilité et l'impact peuvent être entravés par plusieurs facteurs internes et externes. Par conséquent, MIEUX accorde une attention significative à la durabilité de chaque intervention, en tenant compte de cette question dans son ensemble à tous les stades du cycle de l'action.

Premièrement, MIEUX cherche à lier ses actions aux **objectifs de développement nationaux** des pays partenaires. En outre, les activités proposées pour la mise en œuvre sont conçues pour être facilement transposées et articulées au sein des structures et objectifs institutionnels existants, des priorités et des stratégies des différentes autorités bénéficiant de l'assistance. Par conséquent, une fois la demande soumise, la **qualité de conception** de l'action potentielle est évaluée (phase d'enquête rapide) du point de vue du contexte national. L'objectif est de formuler des **objectifs réalistes** compte tenu de l'environnement dans lequel MIEUX interviendra (institutions, politiques, législation, faiblesses institutionnelles, etc.) et baser la formulation des interventions sur des cadres institutionnels, politiques et de renforcement des capacités clairs.

Le lancement d'une action dans un pays partenaire est généralement précédé par une **mission exploratoire ou d'orientation** dont l'objectif est d'identifier et de confirmer les critères de durabilité de chaque intervention. Cette pratique donne une claire indication du fait qu'une assistance technique à court terme requiert un processus de conception rigoureux et du fait qu'une évaluation systématique et une bonne compréhension du contexte sont nécessaires. Les missions exploratoires posent les fondements de la mise en œuvre ultérieure des activités de façon ciblée, d'une part en donnant aux experts des opportunités de prendre la mesure et d'appréhender le contexte migratoire dans un pays donné, et d'autre

part en permettant aux administrations partenaires d'inscrire l'action dans l'environnement institutionnel et politique existant. Par conséquent, ces missions établissent des fondements solides sur lesquels se baser et donnent une impulsion pour la poursuite du dialogue et de la coopération dans le cadre des activités de MIEUX et au-delà. Elles définissent également des attentes réalistes basées sur une compréhension des conditions et des complexités locales.

Mon implication en tant qu'experte externe auprès du projet MIEUX m'a donné l'opportunité de développer une compréhension concrète des défis auxquels sont confrontées les institutions des deux pays en matière de migration. Le fait de s'impliquer avec MIEUX facilite non seulement ce genre de compréhension approfondie, mais également les échanges avec des personnes très intéressantes issues de divers horizons. En outre, j'ai eu l'opportunité de travailler avec d'autres experts des pays de l'UE, et les discussions et les échanges entre pairs ont toujours été très enrichissants et bénéfiques. Le transfert de pratiques et d'expériences du contexte de l'UE vers des pays en voie de développement n'est pas toujours facile, requiert une adaptation et exige que nous, les experts, comprenions bien les besoins et le contexte des pays ; ce chemin s'avère enrichissant dès qu'on l'emprunte.

La plus grande récompense a toutefois été l'opportunité de travailler sur quelque chose de concret ; de bâtir quelque chose avec les partenaires des pays, tout en établissant une relation basée sur une confiance et une compréhension mutuelles. Je suis ainsi très reconnaissante envers l'ensemble des partenaires, l'UE et l'équipe du projet MIEUX pour cette opportunité, et je ne peux qu'encourager les autres experts à s'impliquer.

*Mme Markéta von Hagen
Consultante indépendante en coopération internationale pour
le développement
Experte MIEUX au Ghana et aux Philippines*

Étant donné que la formulation des demandes d'assistance technique n'est pas toujours le produit d'une approche coordonnée au sein du gouvernement des pays partenaires, mais reflète plutôt la vision d'une agence, il est essentiel, surtout dans le cas d'actions soutenant le développement de politiques et de stratégies, de veiller à ce que le **processus soit bien coordonné et inclusif**, et soit finalement repris par le gouvernement. Dans ces circonstances, les missions

exploratoires (impliquant des réunions et des consultations avec un large éventail d'acteurs) sont destinées à sensibiliser sur la signification des aspects « à l'échelle du gouvernement » et « à participation élargie » d'une action donnée. Cela aide à établir une compréhension des attentes des différents acteurs et facilite l'adaptation des interventions aux structures et organisations existantes. **Exemples d'actions qui impliquaient des missions exploratoires à l'échelle du gouvernement :** Arménie, Azerbaïdjan I, Burundi I, Cap-Vert I, Ghana II, Philippines II, Sénégal.

Ce projet est un des plus fascinants dans lesquels je me suis impliqué. J'ai été agréablement surpris par la convergence des points de vue des membres de l'équipe, l'excellente atmosphère dans laquelle nous évoluions et la parfaite organisation de la mission d'enquête. En effet, il est complexe d'organiser une mission transversale et de sélectionner les bons interlocuteurs. L'équipe a souvent coordonné la prise de décisions pour atteindre le meilleur résultat possible. Une autre bonne surprise a été d'observer un esprit d'équipe infaillible, chose que je n'avais jamais constatée au cours des mes précédents projets. Il est indéniable que les réunions quotidiennes et la nature tripartite du travail entre les experts et le représentant du projet MIEUX de l'ICMPD ont contribué à cet esprit si vital à la réussite globale du projet.

*Lieutenant-colonel Eric Panloup
Coordinateur national de la lutte contre la traite des êtres humains au sein de la Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains, France
Expert MIEUX au Maroc*

Les missions exploratoires sont extrêmement importantes dans les actions soutenant l'**amélioration des systèmes de formation**. Dans ces cas, les missions visent à évaluer les lacunes et les besoins institutionnels en matière de formation, par exemple en ce qui concerne les écoles de gardes-frontières, les académies de police et les centres de formations d'agences ou de ministères spécifiques. Les domaines étudiés incluent la disponibilité des outils de formation, les modalités et les méthodes utilisées dans le processus de formation (par ex. cursus, programmes, modules), les techniques déployées, la formation continue des formateurs, les ressources humaines, etc. Cela permet de définir plus précisément l'activité de renforcement des capacités en matière de suivi et aide à garantir un impact plus

important à l'issue des interventions. La sélection des modalités les plus appropriées pour fournir un soutien sur mesure à ce stade prépare le terrain pour l'intégration des résultats de l'action dans les programmes de formation des institutions partenaires et leur institutionnalisation. **Exemples d'actions :** Colombie, Malaisie, Mozambique, Palestine, Rwanda.

L'assistance fournie par MIEUX n'implique pas nécessairement la mise en place de nouvelles organisations ou de nouveaux systèmes. **MIEUX cherche à intégrer l'assistance fournie aux processus politiques, ainsi qu'aux actions et aux cadres organisationnels et de formation nationaux existants**, en les utilisant comme supports ou comme points d'entrée vers des initiatives axées sur les résultats et menées au niveau national. Les actions de MIEUX sont composées d'un ensemble d'activités interconnectées qui, lorsqu'elles sont combinées, ont un potentiel significatif pour produire des résultats durables et avoir des effets multiplicateurs, notamment en association avec d'autres interventions. Par conséquent, les sessions de formation sont organisées en se basant sur des produits, des boîtes à outils et des techniques de formation spécifiques (par ex. des manuels, des livrables d'experts, des programmes, etc.) qui peuvent être facilement intégrés aux systèmes de formation nationaux. **Exemples d'actions :** Cambodge, CEDEAO, Rwanda.

Les **actions sur la gestion des données** équipent les pays partenaires des outils nécessaires pour améliorer leurs systèmes de données (par ex. des questionnaires, des directives, des analyses de données), ainsi que des connaissances et des compétences nécessaires pour les mettre en pratique. Pour améliorer la durabilité des cours de formation, la méthodologie de transmission est réorientée grâce au passage de cours classiques à des équivalents de formation des formateurs, ainsi qu'à l'implication de fonctionnaires d'organisations et de niveaux différents. **Exemples d'actions :** COMESA II, Gambie, Jordanie, Laos.

Les interventions qui impliquent l'élaboration de cadres politiques, de stratégies ou de plans d'action nationaux emploient des méthodologies spécifiques (par ex. le cycle des politiques publiques). Ces interventions soutiennent la création de mécanismes interagences spécifiques et de groupes de travail de rédaction et leur proposent des sessions d'information thématiques (renforcement des capacités) qui

contribuent à la mise en place d'un processus national de long terme. Les interventions de ce genre peuvent être facilement reproduites pour d'autres exercices similaires et, de façon plus importante, elles contribuent au renforcement du dialogue et de la coordination au niveau national. Pour plus de détails, veuillez consulter la Section trois.

Parmi les autres interventions illustrant l'impact de MIEUX, on compte les actions sur la gestion des frontières et la sécurité des documents, qui confèrent aux participants les capacités et les aptitudes nécessaires pour détecter les irrégularités et les activités criminelles aux frontières. **Exemples d'actions :** Afrique de l'Ouest et centrale I, Cambodge, Malaisie, Malawi I, Mozambique, Sierra Leone I.

Les interventions sur la diaspora fournissent aux institutions partenaires une pléthore d'actions et de mesures possibles pour obtenir un meilleur engagement des différentes parties prenantes en matière de coopération et de dialogue, et encouragent certaines activités, comme les consultations entre le gouvernement et la diaspora ou le développement de plans de communication. **Exemples d'actions :** Burundi II, Ghana II, Malawi III, Tadjikistan I.

MIEUX cherche à appliquer **à ses interventions** une **approche systématique** intégrée dans le contexte national en vue d'augmenter l'impact de l'action, de contribuer au développement de capacités durables, autonomes et reproductibles dans les pays partenaires et d'encourager la transformation de l'assistance fournie en pratiques institutionnelles sur mesure. Le chemin vers un potentiel d'impact à long terme est préparé via plusieurs modalités, notamment la participation plus importante et plus large de plusieurs acteurs et la facilitation des contacts formels et informels, le développement de capacités et d'aptitudes pratiques (activités d'apprentissage par la pratique), la désignation de points focaux nationaux, etc. Par conséquent, MIEUX se concentre à la fois sur les demandes de réalisations traditionnelles pour l'assistance technique (par ex. les cours de formation, les ateliers, les rapports, etc.) et sur des approches plus novatrices centrées sur la performance institutionnelle, les exercices pratiques conjoints entre les experts, etc. Parmi les autres facteurs contribuant à la réalisation des résultats, on compte la combinaison de l'assistance technique avec les autres types de coopération disponibles au niveau

national, et le développement grâce au partenariat avec les acteurs de l'UE et les autres partenaires du développement.

Les événements MIEUX organisés en Moldavie facilitent la création d'une plate-forme de dialogue entre l'UE et les pays du Partenariat oriental qui ont contribué à une meilleure coopération dans le domaine de la justice et des affaires intérieures. Le projet MIEUX a prouvé qu'il était un outil ergonomique et flexible répondant aux besoins et aux priorités spécifiques de la Moldavie et du Partenariat oriental dans son ensemble à un moment important.

Suite à la conférence internationale intitulée « La contribution des partenaires d'Europe orientale au programme de Stockholm : des synergies pour améliorer la mobilité et renforcer la sécurité » (24 et 25 janvier 2011, Chişinău), un ensemble de recommandations ont été produites. Leur pertinence a été confirmée par le fait que nombre d'entre elles ont été reprises dans la Communication de la Commission européenne sur la coopération dans les domaines de la justice et des affaires intérieures dans le cadre du partenariat oriental du 26 septembre 2011 et dans les Conclusions du Conseil de l'UE dans le domaine de la justice et des affaires intérieures dans le cadre du partenariat oriental des 13 et 14 décembre 2011.

Par le biais des événements régionaux organisés, MIEUX a aidé à améliorer le profil et la visibilité de la Moldavie dans le domaine de la justice et des affaires intérieures, à promouvoir son approche proactive et son appropriation du dialogue et de la coopération entre les institutions, ainsi qu'à garantir que les recommandations de la conférence soient reflétées dans les documents politiques de l'UE concernés.

*Mme Daniela Morari
Directrice générale, Direction générale pour l'intégration
européenne
Ministère des Affaires étrangères et de l'Intégration
européenne de Moldavie*

- **Flexibilité**

La délivrance de l'assistance dans le cadre de MIEUX requiert une approche flexible qui permet l'adaptation aux circonstances imprévues, par exemple de nature institutionnelle ou politique, qui peuvent avoir un impact sur la mise en œuvre. Les actions sont donc conçues d'une façon qui combine différentes



modalités de transfert d'expertise (assistance sur site et à distance, formation des formateurs, mise en place de groupes de travail nationaux, etc.). La conception permet l'ajustement des interventions à l'issue des missions exploratoires pour l'utilisation des différents canaux de communication du pays partenaire (extension du réseau) et pour la mise en place d'équipes d'experts en vue de faciliter un transfert d'expertise rapide. Le suivi constant des activités permet l'adaptation des approches et des méthodes au cours de la mise en œuvre, afin que l'obtention des résultats attendus ne soit pas gênée.

Rapport d'évaluation à mi-parcours (2014) :

La flexibilité de MIEUX distingue ce type d'assistance des modèles des autres programmes.

- [Nature inclusive et mise en place d'un réseau](#)

Grâce à une approche collaborative, les actions de MIEUX cherchent à réunir dans le cadre d'un même objectif différents acteurs ayant des compétences dans le domaine de la migration au niveau national ou régional. Cette approche est essentielle dans le domaine de la migration afin de garantir un engagement continu des différentes parties prenantes et de pérenniser l'impact des interventions dans un processus réellement dirigé au niveau national. Par conséquent, bien que les demandes soient générées par une agence nationale, la participation active d'autres entités internes et externes au gouvernement est garantie dans une large mesure. Le résultat final est que l'alignement avec les objectifs institutionnels est progressivement atteint au bénéfice de tous les efforts du gouvernement, en tirant parti de la nature diverse mais complémentaire des mandats des différentes parties prenantes. À ce jour, MIEUX a réussi à susciter une forte adhésion de la part des différents partenaires au niveau national pour les actions

relatives à la gestion des données, au développement de politiques, à l'élaboration de cadres juridiques, à la gestion des frontières, etc.

MIEUX vise à générer des réseaux formels et informels, ainsi que des plates-formes inclusives permettant aux partenaires nationaux d'échanger une expérience pertinente et d'entretenir cette forme de coopération au-delà de la durée de vie des actions individuelles. De la même façon, MIEUX est très bien placé et efficace pour mettre en place des réseaux entre les experts des EM UE et des pays partenaires et ceux des États non membres de l'UE, qui sont invités à partager leur expérience dans le cadre de l'approche de coopération triangulaire entre pairs.

- [Complémentarités et synergies](#)

Un des objectifs de MIEUX est d'instaurer des synergies actives avec d'autres initiatives de l'UE ou d'autres organisations et d'éviter les doublons avec des activités similaires effectuées par d'autres donateurs. Plus précisément, sa complémentarité avec des interventions à moyen et long terme existantes est considérée comme particulièrement importante. Lorsqu'il s'associe à des instruments de financement existants, MIEUX augmente davantage l'impact de la coopération de l'assistance technique de l'UE avec les pays partenaires.

Rapport d'évaluation à mi-parcours (2014) :

MIEUX comble le fossé entre la programmation à moyen et long terme de la CE et les initiatives des autres donateurs. Les actions de MIEUX sont intégrées ou adaptées aux autres actions en cours.

MIEUX n'est pas un programme autonome, il est davantage intégré à un système d'assistance plus grand. Afin d'assurer une meilleure durabilité de ses interventions, les actions MIEUX exploitent au maximum les objectifs de développement stratégique des pays bénéficiaires et les résultats des actions en cours ou terminées financées par l'UE, les EM UE et les autres agences internationales de développement. Par conséquent, la mise en place de synergies et de liens avec d'autres projets se fait tout au long du cycle de vie de chaque action, en commençant par le développement de la fiche d'action (collecte d'informations et retour des délégations de l'UE et/ou d'autres partenaires internationaux du

développement), lors des missions exploratoires (réunions avec les délégations de l'UE, les donateurs et les organisations internationales, les EM UE, etc.), et aux différents stades de la mise en œuvre (implication dans les activités, débriefings, coordination des efforts, etc.). Certaines actions MIEUX sont associées aux priorités politiques de l'UE, en particulier aux Partenariats sur la mobilité. Un certain nombre d'actions ont bénéficié d'activités déjà financées par les EM UE dans les pays partenaires (par ex. Burundi I, Ghana I, Malaisie, Sénégal, Togo I.).

Rapport ROM (2013) :

MIEUX ouvre des canaux de coopération avec et entre les organisations internationales, le secteur universitaire, les think tanks, les ONG et les parties prenantes du développement. Il promeut les synergies et l'échange de connaissances, ainsi que la coopération et la transmission d'expertise.

2.3. Modalités de délivrance du renforcement des capacités

Une fois que les besoins d'assistance technique ont été identifiés, différentes modalités de renforcement des capacités et différents mécanismes de délivrance sont envisagés, conformément aux approches et aux

principes susmentionnés. Le choix de l'intervention prend pleinement en compte, entre autres choses :

- les besoins et les priorités les plus urgents des institutions partenaires ;
- les actions passées et en cours ;
- le besoin d'adopter une approche holistique du soutien à fournir ;
- la réelle possibilité d'atteindre les résultats ;
- l'association de différentes formes de soutien sur le terrain et à distance ;
- la pertinence et la disponibilité de l'expérience et de l'expertise à fournir (en UE et dans la région, appliquant ainsi l'approche de coopération triangulaire) ;
- la valeur ajoutée de certaines réalisations sur d'autres (par ex. conseil, développement de livrables concrets, sessions d'information, etc.) ;
- la facilitation de l'intégration régionale, l'impact potentiel de l'intervention et sa durabilité ;
- les capacités disponibles au sein des structures existantes.

Le tableau ci-dessous dresse la liste des différents types d'interventions employés par MIEUX pour le renforcement des capacités :

INTERVENTION	CARACTÉRISTIQUES	MODALITÉS
PARTAGE D'INFORMATIONS, DE PRATIQUES ET DE SAVOIR-FAIRE	Transfert de capacités, de connaissances et de pratiques théoriques et concrètes via différentes techniques et méthodologies	Réunions et séminaires Sessions thématiques Visites d'étude Formation des formateurs
CONSEIL	Soutien dans le pays et à distance pour élaborer des documents politiques et des outils de mise en œuvre, rédiger des législations et des directives, identifier les problèmes et formuler des solutions	Consultation et réunions de groupes de travail nationaux en charge de développer les livrables voulus Missions d'enquête
CRÉATION D'UN RÉSEAU	Échange d'informations et d'expertise au niveau national et régional entre les experts (EM UE –pays partenaires-États non membres de l'UE)	Désignation de points focaux pour les processus conjoints (par ex. le développement de plans d'action, de législations, de manuels, etc.) Comités de parties prenantes Coopération entre pairs triangulaire
PARTENARIAT	Partenariat entre les représentants des institutions nationales Partenariat entre les EM UE et les pays partenaires Événements régionaux et partenariat entre les pays de la région et les parties prenantes régionales	Activités régionales ou multilatérales Initiation et soutien à la coopération, du dialogue et de la communication Visites d'étude dans les EM UE

MIEUX entreprend des actions de formes variées ciblant différentes dimensions et différents niveaux, notamment les suivants : élaboration de politiques, développement institutionnel, base de connaissances, coopération et cadre réglementaire. L'assistance technique de MIEUX va plus loin que la formation traditionnelle, elle implique le développement des capacités des institutions et des processus, le soutien des pratiques de formation et du partage des connaissances, l'encouragement des partenariats, le soutien de la création de réseaux et la prise en compte des besoins de plus d'une agence.

Action Cap-Vert I-Élaboration de la politique d'immigration nationale

Cette action impliquait les quatre types d'interventions.

Le processus participatif de développement d'une stratégie nationale d'immigration et son plan d'action (conseil) via la mise en place d'un groupe interagences (création de réseau) a encouragé une meilleure coopération au niveau interagences (partenariat) et créé pour les agences nationales une compréhension commune (partage d'informations) des défis nationaux qui doivent être affrontés conjointement. L'action a également contribué à la mise en place de l'Unité de coordination de l'immigration, qui est une structure rassemblant plusieurs parties prenantes pour développer et mettre en œuvre les politiques d'immigration au Cap-Vert.

2.4. Suivi et évaluation des interventions de MIEUX

MIEUX a développé, avec le temps, un ensemble d'outils de **suivi et d'évaluation**¹⁰, ciblant des groupes spécifiques au niveau individuel et institutionnel (par ex. institutions partenaires, participants, experts) et utilisés à différents stades du cycle d'action, en vue d'assurer un suivi constant de la pertinence et du potentiel des actions. Ce processus aide également à prendre des mesures d'atténuation pour relever les défis et à garantir l'efficacité des activités. L'accent est donc mis sur les informations collectées auprès de différentes sources, les méthodes et les outils utilisés

pour les collecter et leur analyse. L'analyse tient compte des résultats à court, moyen et long terme.

L'**impact à court et moyen terme** est jugé en évaluant chaque activité et chaque action grâce à un outil dédié qui est utilisé par l'équipe MIEUX, en fonction des retours des participants, des institutions et des experts. Ensuite, les résultats de cet exercice sont encore regroupés et comparés avec les résultats et les objectifs globaux attendus par MIEUX pour formuler des conclusions et tirer les enseignements qui en découlent. Ce processus est à la fois utile et nécessaire pour mesurer dans quelle mesure les résultats attendus (activité-action-programme) ont été atteints et la façon dont les activités sont effectuées, afin d'identifier les défis possibles pouvant émerger lors de la mise en œuvre et d'adapter les activités à toute modification sur le terrain. Il permet également l'identification des interventions à mettre en place pour assurer le suivi des actions en fonction des résultats atteints, qui sont intégrés aux cadres nationaux existants.

Toutefois, le suivi et l'évaluation de l'**impact à long terme** peuvent représenter un défi pour un dispositif de cette nature. Ce type de suivi est actuellement assuré avec le soutien des délégations de l'UE dans les pays partenaires en collectant des informations via un questionnaire complet de retour des partenaires à l'issue de l'action et un suivi direct avec les institutions partenaires, par exemple dans le cadre des actions régionales ultérieures dans lesquelles elles sont impliquées. Il peut y avoir une autre opportunité d'évaluer l'impact à long terme lorsqu'une seconde demande d'assistance technique est déposée par le même pays partenaire (pas nécessairement par la même entité), permettant ainsi d'évaluer, lorsque c'est possible, dans quelle mesure les interventions ont eu un impact sur la réforme administrative, ou sur les changements législatifs/politiques. D'autres défis découlent du fait que la période de temps entre les interventions de renforcement des capacités et l'obtention des résultats voulus peut être longue (par ex., une ébauche de stratégie est validée et approuvée longtemps après la fin d'une action). De la même façon, les résultats peuvent s'étendre sur plusieurs institutions et la coordination peut diminuer une fois l'action terminée.

¹⁰ Retours des participants (à l'issue des séminaires, sessions d'information, etc.) ; retours des institutions partenaires (à l'issue des actions) ; rapport d'experts (après chaque mission) ; rapport d'évaluation de l'activité (réalisé par l'équipe MIEUX à la fin de chaque activité) ; rapport de mise en œuvre de l'action (préparé par l'équipe MIEUX à l'issue de l'action).

Exemples de suivi et d'évaluation : retour des participants et des pays partenaires

L'analyse des retours collectés auprès des différents groupes cibles indique que les interventions de MIEUX contribuent à mettre en place et à renforcer la coopération au niveau national et régional ; à armer les participants de politiques, mécanismes et pratiques dans différents domaines ; et à renforcer les capacités institutionnelles, etc.

Les mêmes outils indiquent que les acteurs ayant participé ont gagné l'expérience et les connaissances nécessaires pour améliorer leurs stratégies, en traitant différentes questions, et que l'expertise fournie est de grande valeur pour les politiques et efforts en cours en matière de migration. Plus significativement, il est reconnu que l'expertise offerte (par ex. pour la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures politiques, plans d'actions, etc.) a été intégrée par les institutions partenaires à leurs structures et cadres institutionnels (par ex. sous-comités). En outre, les personnes interrogées indiquent que les connaissances partagées, l'expertise fournie et les compétences acquises lors des activités de MIEUX ont un potentiel important pour entraîner des impacts et des changements institutionnels à plus long terme. Elles font ainsi référence à la mise en application des connaissances acquises à des fins d'élaboration de politiques, de gestion et de développement de projets, d'amélioration des rôles de coordination, de diffusion des connaissances auprès d'autres collègues et de mise en place de réseaux.

L'assistance de MIEUX est considérée comme étant très pertinente pour le travail quotidien des participants et des institutions partenaires. L'expertise fournie est également très importante en matière de partage de connaissances, d'idées et de recommandations, et la mise en œuvre des actions se fait de manière très efficace.

Autres modalités permettant à la fois de faire le suivi et d'évaluer les actions individuelles et le programme dans son ensemble, le ROM et l'EMT ont été effectuées en 2013/2014, et leurs résultats sont présentés tout au long de cette publication.

2.5. Défis liés à la délivrance d'un renforcement des capacités à court terme

Le processus de mise en œuvre d'actions de renforcement des capacités s'accompagne d'un ensemble de défis découlant de la diversité des acteurs impliqués, des changements opérationnels et politiques imprévus et de la nature et du niveau d'expertise requis. Voici les défis qui se posent le plus souvent pour le projet MIEUX :

- Difficultés à identifier les experts des administrations des États membres de l'UE dans certains domaines politiques, comme la migration et le développement, le développement de politiques, la migration liée au travail, l'orientation préalable au départ, etc. Le réseau de recrutement d'experts a par conséquent été élargi en appliquant l'approche de coopération triangulaire ;
- L'implication de certains États membres de l'UE dans les actions MIEUX n'a pas atteint son plein potentiel, le principal argument avancé par leurs administrations étant des effectifs insuffisants, l'indisponibilité du personnel ou le peu d'intérêt dans des régions ou des pays tiers spécifiques ;
- L'assurance d'un bon équilibre entre réactivité, rapidité et appropriation nationale « active » peut, dans certains cas, s'avérer difficile. Cela peut avoir un effet sur toutes les phases de l'action, en particulier sur la mise en œuvre, du fait de changements politiques, de la rotation du personnel, des changements juridiques, etc. L'adaptabilité et la flexibilité aux environnements changeants (par ex. les aspects procéduraux et de communication) contribuent grandement à relever ces défis ;
- La formation s'adressant par nature à des individus, son impact est limité, à moins que les résultats ne soient institutionnalisés. À cet égard, les interventions de MIEUX cherchent à impliquer les institutions sur tout le paysage gouvernemental et à employer des méthodes adaptées, afin que les connaissances et les compétences acquises soient diffusées à l'échelle nationale ;
- Une difficulté supplémentaire peut être provoquée par la coordination entre les administrations dans le pays partenaire ou le niveau de représentativité de l'autorité à l'origine de la demande lors de la mise en œuvre, en particulier, d'actions à caractère national (par ex. développement de



politiques, législation, etc.). La mission d'enquête constitue par conséquent, dans la plupart des cas, une phase essentielle qui permet d'améliorer la sensibilisation des différentes parties prenantes quant à l'importance de la coopération de plusieurs parties prenantes et d'une bonne compréhension du processus de gestion de la migration dans son ensemble, de sorte qu'une adaptation plus poussée des activités prévues soit effectuée au besoin.

2.6. Principaux messages et principales leçons tirées

- **La méthode entre pairs est efficace pour délivrer une assistance technique et développer les capacités de coopération**

- Sa nature basée sur la demande garantit l'efficacité des interventions ;
- L'échange entre pairs facilite le partage de connaissances, de bonnes pratiques et d'expérience, et améliore le capital de connaissances des pays partenaires, essentiel aux processus de réforme politiques ;
- Il est utile d'engager différents partenaires, de diversifier la coopération et de renforcer les partenariats ;

- Elle crée des environnements propices au fonctionnement inclusif, aux dialogues et à l'identification de solutions ;
- L'assistance doit être fournie de manière flexible, disposer d'une boîte à outils composite et mélanger des instruments en fonction des besoins locaux ;
- L'approche entre pairs contribue au développement de nouvelles compétences susceptibles d'avoir un impact rapide ;
- Elle se concentre non seulement sur le renforcement des capacités, mais également sur le renforcement des compétences.

- **L'approche de coopération entre pairs triangulaire bénéficie d'une impulsion croissante**

- La coopération triangulaire présente des avantages comparatifs et constitue un cadre supplémentaire pour soutenir les pays partenaires dans le renforcement de leurs capacités ;
- Elle constitue un cadre important de facilitation de la coopération en matière de migration entre les pays d'une même région ou d'un même continent ;
- Le partage des connaissances, la formation mutuelle et le développement de capacités se trouvent au cœur de la coopération entre pairs triangulaire.

• Appropriation

- L'appropriation est encouragée par les caractéristiques basées sur la demande et adaptatives du projet MIEUX, ainsi que par les évaluations des besoins et le traitement de besoins identifiés dans le cadre d'actions sur mesure ET basées sur le contexte ;
- Les interventions doivent être liées à des stratégies de développement national plus larges, placées dans le contexte de l'intérêt global et répondant aux réalités locales ;
- L'alignement avec les interventions menées localement facilite la satisfaction des attentes et l'obtention des résultats proposés ;
- La compréhension du contexte local est une condition préalable essentielle à la réussite de la coopération ;
- Le leadership est essentiel pour bâtir un environnement propice et favorable, promouvant les points de vue et les idées de plusieurs parties prenantes ;
- MIEUX agit comme facilitateur, les processus soutenus dans le cadre de ses actions étant menées par des agences locales ;
- Des mécanismes et systèmes institutionnels efficaces, avec la participation des parties prenantes, sont nécessaires pour poursuivre, coordonner et intégrer les résultats des interventions ;

- Les actions doivent être placées dans le contexte opérationnel et institutionnel adapté ou dans les cadres politiques appropriés.

• L'approche entre pairs facilite l'essai d'approches et d'interventions innovantes

- Compte tenu de la complexité de la migration et de sa nature changeante, la coopération peut répondre à plusieurs besoins et sujets d'intérêt émergents des pays partenaires.

• L'assistance technique est davantage que technique

- Elle fait partie d'une relation plus large entre toutes les parties impliquées. Elle implique l'instauration d'une confiance, d'une loyauté et d'une compréhension mutuelle ;
- Elle sert de guide utile pour les politiques et initiatives futures, s'éloignant de la perspective étroite consistant à ne se concentrer que sur la formation et sur un conseil ad-hoc sous des formes d'assistance autonomes ;
- Le cadre d'action et de coopération conjointes de MIEUX va au-delà du transfert de compétences, car il se concentre également sur le soutien de changements générés en interne pour renforcer les compétences et les capacités institutionnelles.



Section trois

OUVRIRE LA VOIE À DES POLITIQUES MIGRATOIRES BASÉES SUR DES FAITS : APPROCHES DE L'INITIATIVE MIEUX

MIEUX a démontré son efficacité en matière de soutien aux pays partenaires dans le processus d'élaboration de cadres et de stratégies politiques complets sur la migration, ou sectoriels, s'attaquant à des domaines spécifiques de la migration (par ex. la gestion des frontières, la lutte contre la traite, l'engagement de la diaspora, etc.). Compte tenu de sa nature et de ses caractéristiques, MIEUX a progressivement développé et appliqué un ensemble de pratiques, de méthodologies et de normes qui sont ajustées en fonction des besoins, du contexte, de la structure institutionnelle et de la culture de chaque pays, ainsi que de la préparation des fonctionnaires à la rédaction de documents politiques.

Cette section décrit les approches et l'expérience de MIEUX en matière de support aux pays partenaires dans le processus de développement de leurs politiques et stratégies migratoires, ce qui prouve qu'il s'agit d'une méthodologie durable qui peut être adaptée et reproduite par d'autres pays mettant en œuvre des efforts similaires. Les interventions de MIEUX mettent l'accent à la fois sur la préparation du terrain nécessaire à élaborer des politiques basées sur des faits (par ex. en renforçant les capacités et les systèmes de gestion des données) et en fournissant au processus d'élaboration de politiques des données et des statistiques disponibles dans plusieurs sources, de sorte que les options politiques proposées soient équilibrées, éclairées, cohérentes, viables, réalisables et axées à la fois sur les résultats et sur l'impact.

Cette corrélation entre la gestion des données et le processus d'élaboration de politiques, compte tenu de l'importance d'une élaboration de politiques mieux éclairée par des données, des statistiques et des faits, est décrite ci-dessous.

3.1. Amélioration des systèmes de gestion de données : une étape essentielle pour rédiger des politiques basées sur des faits

Ces dernières décennies, le concept de politique basée sur des faits a bénéficié d'une attention accrue, le changement se faisant progressivement depuis la prise de décisions basées sur des opinions. **L'élaboration de politiques basées sur des faits** peut se définir comme une approche qui « aide les gens à prendre des décisions éclairées au sujet de politiques, de programmes et de projets en plaçant les meilleurs faits disponibles grâce aux recherches au cœur du développement et de la mise en œuvre des politiques¹¹. La recherche systématique devrait constituer la base de toute collecte de faits.

Pour que les politiques migratoires soient pertinentes, efficaces et axées sur les résultats, elles doivent être fondées sur des faits concrets et basés sur des recherches concernant les migrants. Toutefois, les

¹¹ Davies P.T., 1999, What is evidence based education? (Qu'est-ce que la formation basée sur les faits ?) In : British Journal of educational studies, 47 (2), 108-121. Traduction libre.

données que produisent un grand nombre de pays sur la migration ne sont pas fiables, actualisées, ni harmonisées selon les recommandations internationales. Le manque de données fiables et complètes constitue un réel obstacle pour les gouvernements, freinant le processus d'élaboration de politiques appropriées visant à garantir des résultats positifs pour le développement. Le manque de données précises nuit à la bonne compréhension des dynamiques et des impacts complexes, ce qui peut entraîner des conséquences significatives pour les migrants et les pays de destination, d'origine et de transit. Dans de nombreux pays, les décalages en termes de capacité structurelle et technique à rassembler et utiliser les données représentent un défi supplémentaire pour parvenir au développement du plein potentiel de la migration.

La Communication de la CE de 2013 sur la *Maximisation de l'impact des migrations sur le développement*¹² souligne l'importance d'une base de connaissances suffisante en matière de migration. Des vues d'ensemble plus fiables et plus comparables des questions liées à la migration au niveau régional et mondial sont nécessaires pour maximiser les bénéfices de la migration sur le développement. La CE encourage les initiatives de soutien aux pays en voie de développement pour le renforcement de leur capacité à collecter et à analyser les données relatives aux liens entre migration, mobilité et développement.

MIEUX a facilité l'échange de connaissances sur la gestion des données migratoires dans six pays (Arménie, Gambie, Jordanie, Laos, Rwanda et Tunisie) et dans une CER (COMESA).

Le renforcement des capacités fourni dans le domaine de la gestion des données porte sur les points suivants :

- **Renforcement des capacités** de production, d'analyse, d'utilisation et de diffusion des données ;
- **Établissement d'une relation** entre les tendances migratoires émergentes et les tendances socioéconomiques, démographiques et environnementales ;
- **Sensibilisation et compréhension** des différents moyens de collecter des données et d'intégrer les dynamiques de migration dans une élaboration de politiques basées sur des faits (Laos) ;

- Développement de **pratiques et d'outils institutionnels** liés à l'analyse des données (Gambie, Rwanda) ;
- Élaboration de **directives et de manuels sur la gestion des données** au niveau interagences en vue d'harmoniser les approches et d'augmenter la coopération au niveau national (Jordanie) ;
- Soutien aux **nouvelles structures** traitant de la gestion globale des données migratoires et de leur organisation institutionnelle du travail (Tunisie) ;
- Contribution à **l'harmonisation des données** au niveau régional (COMESA II) ;
- **Cartographie des sources de données** et transmission de directives et d'expertise pour des améliorations futures (COMESA II, Jordanie) ;
- Mise à disposition d'expertise en relation avec la préparation du recensement de la population nationale (Jordanie).

Cartographie des sources de données nationales et évaluation de leur qualité pour obtenir une image plus claire des forces et des limites des éléments factuels nationaux en matière de migration

Aucune source de données unique n'est en mesure de refléter la complexité de la migration internationale. Un grand nombre de sources différentes produisent différents types de statistiques migratoires, chacune ayant ses forces et ses limites propres. Le Tableau ci-après donne une vue d'ensemble des principales sources de données utilisées pour la collecte d'informations sur les flux migratoires et le stock de population.



¹² COM (2013) 292 final, Bruxelles, 21/05/2013, accueilli favorablement par le Conseil en juillet 2013.

DISPONIBILITÉ DES DONNÉES MIGRATOIRES ET OBJET DE LA COLLECTE DES DONNÉES PAR TYPE DE SOURCE

SOURCES	DONNÉES RELATIVES AUX FLUX MIGRATOIRES		DONNÉES RELATIVES AU STOCK DE POPULATION	
	Immigration	Émigration	Immigration	Émigration
Recensement de la population	+	+/-	+	+/-
Enquêtes auprès des ménages	+	+/-	+	+/-
Enquêtes auprès des voyageurs transfrontaliers	+	+	-	-
Enquêtes spéciales	+	+/-	+	+/-
Cartes de passage à la frontière	+	+	-	-
Registres de population	+	+	+	+/-
Permis de résidence	+	+/-		
Registre des étrangers	+	+	+	-
Registre des ressortissants dans les missions à l'étranger	-	-	-	+

Remarques : + La source couvre les données relatives aux flux migratoires et/ou au stock de population, +/- Dans des conditions spécifiques, la source peut fournir des données, mais elles seront limitées, - La source ne fournit aucune donnée.

MIEUX a soutenu le développement d'inventaires complets de données administratives et statistiques contenant des variables liées à la migration et a fourni aux responsables chargés des politiques et aux autres parties prenantes au niveau national et régional une image plus claire des données factuelles existantes au sujet de la migration. Les inventaires de données

migratoires sont un outil utile pour documenter les sources de données existantes et réviser leur qualité.¹³

Par exemple, lors de la cinquième Réunion des Ministres du COMESA responsables de l'immigration, en octobre 2012 en Zambie, les États membres ont décidé de « lancer le processus d'enregistrement des données migratoires existantes pour qu'elles



¹³ D'après le Système statistique européen, la qualité de production des statistiques peut être évaluée grâce aux facteurs suivants : pertinence, précision, actualité et ponctualité, comparabilité, cohérence, accessibilité et clarté.

soient utilisées au niveau national et régional afin de formuler des politiques sur les questions liées à la migration ». La comparabilité des données collectées dans différentes sources de données est essentielle afin de fournir une base de faits complète pour l'élaboration de politiques. S'il existe des différences dans la définition des variables relatives à la migration, il est important qu'elles soient bien documentées afin de conférer aux preneurs de décisions des gouvernements une meilleure compréhension de la façon dont ils affectent les statistiques respectives.

L'action de MIEUX sur le COMESA

Les experts MIEUX ont développé un questionnaire de métadonnées sur les migrations basé sur les questionnaires de métadonnées européens existants, en étroite collaboration avec le Secrétariat du COMESA et ses États membres. L'enquête de métadonnées a été lancée pour évaluer :

- les capacités des États membres du COMESA à collecter, analyser et documenter la production de statistiques migratoires ;
- le niveau actuel de l'échange des données entre les États membres du COMESA ;
- les possibilités d'établir un système d'échange de données harmonisé régional sur la migration.

L'enquête couvrait cinq sous-sujets, comptant chacun 30 à 50 questions : population résidente (données de stock) ; flux d'immigration (données de flux) ; flux d'émigration (données de flux) ; ressortissants à l'étranger (données de stock) ; et permis de résidence (données de stock et de flux). Elle évaluait en particulier le niveau de disponibilité des données, les différences et les similarités en termes de concepts et de définitions, ainsi que la comparabilité des données rassemblées dans différents pays et au niveau régional. D'après les résultats de l'enquête, lors de leur sixième réunion, en juillet 2015, les Ministres responsables de l'immigration ont pris des décisions concrètes pour développer un cadre complet d'harmonisation de données et d'échange d'informations dans la région du COMESA.

Harmonisation des données avec les recommandations internationales

La comparabilité des données collectées dans différentes sources de données est essentielle afin de fournir une base de faits complète pour l'élaboration de politiques. En 1998, les Nations unies ont publié leurs Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales afin de parvenir à une meilleure comparabilité et d'harmoniser les pratiques nationales en matière de collecte de données. Dans toutes ses actions liées à la gestion des données, MIEUX a mis l'accent sur l'importance de l'harmonisation des données migratoires avec les recommandations internationales.

Action au Rwanda

La Direction générale de l'Immigration et de l'Émigration (DGIE) a demandé une assistance technique de la part de MIEUX pour améliorer les capacités des membres de l'équipe de son Service statistique. Les experts MIEUX ont présenté les Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales des Nations unies et souligné l'importance de l'analyse du pays de résidence habituelle et de la longueur du séjour pour définir les migrants internationaux. Une cartographie des sources de données nationales a montré que les données administratives concernant ces deux variables sont collectées via des cartes de passage à la frontière (cartes d'arrivée et de départ), mais n'ont pas été analysées jusqu'à présent, ce qui signifie qu'aucune information relative aux migrants internationaux n'était disponible. Les informations présentées par les experts MIEUX ont mené la DGIE à mettre en place un mécanisme d'analyse de la migration internationale.



Analyse des sources de données migratoires existantes pour une élaboration de politiques basées sur des faits

Action en Gambie

Le Gouvernement de Gambie a mené en 2009 une Enquête sur la migration et l'urbanisation qui suivait les normes internationales. L'UNFPA et le PNUD ont apporté leur soutien financier aux autorités gambiennes lors des phases de collecte et de traitement des données. L'analyse de l'Enquête sur la migration et l'urbanisation de 2009 a été préparée par le Bureau gambien de la statistique avec l'assistance technique de MIEUX. L'expertise de MIEUX fournie pour analyser les données a contribué de façon significative au développement plus avancé de la politique migratoire nationale (dans le cadre d'un projet de suivi financé par l'UE).

Échange d'informations pour des données plus fiables en matière de migration internationale

L'expérience de MIEUX montre qu'il est plus difficile pour la plupart des pays de collecter des données sur l'émigration que sur l'immigration. Étant donné que des données relatives à la migration internationale sont collectées à la fois par le pays d'origine et le pays de destination, l'échange d'informations entre les pays peut aider à améliorer la base de faits sur la migration. La faiblesse des données sur l'émigration dans le pays d'origine pourrait être compensée en utilisant les données existantes sur l'immigration dans le pays d'accueil. Les statistiques sur l'immigration sont généralement considérées comme étant plus fiables que les statistiques sur l'émigration pour un pays donné. Un exercice d'échange de données avec d'autres pays (par ex. dans la région et/ou avec les principaux pays de destination) pourrait améliorer les données sur le stock d'émigrés.



L'action de MIEUX sur le COMESA

MIEUX a organisé un atelier pour promouvoir une approche régionale de l'harmonisation des données migratoires et de l'échange d'informations dans la région du COMESA. Les experts MIEUX ont informé les États membres du COMESA du fait que l'échange de données entre les pays, ainsi que l'harmonisation des termes et des définitions, pourrait permettre d'importantes améliorations des données migratoires dans la région du COMESA. Les données relatives à la migration internationale étant collectées à la fois par le pays d'origine et le pays de destination, l'échange de données entre les États membres du COMESA pourrait aider :

- à améliorer la disponibilité et la fiabilité des données relatives à la migration internationale ;
- à obtenir des données sur les émigrés et les ressortissants vivant à l'étranger ;
- à comparer les données et les tendances entre les États membres du COMESA, ce qui faciliterait leur interprétation et le transfert des meilleures pratiques.

Suite à ces indications des experts MIEUX, les États membres du COMESA ont accepté d'échanger leurs données sur les immigrés, les visas et les permis de séjour, ainsi que sur les citoyens des États membres du COMESA vivant dans un autre État membre du COMESA à une date donnée (par ex. le 1er janvier).

Action en Jordanie

Les activités menées suite à la demande du Département jordanien des statistiques ont permis à plusieurs acteurs représentant l'Équipe nationale pour la migration (mise en place en 2014 et comptant jusqu'à 13 Ministères et agences) d'évaluer le système de gestion des données migratoires, d'identifier les lacunes et les besoins, et de formuler des solutions et des recommandations sur les améliorations requises. L'implication des acteurs gouvernementaux les plus pertinents dans un processus de ce type, qui complète les efforts globaux du gouvernement jordanien en vue d'instaurer de nouveaux mécanismes et de nouvelles structures afin de traiter la migration, s'avère d'une importance particulière pour parvenir à une coordination, à une coopération et à un échange de données améliorés.

MIEUX est un projet précurseur qui s'attaque à de nombreux aspects de la migration. L'action de MIEUX en Jordanie a entraîné une étroite coopération et un échange d'expertise avec les parties prenantes au niveau des statisticiens et des sources administratives, grâce à des ateliers qualitatifs qui ont amélioré leurs compétences.

Le réel gain apporté par le projet MIEUX tient à la richesse de l'expérience que nous recevons de l'étranger, en particulier de la part des experts de l'UE, et à l'utilisation de cette expertise dans notre travail statistique. Grâce à MIEUX, nous avons pris conscience du besoin d'une feuille de route en matière de migration intérieure autant qu'extérieure. Nous avons également pu observer l'expérience des autres pays dans ce domaine.

Dr. Qasem Al Zoubi

Directeur général du Département des statistiques, Jordanie

3.2. Le développement de politiques migratoires : un processus holistique polyvalent et un catalyseur pour une coopération et une coordination accrues

L'engagement des pays partenaires auprès de MIEUX dans le processus d'élaboration de cadres politiques ou stratégiques reflète l'intérêt continu d'une intervention dans un domaine donné de la migration. Compte tenu de l'expérience limitée d'un grand nombre d'agences à l'origine de demandes pour élaborer des documents politiques, démarrer et diriger le processus, l'expertise de MIEUX est essentielle aux différents stades du processus. Il s'agit d'un processus multidimensionnel et complexe, non seulement d'un point de vue technique, mais également dans la perspective d'impliquer et de consulter autant de partenaires et de parties prenantes que possible, en garantissant le leadership et l'appropriation du résultat final, la coordination des différentes structures, l'obtention des apports et des réalisations prévus, et la préparation d'un terrain propice à la mise en œuvre du document politique après son approbation. Par conséquent, MIEUX a peaufiné et appliqué certaines méthodes et approches qui répondent aux besoins des partenaires en matière de renforcement des capacités et à la conduite du processus d'élaboration de politiques en soi, ancrées dans la méthodologie appelée « cycle des politiques publiques ».

Rapport d'évaluation à mi-parcours (2014)

Le projet MIEUX contribue à l'amélioration de la compréhension des défis que représente la migration au niveau des experts et au niveau politique dans les pays partenaires, dans tous les domaines de la gestion de la migration. Un progrès peut être constaté dans un grand nombre de stratégies de développement nouvellement développées, de lois amendées, de recommandations mises en œuvre, de capacités de gestion améliorées, etc. MIEUX a eu un impact significatif et a amélioré la politique migratoire dans les pays partenaires.

Le « cycle des politiques » en tant que méthodologie pour développer des politiques et des stratégies en matière de migration

Le cycle des politiques est une méthodologie représentant une séquence d'étapes qui aident à organiser et à structurer le processus de développement d'une proposition politiques. Pour les actions MIEUX, il présente un certain nombre d'avantages :

- création de processus qui génèrent des idées, des solutions et des ressources, et forment des routines institutionnelles pour le développement de politiques et d'instruments politiques grâce à des approches complètes ;
- mise à disposition d'une vue détaillée de différents facteurs déterminants, aspects et problèmes liés à la migration ;
- opportunité de regroupement des connaissances et des données disponibles ;
- possibilité d'une approche structurée pouvant intégrer de nouveaux partenaires et de nouvelles idées tout au long du processus ;
- aide en vue d'un développement de politiques sensées ; et
- intégration basée sur les besoins d'un mélange de différents éléments, comme le renforcement des capacités, l'échange de données, l'amélioration de la coordination et de la communication, etc.

Pour MIEUX, l'instauration et le soutien du processus de développement de la politique voulue sont importants pour des motifs de durabilité, de cohérence et opérationnels. MIEUX est bien placé

pour soutenir tous les stades du cycle des politiques publiques. Néanmoins, l'objet principal de cette section est d'illustrer les interventions liées aux stades précédant la décision (validation finale, approbation) et aux stades de mise en œuvre :

1. Identification des problèmes (définition du programme) : MIEUX soutient les pays partenaires

pour identifier les sujets, les défis et les problèmes à traiter grâce aux politiques et stratégies futures. Ce stade débute par l'analyse de différents facteurs et différents moteurs qui déclenchent et influencent l'élaboration des politiques. Il aide également à identifier un certain sujet comme étant un problème public qui nécessite une intervention et doit par conséquent être inscrit sur l'agenda du gouvernement (« définition du programme »).

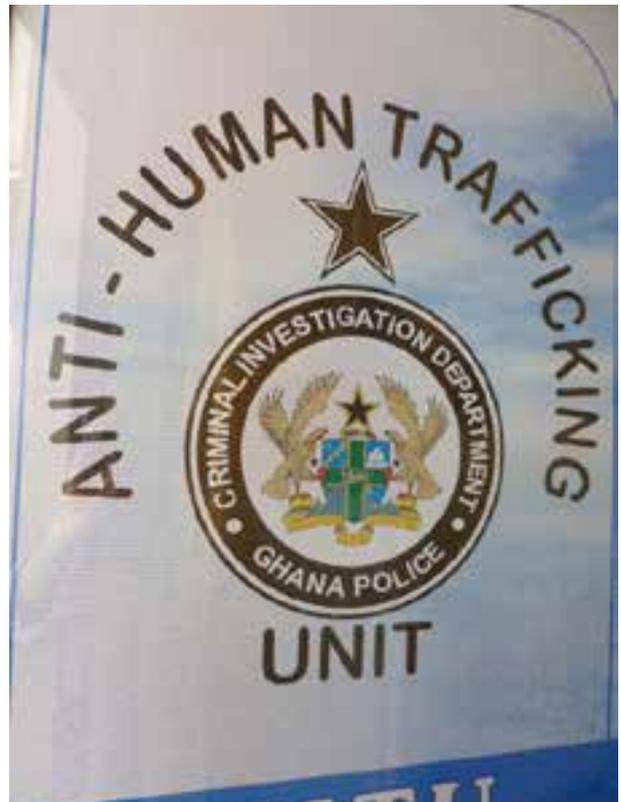
2. Analyse des politiques : l'objectif de ce stade est de formuler le problème défini ; de définir les objectifs de la politique ; et de formuler des solutions et des options politiques, y compris les inconvénients et les avantages de chaque option. Au cours de cet exercice, les autorités publiques impliquées doivent :

- **Formuler le problème :** il n'existe pas de méthode unique pour formuler le problème du fait de l'ampleur des problèmes. Toutefois, dans le cadre du projet MIEUX, un ensemble de méthodes spécifiques est appliqué, ou les outils disponibles sont utilisés, comme par exemple les suivants : analyse de la situation/profils migratoires (si disponibles)/analyse « FFPM » (forces, faiblesses, possibilités, menaces) devant aider à la compréhension de la situation migratoire ; analyse des politiques multisectorielles, des cadres institutionnels et juridiques existants en vue d'identifier les lacunes et les besoins ; et analyse d'autres secteurs publics susceptibles d'avoir un impact sur la migration ou d'être affectés par celle-ci. Ces méthodes visent à collecter des faits et elles impliquent la collecte et l'analyse de données, des recherches, la prise en compte des retours des migrants et de la diaspora, etc. Le résultat de cet exercice complexe est la définition de l'exposé des motifs (justification et besoin) et de la vision de la politique.

L'expérience montre que la formulation peut soulever des questions d'appropriation, notamment lorsqu'une institution publique n'agit pas comme un leader fort en matière de coordination pour le processus et n'articule pas une mission claire pour le processus d'élaboration de politiques.

- **Définir les objectifs spécifiques :** il s'agit d'une étape essentielle dans la prise de décisions politiques, qui est liée au processus de détermination des priorités et des options politiques. Les objectifs doivent être définis sur une longue période de temps et être cohérents avec les autres objectifs nationaux découlant, par exemple, des plans de développement nationaux.

- **Suggérer des solutions et des options politiques :** à ce stade, les acteurs impliqués doivent proposer différentes lignes d'action basées sur les priorités et les besoins identifiés, ainsi que sur les moyens de les traiter, en fonction des ressources disponibles. Étant donné que ces options posent les bases de la mise en œuvre pratique de la politique ou de la stratégie, elles doivent être réalisables et viables, et prendre en compte plusieurs présomptions et facteurs susceptibles de déterminer les tendances migratoires futures.



Politiques migratoires basées sur des faits

Les forces des politiques basées sur des faits sont liées à l'obligation de mener des recherches (et de soulever les questions nécessaires), à leur efficacité et à leur productivité pour le développement d'options politiques améliorées et plus précises, à la minimisation des risques potentiels liés à l'impact envisagé pour la politique, et à leur nature inclusive (elles créent des plates-formes de communication plus fortes entre les différents interlocuteurs collectant et analysant les données, effectuant les recherches, etc.).

MIEUX promeut l'idée de politiques basées sur les faits dans le cadre de toutes les actions concernées et cherche à soutenir les pays partenaires en vue d'utiliser cette approche, y compris dans des circonstances où les données et les recherches sont rares. Toutefois, ce problème ne doit pas constituer un obstacle au processus global d'élaboration de politiques. Au contraire, il doit déclencher et stimuler des actions recherchant l'amélioration et le renforcement des capacités nationales, des outils et des systèmes nationaux pour gérer les données, en prenant en compte les spécificités dans un contexte donné. À cet égard, au stade d'analyse des politiques, une attention particulière est accordée à la communication interagences, à la coordination et à l'échange de données, ce qui permet à l'ensemble des acteurs impliqués de regrouper les données primaires et secondaires existantes, de les interpréter et de réinjecter leurs découvertes dans le processus. En outre, à ce stade, les agences impliquées identifient différents problèmes liés à la gestion des données, qui sont ensuite abordés dans le document politique ou la stratégie, et pour lesquels des solutions sont trouvées avant la phase de mise en œuvre (par ex., au Cap-Vert, un des quatre piliers de la Stratégie nationale d'immigration concerne « la gestion et la recherche de données », ce qui montre l'importance que le gouvernement accorde à cet élément).

3. Identification des instruments politiques

(méthodes permettant d'atteindre les objectifs politiques): les instruments politiques doivent correspondre aux objectifs de la politique et fournir des solutions aux problèmes identifiés et formulés. Les gouvernements peuvent envisager un large éventail d'instruments de nature réglementaire (par ex. législation, décrets, licences pour les agences d'emploi privées, etc.), financière

(subventions pour l'intégration des réfugiés, taxes ou frais spécifiques (par ex. visa, procédure de réunification des familles), etc.), informationnelle (par ex. campagnes de sensibilisation contre la traite des personnes, débats, ateliers communautaires) ou organisationnelle (par ex. mise à disposition de services, d'infrastructures, développement de bases de données). Le savoir-faire de MIEUX transféré à ce stade se concentre sur le choix des instruments politiques, par ex. les modalités d'établissement de critères pour la sélection des meilleurs instruments, compte tenu des ressources disponibles et des mandats des institutions impliquées dans la mise en œuvre de la politique.

Toutes ces étapes nécessitent une coordination, une communication et une coopération constantes, durables et structurées entre tous les acteurs impliqués. En gardant à l'esprit ces éléments essentiels à l'élaboration de politiques, le **MIEUX soutient et promeut la création de structures de parties prenantes pertinentes** qui facilitent l'échange d'idées et de faits, la formulation d'objectifs et la participation à la conception et à la rédaction du document politique.

Nous avons approché le projet MIEUX du fait de sa flexibilité. Les critères de dépôt de demandes ne sont pas compliqués, le processus de définition des activités était partagé avec nous et, lors de la mise en œuvre, il était possible de réadapter et de reformuler certaines activités en tenant compte des besoins et des priorités du pays. La possibilité de profiter en même temps d'une expertise locale et internationale a été un élément clé de l'intervention. L'action MIEUX nous a apporté son soutien dans la définition d'une approche nationale de l'immigration en facilitant le processus de développement de la stratégie nationale d'immigration et de son plan d'action. Elle a également amélioré les capacités des autorités dans le domaine de la gestion de la migration.

Sur la base des résultats de l'action MIEUX, le gouvernement du Cap-Vert a créé en 2011 un nouveau service, l'Unité de coordination de l'immigration, devenue la Direction générale de l'immigration en 2014. Cette nouvelle structure est le cadre institutionnel chargé de la mise en œuvre de la stratégie nationale et du plan d'action. Le personnel technique de la Direction générale de l'immigration et certains représentants d'autres institutions, qui sont membres du Conseil national de l'immigration,

ont profité des séminaires du projet MIEUX. Le sentiment que nous avons, à l'issue de ce processus, est que nous avons une approche nationale, commune et partagée de l'immigration, et que la communication et la coordination (compétences fondamentales dans la gestion de la migration) ont été améliorées.

Mme Carmem Barros
Directrice générale
Direction générale de l'immigration du Cap-Vert

Le développement de politiques migratoires en tant que processus de consultation

MIEUX promeut fortement l'idée, au sein des institutions partenaires, de consulter les différents acteurs et les différentes parties prenantes (par ex. les organisations non gouvernementales, les membres de la diaspora, le secteur universitaire, les centres de recherche, les représentants des migrants, etc.) tout au long du processus d'élaboration de politiques afin de garantir un processus inclusif et transparent. Les consultations contribuent à l'établissement d'un consensus, à l'obtention du soutien nécessaire de la part de différents éléments de la société, à l'amélioration de la qualité du processus et de ses livrables finaux, à la réduction des coûts liés à la collecte de données et au traitement plus cohérent des problèmes.

Les consultations peuvent être mises en œuvre de différentes façons, y compris par des enquêtes ou des questionnaires d'opinion (par ex. action Ghana II : développement d'un questionnaire pour la diaspora), des réunions avec les groupes d'intérêt (par ex. action Philippines II : collectivités territoriales), des consultations en ligne, des auditions publiques et des conférences, des groupes de discussion (par ex. Myanmar : développement de campagnes de sensibilisation grâce à l'organisation de groupes de discussion avec les agents de l'office local du travail), etc.

L'action de MIEUX au Kirghizistan a été conçue pour améliorer la sensibilisation de la population aux risques potentiels liés à la migration. Sa pertinence ne peut pas être sous-estimée, car presque 10 % des Kirghizes travaillent à l'étranger, et la migration liée au travail est devenue un facteur clé dans le développement économique.

Ce projet est une entreprise unique qui permet une étroite coopération et une compréhension mutuelle entre les experts nationaux et internationaux. Nous avons été témoins d'un professionnalisme, d'un esprit d'équipe et d'un respect impressionnants de la part des experts MIEUX impliqués. Depuis son lancement, la coordination entre les différents partenaires s'est faite dans un esprit de consultation, avec une planification très précoce et un respect strict des échéances.

Mme Gulaida Orozalieva
Chef du département de coopération internationale, Ministère
du travail, des migrations et de la jeunesse de la République
du Kirghizistan

Le développement de politiques migratoires en tant que processus de coordination et de communication : le cas des groupes de travail restreints

La coordination interagences est une condition préalable à la réussite du développement et de la mise en œuvre de toute politique ou stratégie nationale. La réussite des mécanismes de coopération dépend d'une répartition claire des tâches et des responsabilités entre les principales parties prenantes.

MIEUX soutient l'instauration de groupes restreints (groupes de travail techniques ou comités interagences) rassemblant plusieurs institutions gouvernementales, continuellement présents tout au long du déroulement d'une action et chargés de piloter le développement de politiques, de rédiger la documentation requise et de coopter les autres entités pertinentes pour les faire entrer dans le processus.

Le groupe restreint se compose normalement de fonctionnaires des Ministères, des agences et des divisions des institutions qui traitent des questions de migration. Cela permet une interaction étroite et directe sur les questions politiques clés, avec le conseil et la facilitation des experts MIEUX. Le groupe restreint est capable d'offrir une analyse approfondie et détaillée de la question abordée, tout en fournissant une perspective à 360 degrés basée sur des données existantes, sur des faits et sur les réalités des politiques sectorielles, et en posant les problèmes, ainsi qu'en étant en mesure de consulter les autres acteurs concernés. Les groupes restreints sont formés suite à une demande de la principale institution à l'origine de la demande ou de la principale institution partenaire à l'ensemble des Ministères, agences et organisations

traitant des questions relatives à la migration, et s'étendent ainsi à l'intégralité des parties prenantes dans le processus de gestion de la migration.

Plusieurs défis potentiels peuvent faire leur apparition lors de la mise en place du groupe restreint. Des intérêts concurrents et un écart de compétences entre les différentes parties prenantes peuvent constituer un obstacle pour le processus d'unification des fonctionnaires vers un même objectif, par ex. la conception et la rédaction du document politique stratégique sur la migration nationale, l'identification du principal objectif de la politique, la définition des structures de coordination, etc. Il est par conséquent essentiel pour l'institution à l'origine de la demande d'assumer pleinement le leadership et la responsabilité au sein du groupe de fonctionnaires nouvellement établi, ainsi que de garantir une appropriation et un engagement authentiques de la part de chaque personne impliquée dans le processus du cycle des politiques.

La dimension entre pairs est un principe fondamental de l'échange d'expérience de MIEUX. L'interaction entre les experts MIEUX d'un côté et un groupe restreint établi et continu de l'autre offre une plateforme idéale pour un échange d'idées efficace, axé sur les résultats et menant à une conservation des connaissances, qui aura un impact durable.

Malawi II: Développement de la politique nationale en matière de migration et de citoyenneté

Un large éventail d'agences nationales ont été impliquées dans le processus de réflexion et de développement de la future politique nationale en matière de migration et de citoyenneté du Malawi, par l'intermédiaire d'un groupe restreint de fonctionnaires mis en place.

1. Ministère des Affaires intérieures

- Administration centrale
- Département des réfugiées (statut de réfugié, détermination)
- Département d'immigration (immigration, citoyenneté, visas et permis, rapatriement, migration irrégulière)
- Quartier général de la police (police et gardes-frontières)

2. Ministère des Affaires étrangères

- Département des Affaires politiques (Bureau de la diaspora)

3. Ministère de la Justice et des Affaires constitutionnelles

4. Commission du droit

5. Ministère du Travail

- Département de la formation technique et professionnelle

6. Bureau national des statistiques

- Division de démographie



La coordination du processus d'élaboration de politiques requiert, entre autres :

- la désignation d'une institution ou d'une unité leader pour la coordination de la mise en œuvre ;
- la détermination claire de la mission du processus ;
- une authentique coopération entre les principales parties prenantes ;
- l'affectation de pouvoirs et de mandats clairement définis aux institutions appropriées ;
- l'échange d'informations et l'accès aux bases de données ;
- la mise en œuvre de mécanismes de coordination interagences et d'échange de données.

Le développement de politiques migratoires en tant que processus de renforcement des capacités

Les actions de développement de politiques de MIEUX intègrent un volet important de renforcement des capacités constitué de sessions de formation thématiques, de séminaires, d'ateliers et de visites d'étude. Cette approche permet aux experts MIEUX d'améliorer les capacités des équipes techniques et politiques des différentes agences impliquées dans le processus et de préparer le terrain pour le développement des réalisations politiques requises. Ces activités traitent les différents besoins des participants et des institutions, à savoir, en ce qui concerne la collecte et l'analyse des données, la création d'une bonne compréhension des sujets que la politique doit traiter, l'explication des différentes définitions et des différents concepts pertinents applicables dans le domaine de la migration, la présentation aux participants des bonnes pratiques adaptées à un contexte donné, etc.

Les activités de renforcement des capacités de MIEUX ont plusieurs objectifs, représentant des plates-formes **de discussion** efficaces et permettant aux participants de s'approprier les résultats du processus. Elles permettent également **l'échange de points de vue et d'opinions** sur la vision et l'objectif de la politique ou de la stratégie de migration nationale entre les participants qui représentent le gouvernement central, les autorités publiques locales et le secteur non gouvernemental.

Les sessions d'information thématiques, menées avant ou en parallèle avec le processus de développement, et

couvrant différents aspects de la politique migratoire, offrent une opportunité de consolider les compétences et de développer les capacités, d'améliorer la création d'un réseau interagences et de renforcer la confiance, ainsi que de générer l'engagement et l'intérêt au sein des fonctionnaires représentant les différents niveaux.

La participation aux projets MIEUX représente une opportunité extraordinaire d'interagir avec des personnes d'horizons professionnels et culturels divers et d'échanger connaissances et expérience avec des homologues travaillant dans le domaine de la migration. Une autre caractéristique unique du projet MIEUX tient au fait que les experts ont l'opportunité de créer des partenariats entre les institutions et d'établir un langage commun pour le développement de solutions pratiques à des inquiétudes et des problèmes partagés. Le transfert de pratiques et d'expérience au sein du projet MIEUX est très important pour le développement d'idées et de perspectives différentes couvrant un large spectre de questions relatives à la migration.

*Mme Olesca Cotoman
Principale spécialiste des politiques migratoires, Bureau de la migration et de l'asile, Ministère des Affaires intérieures de la République de Moldavie
Experte MIEUX au Kirghizistan*

Le développement de politiques migratoires en tant qu'outil de collecte de données

Le quatrième élément indispensable du processus de développement de politiques nécessaire, en particulier dans les cas où les données ne sont ni harmonisées, ni centralisées, concerne la collecte et l'analyse des données. Une fois les groupes restreints ou autres structures de coordination interagences mis en place, la première étape à réaliser est d'identifier les manques de données et de se mettre d'accord sur l'échange et l'analyse de données dans le but de formuler le problème, de définir des objectifs, d'identifier des solutions, et enfin de rédiger le document politique. À cette fin, les étapes suivantes sont mises en œuvre : (1) identification des sources existantes et potentielles de données migratoires ; (2) renforcement des capacités pour collecter et interpréter les données ; (3) réalisation des consultations entre les parties prenantes nationales en vue d'assurer un meilleur échange de données.

La définition et la formulation du problème nécessitent des connaissances solides sur la question de la part de toutes les parties impliquées. En l'absence d'une base de données centralisée ou dans les cas où les données sont dispersées à travers plusieurs structures gouvernementales, le groupe restreint alimente le processus (compte tenu de sa composition et de son mandat) et analyse les données reçues (de sa propre initiative ou avec les autres parties prenantes concernées).

Le fait de prendre part aux missions de MIEUX représente une tâche à la fois exigeante et fascinante, en particulier en ce qui concerne les stratégies politiques en matière de migration. Cela offre une opportunité de comparer les processus de prise de décisions dans différents pays et de réfléchir afin de trouver des moyens de les faire fonctionner plus efficacement. Ce genre de transfert d'expérience est très utile et de grande valeur. Ce type d'échange donne aux pays partenaires une chance d'observer les défis auxquels ils doivent faire face d'un point de vue plus large, d'adapter les meilleures pratiques d'autres États à leurs besoins et d'éviter les erreurs faites par les autres dans le passé.

Pour être efficace, le transfert de pratiques doit s'accompagner d'une prise en compte de la mesure dans laquelle des solutions particulières peuvent être appliquées de façon universelle et de la façon dont elles s'adaptent aux différents systèmes institutionnels et juridiques. Les discussions entre pairs sont très efficaces des deux côtés : elles aident à promouvoir la compréhension des obstacles entravant la progression et de la façon d'y remédier.

*M. Paweł Michniewicz
Expert senior, Département de la politique migratoire
Ministère de l'Intérieur polonais
Expert MIEUX au Ghana et au Kirghizistan*

Obstacles entravant une élaboration de politiques et une coordination réussies

Plusieurs paramètres doivent être pris en compte lors de l'évaluation des obstacles potentiels à la coordination et à la mise en œuvre du processus d'élaboration de politiques : (1) conditions politiques ; (2) capacités organisationnelles ou institutionnelles, traitant des responsabilités et des rôles affectés ; (3) ressources ; (4) modalités de travail existantes,

culture, etc. Les actions MIEUX ont rencontré les défis notables suivants :

- coordination faible et limitée entre différentes autorités responsables ; et responsabilités non définies entre les principaux acteurs, ou encore problèmes de coordination ;
- manque de données migratoires fiables et ponctuelles ;
- capacités insuffisantes en termes de rédaction de documents politiques stratégiques pour les gouvernements ;
- cadres institutionnels non propices à la mise en œuvre ;
- affectation de personnel et répartition des tâches inadaptées ;
- paysages institutionnels fragmentés ;
- changements de gouvernements, et par conséquent de leadership au sein du projet suite à des élections ;
- rotation du personnel : remplacement des points focaux, manque de volonté politique ou de leadership adéquat.

Une communication plus étroite avec les autorités partenaires et les institutions bénéficiaires est requise afin de garantir des processus de développement de politiques ininterrompus. La mise en place de délais et d'objectifs réalistes au sein du groupe restreint constitue un autre aspect important, compte tenu de la longue période de temps nécessaire au développement d'un document politique par rapport au transfert de connaissances via des exercices de renforcement des capacités.



3.3. Principaux messages et principales leçons tirées

La réussite des actions de soutien au processus d'élaboration de politiques migratoires ou de stratégies spécifiques nationales dépend d'un certain nombre de facteurs, notamment de l'engagement total de toutes les parties prenantes concernées, d'un leadership fort exercé par une agence mandatée, de la coordination interagences et de la participation d'un large éventail d'acteurs. Les objectifs de ce type d'action doivent se concentrer sur la création de plateformes de discussion, de coopération et d'échange de points de vue, de données et de faits, alors que les éléments de renforcement des capacités doivent être intégrés tout au long de leur mise en œuvre afin de forger une solide compréhension des problèmes en jeu. Les actions MIEUX dans les domaines de la gestion des données et de l'élaboration de politiques visent à :

- améliorer les connaissances des gouvernements sur la migration et sur la relation entre migration et développement ;
- soutenir les gouvernements en vue d'instaurer et de renforcer les mécanismes de gestion des données pour l'évaluation des tendances relatives à la migration ;
- soutenir les parties prenantes nationales et régionales dans l'harmonisation des données avec les recommandations internationales et dans la mise en place de mécanismes durables d'échange de données ;
- promouvoir les avantages de l'élaboration de politiques basées sur des données migratoires de haute qualité ;
- améliorer la qualité des données migratoires selon le cadre d'assurance qualité d'Eurostat ;
- développer les connaissances des gouvernements pour analyser les données migratoires collectées ;
- encourager une meilleure coordination et une collaboration accrue en matière de collecte de données et de développement de politiques ; et
- évaluer l'évolution de l'impact de la migration sur le développement et la situation socio-économique.

Lors du lancement et de la participation aux processus liés au développement de politiques migratoires, un certain nombre d'approches clés sont appliquées en vue de garantir un processus transparent et cohésif. Ces approches traitent de la légitimité du mandat,

de la nature inclusive, de la coopération, de la coordination, de la cohérence et de la garantie du fait que le processus est axé sur les migrants.

L'expérience de MIEUX montre qu'il existe plusieurs facteurs menant à des processus de développement de politiques :

- Un fort niveau d'engagement de la part des autorités, visible grâce à un haut niveau de participation tout au long du cycle des politiques ;
- La disponibilité de données factuelles et l'amélioration de structures et de capacités de gestion des données ;
- Une combinaison adaptée de ressources à chaque étape du cycle ;
- Une agence dirigeant la mise en œuvre, et un esprit précurseur au sein des principaux professionnels ;
- Une communication et une coordination régulières adéquates ;
- Une chaîne de responsabilité claire entre les agences impliquées (qui fait quoi) ;
- La mise en œuvre des politiques, aussi importante que leur formulation.

Enfin, les éléments suivants sont toujours pris en compte en ce qui concerne les actions de cette nature :

- **La compréhension** de l'importance de la migration dans le programme plus large de développement national, et le mandat, le rôle et la responsabilité de chaque acteur pour travailler de façon coordonnée ;
- **Une réelle volonté** de toutes les autorités concernées de reconnaître l'importance de la migration et de mettre en œuvre les étapes nécessaires découlant de leurs capacités institutionnelles ;
- Un **leadership** pour lancer, coordonner, mettre en œuvre et diriger le processus. L'efficacité et la réussite du processus dépendent du leadership actif et fort d'une institution ou d'une structure de coordination interagences ;
- L'**appropriation** du processus est essentielle à sa durabilité et doit être ancrée au niveau national dans les spécificités, les particularités, les organisations et les modalités du travail, ainsi que dans la culture institutionnelle. Elle est également associée à la responsabilité des agences impliquées d'exécuter l'intégralité du cycle des politiques et de prendre les mesures bénéfiques pour l'ensemble des parties concernées.

Section quatre

REGARDER EN ARRIÈRE, ALLER DE L'AVANT : LA COOPÉRATION ENTRE PAIRS POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE MIGRATOIRE

Depuis son lancement, en 2009, l'initiative conjointe de l'UE et de l'ICMPD appelée « **Migration EU eXpertise** » (**MIEUX**), avec 100 demandes couvrant des pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe de l'Est, du Moyen-Orient et d'Amérique latine, et plus de 40 actions terminées et 30 en cours, a démontré, par ses différentes interventions et ses caractéristiques distinctives, sa pertinence, son efficacité et sa productivité en tant que dispositif d'experts mondial visant à renforcer les capacités et à faire avancer la coopération dans le domaine de la mobilité et de la migration grâce à l'approche entre pairs. Au total, 249 experts ont été mobilisés jusqu'à présent, dont 165 venant de 21 États membres de l'UE.

MIEUX, précurseur par nature en proposant la transmission d'une expertise à court terme basée sur la demande dans le domaine de la migration, **a prouvé qu'il était efficace et productif** en contribuant à l'instauration de partenariats bilatéraux et multilatéraux dans le monde entier, en plaçant la migration et la mobilité en haut de l'agenda d'un grand nombre de gouvernements, en soutenant les gouvernements en vue de mettre en place des agendas orientés sur la migration, et en renforçant les connaissances, les capacités, les structures, les processus, les politiques et les institutions dans les pays partenaires dans le but de parvenir à une meilleure gestion de la migration.

La valeur ajoutée de MIEUX découle des forces acquises, des partenariats et des réseaux mis en place, des opportunités de coopération générées, et des efforts et actions des différents partenaires soutenus au niveau national et régional au cours des sept dernières années. Sa valeur ajoutée doit particulièrement être envisagée du point de vue de son potentiel confirmé et largement reconnu pour préparer le terrain afin de répondre aux attentes et aux priorités de toutes les parties impliquées (pays partenaires, organisations régionales, EM UE et UE), en vue d'améliorer la gouvernance migratoire à plusieurs acteurs et de faire avancer les partenariats.

Pour les pays partenaires, MIEUX a contribué à :

- faciliter la mise en œuvre de leurs objectifs en matière de développement et de migration ;
- faire évoluer le cadre et les discours autour de la migration, trouver un consensus sur plusieurs questions liées à la migration et définir l'agenda national ;
- mettre en place des bancs d'essai et développer un terrain fertile pour plusieurs processus menés au niveau national afin d'élaborer des politiques et des interventions viables et ponctuelles ;
- approfondir et élargir la base de faits grâce à des activités, des processus et des transformations institutionnelles ciblés ;
- développer la base de connaissances au niveau des experts et des politiques dans des domaines ciblés de la migration ;

- renforcer les capacités pour gérer efficacement la migration à plusieurs niveaux, notamment en améliorant le leadership et l'appropriation des entités concernées ;
- garantir la durabilité et l'appropriation des actions, conformément aux priorités de développement national et aux priorités institutionnelles des pays partenaires ;
- encourager et contribuer à la coopération avec l'UE et les EM UE ;
- stimuler, mettre en place et soutenir l'institutionnalisation des plates-formes de coopération et de coordination pour l'échange d'informations et le développement de cadres politiques ciblés ;
- stimuler la collaboration à la fois au niveau national et régional, et renforcer la confiance et la collaboration ;
- renforcer les capacités pour élaborer, faire évoluer, mettre en œuvre et évaluer les politiques migratoires et les cadres juridiques nationaux ;
- équiper les autorités de méthodologies, de pratiques et de modalités de travail pour entreprendre des changements structurels ;
- institutionnaliser les outils de développement des capacités et de formation institutionnelle ;
- développer les compétences et les capacités réglementaires et institutionnelles pour mettre en œuvre les actions et prendre les mesures requises dans tous les domaines de la migration ; et
- encourager l'assistance par l'expertise et la coopération UE-Sud-Sud (triangulaire).

Pour l'UE et les EM UE, MIEUX a contribué à :

- répondre aux priorités stratégiques, politiques et géographiques de l'UE en ce qui concerne le développement et la coopération externe en matière de migration (Agenda du changement, AGMM, les partenariats de mobilité, etc.) ;
- mettre en place et approfondir une coopération politique et opérationnelle, ainsi qu'un dialogue bilatéral et multilatéral entre l'UE, les EM UE, et les pays partenaires et les organisations régionales grâce au renforcement des capacités, à l'assistance technique et à la réunion d'expertise entre pairs ;
- approfondir la compréhension des réalités institutionnelles et du contexte migratoire dans les pays partenaires et le long des routes migratoires ;
- augmenter la visibilité de l'UE et des EM UE en promouvant une approche commune des normes et des pratiques de l'UE ;
- encourager, explorer et préparer le terrain pour des interventions bilatérales et multilatérales futures, et compléter la coopération et les initiatives en cours ;
- offrir l'assistance d'experts aux pays non membres de l'UE, dans un cadre de préparation court qui permet une réaction rapide en fonction de leurs besoins et de leurs priorités, qui a un impact rapide et qui apporte une valeur ajoutée claire à l'ensemble de l'« architecture » des instruments d'assistance externe de l'UE dans le domaine de la migration ; et
- faciliter, en termes pratiques, l'implication de l'UE dans le renforcement de la gouvernance migratoire globale.

Regarder en arrière : leçons apprises depuis 2009

Ces dernières années, il est devenu évident que les pays partenaires demandent de plus en plus souvent une assistance technique flexible, sur mesure, à petite échelle et ciblée afin d'atteindre différents objectifs et de traiter leurs priorités les plus importantes. Par conséquent, un nombre croissant de mécanismes de soutien et de dispositifs d'experts ont été mis en place et à la disposition des pays partenaires par différentes organisations internationales, par différents partenaires de développement et par la communauté des donateurs. La prolifération des dispositifs de renforcement des capacités à court terme, sur mesure et basés sur la demande constitue un signe positif et représente une étape vers une meilleure gouvernance migratoire à l'échelle mondiale.

Après sept ans de mise en œuvre, **un ensemble de leçons au niveau des politiques, de la mise en œuvre et de la coopération peuvent être tirées de l'initiative MIEUX sur la façon de gérer un dispositif d'experts basé sur la demande**. Ces leçons ont été tirées grâce à un exercice de suivi constant et continu assuré tout au long de la durée de vie de MIEUX, depuis 2009. Elles représentent des présomptions, des découvertes et des conclusions significatives qui sont pleinement prises en compte, généralisées et intégrées comme des éléments fondamentaux de la méthodologie de mise en œuvre de l'initiative MIEUX. Les leçons

appries ont également été identifiées et confirmées par le rapport ROM (2013) et par l'évaluation à mi-parcours (2014). Elles peuvent être résumées de la façon suivante :

- Le concept d'un programme basé sur la demande avec des procédures de gestion légères correspond aux besoins des pays partenaires ;
- La capacité de réaction rapide de MIEUX est un élément crucial ;
- La flexibilité inhérente de MIEUX le rend différent des autres initiatives de financement ;
- L'approche entre pairs de MIEUX constitue un avantage comparatif. MIEUX a démontré son utilité en démarrant et en pérennisant des processus de renforcement des capacités grâce à l'application de l'approche entre pairs via, entre autres, des activités sur mesure, correspondant à l'expertise requise et à l'identification des besoins ;
- Les autorités et les experts participant à MIEUX apprennent de la perspective européenne en matière de gestion de la migration, de l'expérience des autres EM UE et des pays partenaires, et du réseau d'opportunités disponible, ce qui leur permet de renforcer leurs propres capacités. MIEUX promeut non seulement le transfert, mais également l'échange d'expertise, ce qui bénéficie aussi aux EM UE participants ;
- Le système de gestion centralisée actuel du projet est bénéfique pour une mise en œuvre cohésive des actions et garantit une fertilisation croisée, ainsi que la création de synergies. L'absence d'équipes de projets basées dans le pays et la gestion centralisée des actions sont plutôt bénéfiques ;
- MIEUX est cohérent avec les objectifs de l'UE et les besoins des pays partenaires. Par conséquent, avec ses activités, MIEUX contribue au cadre de l'UE sur la politique de développement et de la migration externe, et répond aux priorités politiques et géographiques dans le domaine de la migration de l'UE et des EM UE, qui pourraient développer davantage leurs initiatives de coopération et d'assistance bilatérale. Dans le cas des pays partenaires, le projet MIEUX soutient leurs priorités au niveau national (qui découlent des plans de développement des pays, des cadres liés à la migration) et institutionnel ;
- MIEUX lance et soutient la coopération avec les pays partenaires qui n'ont pas précédemment bénéficié de l'assistance ciblée de l'UE dans le domaine de la migration. MIEUX facilite l'identification des interlocuteurs adéquats au niveau national et régional et sensibilise sur le cadre de coopération de l'UE dans le domaine de la migration ;
- MIEUX améliore les capacités des autorités publiques dans les pays partenaires en contribuant au développement et à la mise en œuvre de la législation et des politiques ;
- MIEUX renforce la gouvernance migratoire à plusieurs parties prenantes, à la fois au niveau national et régional. Les actions régionales de MIEUX ont eu un impact étendu au niveau national et ont fait augmenter le nombre de demandes nationales ;
- L'appropriation nationale reste une des valeurs ajoutées de MIEUX, intégrée à la conception de l'action (en utilisant l'apport des institutions partenaires pour la conception d'activités sur mesure). Les institutions partenaires sont également impliquées dans différents aspects liés à l'organisation des activités, en faisant équipe avec les experts pour élaborer des documents stratégiques, en garantissant la participation des autres agences de migration aux consultations et aux activités réalisées dans le cadre des actions MIEUX, mais également en facilitant l'organisation des activités (par ex. via des contributions en nature, l'affectation de personnel, etc.) ;
- La durabilité des actions est entièrement prise en compte à différents stades du traitement de la demande et de la mise en œuvre de l'activité. Les actions sont liées aux objectifs de développement de politiques des pays partenaires, alors que les activités proposées pour la mise en œuvre sont conçues de façon à être facilement transposées et articulées avec les plans et les stratégies de travail des différentes autorités bénéficiant de l'assistance technique de MIEUX. Cependant, la durabilité reste un défi, car l'envergure de MIEUX peut ne pas suffire à donner l'impulsion minimale requise pour devenir durable. L'accent devrait être mis sur des activités structurelles plutôt que sur des interventions ponctuelles ;
- Les approches basées sur la demande dépendent de la visibilité et de la communication du « fournisseur de services », de façon à informer les groupes cibles de l'existence de ce type de services et à leur permettre de demander de l'assistance. MIEUX contribue à l'amélioration de la



visibilité de l'UE dans l'assistance à la coopération externe, ainsi qu'à la promotion d'une approche unifiée des normes, des procédures et des bonnes pratiques de l'UE dans le domaine de la gestion de la migration. La visibilité de l'UE est constamment assurée lors de l'organisation d'activités et d'événements, grâce à la couverture médiatique et à la présentation de MIEUX lors de différents forums et devant différentes parties prenantes. Toutefois, une stratégie de communication plus forte permettrait un meilleur accès à l'expertise adaptée au sein des EM UE, nécessaire à la mise en œuvre des actions MIEUX. Le développement d'un portail dédié devrait promouvoir encore les avantages et renforcer la durabilité des activités ;

- L'EAR constitue un système d'information de grande valeur. Cependant, la consolidation des informations collectées à un niveau supérieur, les efforts de production de conclusions horizontales et d'identification des leçons réellement apprises, ainsi que le centrage de la création de rapports de gestion autour de ce type d'activités pour une visibilité et une représentation statistiques accrues devraient être envisagés.

Aller de l'avant : le futur de MIEUX en un coup d'œil : principales caractéristiques et principaux éléments innovants

MIEUX entrera dans sa troisième phase, qui va s'étendre sur une période de quatre ans (pour un budget de 8 millions d'euros), au début de l'année 2016. La nouvelle phase partage avec les phases précédentes les mêmes caractéristiques et ambitions, en se basant sur les résultats positifs des sept dernières années de mise en œuvre réussie, tout en développant la portée et la visibilité, en explorant de nouveaux domaines d'intervention et en assurant la généralisation des connaissances étendues rassemblées et les réseaux créés grâce aux différentes interventions dans le monde entier. Tout au long de la phase trois du projet MIEUX, de nouvelles formes de coopération seront recherchées.

Les **caractéristiques distinctives** de MIEUX ont été prouvées et reconnues au fil des années, et elles seront entièrement préservées et renforcées. La prochaine phase de MIEUX se basera sur des approches et des principes similaires, ajustés pour s'adapter aux tendances et aux schémas émergents

à la fois dans le domaine de la migration et dans les paysages gouvernementaux. Certains nouveaux éléments seront également ajoutés, découlant du débat mondial actuel sur la migration, du besoin croissant d'approches à plusieurs parties prenantes dans la gouvernance migratoire et de la réponse nécessaire aux défis liés à la migration.

Les principales caractéristiques de la prochaine phase de l'initiative MIEUX sont les suivantes :

- MIEUX continuera à proposer des **actions à court terme, sur mesure, à réactivité rapide et basées sur la demande** en soutien aux pays partenaires. Ainsi, MIEUX facilitera l'identification rapide des interventions prioritaires et permettra leur mise en œuvre rapide. Cela sera rendu possible principalement par le déploiement de l'expertise requise dans les différents domaines de la gouvernance migratoire en vue d'améliorer et de renforcer les capacités et le savoir-faire des pays partenaires ;
- MIEUX continuera à appliquer l'**approche entre pairs**, en ayant recours aux **experts des EM UE et des administrations du Sud**, qui disposent d'une expérience directe de la gestion de la migration ;
- MIEUX **améliorera davantage la coopération Sud-Sud et l'échange d'expérience** pour développer les partenariats régionaux et faciliter le transfert de pratiques et de politiques ;
- MIEUX continuera à **effectuer des tests pilotes et à explorer de nouveaux domaines d'intervention, de nouvelles formes de coopération et des idées et des politiques innovantes**, ainsi qu'à les intégrer aux dialogues et processus régionaux au niveau mondial, en encourageant et en promouvant l'effet de ses activités en amont ;
- MIEUX explorera un certain nombre de **sujets** qui sont de plus en plus souvent mis en lumière, et inscrits au programme des forums internationaux et sur l'agenda des responsables chargés des politiques au niveau national. Parmi les exemples, on compte les « domaines de connexion » (par ex. la migration environnementale, la migration et la santé, la migration et le commerce, la migration et l'emploi, etc.), ainsi que la généralisation de la question de la migration et la cohérence entre différents domaines politiques publiques (migration et marché du travail, formation, développement, etc.). Cette approche permettra aux pays partenaires et aux organisations régionales de traiter la migration

dans sa complexité en créant des synergies entre les différents éléments des politiques migratoires et de la gestion de la migration nationales et régionales, et ainsi qu'en tenant compte et en faisant correspondre les effets corrélés des ces dimensions de la migration de façon équilibrée. En outre, l'innovation implique non seulement la prise en considération de ces nouveaux thèmes, mais également l'application des pratiques existantes qui s'avèrent innovantes dans le contexte des pays partenaires (par ex. les modalités d'élaboration des politiques nationales, les structures de coordination nationales et le développement de méthodologies) ;

- MIEUX **élargira sa portée en termes d'étendue des parties prenantes et contribuera à instaurer de nouveaux partenariats**. Le débat sur la migration est actuellement largement encadré au niveau national et international, au sein de processus dirigés par les États (agences exécutives), parfois avec une participation insuffisante des parties prenantes concernées, comme les autorités locales, les organismes législatifs, les organisations de la société civile, les syndicats, les groupes de diaspora, etc. Cela survient à un moment où ces parties sont de plus en plus souvent responsables de certains aspects spécifiques de la migration, y compris du fait de tenir compte de ses différents effets. Les nouvelles tendances émergentes en matière de migration nécessitent des approches permettant une participation accrue de ces parties pour le traitement de la migration. Par conséquent, MIEUX cherchera également à augmenter progressivement l'implication des organisations de la société civile, des instances judiciaires, des procureurs, des syndicats, des parlementaires et des gouvernements locaux et municipaux, entre autres, au sein d'un cadre de travail clairement défini et dépendant de l'objectif des interventions individuelles.

Le discours sur la migration a changé de façon significative sur la scène internationale au cours des dernières années, avec la mise en place de forums mondiaux (Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement, Forum mondial pour la migration et le développement). La migration fait désormais partie intégrante de l'agenda mondial, et elle est considérée comme un puissant véhicule pour l'accélération du développement dans les pays d'origine et de destination, et comme un facteur propice au développement économique et social inclusif.

Le débat sur la migration et son cadre changeront dans les années à venir, sous l'influence et l'impact des tendances migratoires, de la géographie, de facteurs de détermination et de schémas de fonctionnement, ainsi que du rôle croissant des autres parties prenantes impliquées dans les processus de migration et affectés par ceux-ci. Le débat sera également influencé par les décisions stratégiques et les lignes politiques adoptées par les États et les acteurs régionaux. Globalement, la communauté internationale adoptera, en 2015, les *Objectifs de développement durable*, avec des cibles spécifiquement liées à la migration entrant dans le cadre de plusieurs objectifs. Au niveau de l'UE, le Conseil de l'Union européenne recommande, dans ses *Conclusions sur les migrations dans le contexte de la coopération au développement* (2014)¹⁴ une intégration plus systématique de la migration au dialogue avec les pays et les régions partenaires, et souligne le besoin de poursuivre le dialogue, la coopération et les partenariats avec et entre les pays partenaires. Le récent *Agenda européen en matière de migration*¹⁵ propose de nouvelles réponses et de nouvelles priorités qui doivent être traduites en actions. Dans l'ensemble, l'engagement global pour la migration et le développement devient plus fort, plus ciblé et orienté vers des actions et des réponses plus durables.

MIEUX, en tant que dispositif mondial précurseur financé par l'UE, continuera à jouer un rôle significatif dans le soutien des gouvernements et des entités régionales intéressés pour gérer la migration plus efficacement et maximiser son impact sur le développement. Par l'intermédiaire de MIEUX, l'Union européenne et les EM UE continueront à soutenir activement et à compléter le travail et les efforts des pays partenaires en vue d'atteindre des cibles et des objectifs nationaux communs, de sorte que la migration soit abordée dans toutes ses dimensions via une approche holistique à plusieurs acteurs, permettant la facilitation de la mobilité afin d'apporter une contribution plus importante au développement régional et local.

14 http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/EN/foraff/146182.pdf.

15 Agenda européen en matière de migration, COM (2015) 240 final, Bruxelles, 13/05/2015



Annexe

ACTIONS MIEUX (2009-2015)

Actions terminées

Afrique



Afrique de l'Ouest et centrale I Burkina Faso, Gabon, Mali, Mauritanie, Sénégal

Sujet	Sécurité des documents et migration irrégulière
Autorités à l'origine de la demande	Police de l'air et des frontières du Sénégal ; Police nationale du Mali ; Direction générale de la documentation et de l'immigration du Gabon ; Police nationale du Burkina Faso ; Direction de la surveillance de Mauritanie.
Objectif	Aider les gouvernements du Burkina Faso, du Gabon, de Mauritanie, du Mali et du Sénégal dans leurs efforts pour (a) renforcer leurs capacités dans le domaine du contrôle des frontières, et (b) augmenter leurs capacités en matière de lutte contre la migration irrégulière et la falsification de documents.
Activités	Activité 1 : Développement et délivrance d'un programme de formation sur la sécurité des documents ; Activité 2 : Visite d'étude dans deux EM UE.
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités du personnel des centres de lutte contre la falsification de documents dans les cinq pays bénéficiaires ; • Collaboration et échange d'informations renforcés entre les différents services nationaux, non seulement entre les bénéficiaires et les États membres de l'UE fournissant leur expertise, mais également entre les cinq pays bénéficiaires.
Experts impliqués	France
Période	Juin 2010-mai 2012



Afrique de l'Ouest et centrale II Bénin, Cameroun, Mali, Sénégal

Sujet	Migration liée au travail
Autorités à l'origine de la demande	Agence nationale pour l'emploi du Bénin
Objectif	Assurer la durabilité du modèle et des techniques de gestion de la migration liée au travail et garantir la continuité du processus de coopération démarré dans le cadre du « Partenariat pour la Gestion des Migrations Professionnelles » (PGMP), financé par l'UE.
Activité	Séminaire régional sur la mise en œuvre du Répertoire opérationnel africain des métiers et des emplois (ROAME).
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration plus avancée et validation de la « boîte à outils » du ROAME pour inclure le questionnaire de collecte de données, le guide méthodologique, le glossaire pour la phase préparatoire et la fiche modèle pour la phase de production ; • Accord sur un plan d'action incluant une liste détaillée des activités et des tâches, ainsi qu'un calendrier ; • Intégration de la Côte d'Ivoire et du Togo dans le ROAME ; • Attribution de nouveaux secteurs aux six pays afin de poursuivre le processus de création de nouvelles fiches.
Experts impliqués	France
Période	Mai-juillet 2012



Angola

Sujet	Asile, législation sur la migration et traite des personnes
Autorités à l'origine de la demande	Service Migration et Étrangers
Objectif	Contribuer à la prévention de la migration irrégulière en soutenant et en renforçant les capacités des autorités nationales à développer le cadre juridique intérieur.
Activités	<p>Activité 1 : Mission d'enquête et évaluation de la législation nationale ;</p> <p>Activité 2 : Étude de la législation sur la migration/l'asile et mise en œuvre de celle-ci ;</p> <p>Activité 3 : Formulation de recommandations pour l'amélioration législative et conseil sur le projet de loi sur l'asile ;</p> <p>Activité 4 : Séminaire sur la législation en matière de migration et d'asile.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités des autorités concernées pour développer et améliorer la législation nationale sur la migration/l'asile ; et • Présentation aux autorités de recommandations pour l'amélioration du cadre législatif national en matière de migration et de suggestions sur les révisions à apporter au projet de loi sur l'asile.
Experts impliqués	Pays-Bas, Portugal et Roumanie
Période	Septembre 2009-juillet 2010



Cap-Vert I

Sujet	Développement de la politique migratoire
Autorités à l'origine de la demande	Cabinet du Premier Ministre du Cap-Vert
Objectif	Contribuer au développement de politiques migratoires nationales complètes au Cap-Vert en vue de réduire la migration irrégulière et de maximiser les avantages de la migration.
Activités	<p>Activité 1 : Séminaire sur la gestion de la migration et les politiques migratoires ;</p> <p>Activité 2 : Évaluation des institutions et de la situation dans le domaine de l'immigration ;</p> <p>Activité 3 : Assistance pour l'élaboration de la stratégie nationale d'immigration ;</p> <p>Activité 4 : Formation sur la situation, les perspectives et les défis que présente l'immigration au Cap-Vert, et rédaction de la stratégie nationale d'immigration ;</p> <p>Activité 5 : Table ronde pour présenter et ensuite étudier la version provisoire de la stratégie nationale d'immigration ;</p> <p>Activité 6 : Présentation publique de la stratégie nationale d'immigration ;</p> <p>Activité 7 : Atelier sur le développement des plans d'action nationaux pour mettre en œuvre la stratégie nationale d'immigration ;</p> <p>Activité 8 : Atelier sur la mise en œuvre des politiques migratoires, avec une attention spéciale accordée au plan d'action national soutenant la mise en œuvre de la stratégie nationale d'immigration.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction et adoption de la stratégie nationale d'immigration et du plan d'action national ; • Soutien à la mise en place d'un processus consultatif impliquant différentes autorités nationales, le secteur universitaire et des ONG ; Mise en place par le gouvernement, à la fin de l'action, de l'Unité de coordination de l'immigration.
Experts impliqués	Finlande, France, Pays-Bas et un consultant privé
Période	Août 2009-février 2013



Cap-Vert II

Sujet	Législation sur la migration et l'asile
Autorités à l'origine de la demande	Ministère de l'Administration interne
Objectif	Soutenir les efforts du Cap-Vert pour finaliser la réforme de sa politique migratoire et de son cadre législatif, et garantir une mise en œuvre appropriée de la stratégie nationale d'immigration.
Activités	<p>Activité 1 : Étude de la législation sur la migration et l'asile du Cap-Vert ;</p> <p>Activité 2 : Atelier de réforme de la législation nationale sur la migration et l'asile ;</p> <p>Activité 3 : Soutien à distance pour l'élaboration de la législation ;</p> <p>Activité 4 : Présentation et validation du projet de législation.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation du cadre législatif pour la migration et l'asile et identification des domaines nécessitant une révision et des amendements ; • Soutien du processus de rédaction d'une nouvelle loi sur la migration et l'asile; Rédaction de deux législations (sur l'immigration, et sur l'asile et la protection internationale).
Experts impliqués	Secteur universitaire (Cap-Vert et Portugal)
Période	Novembre 2011-avril 2013



Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

Sujet	Gestion des frontières, droits de l'Homme
Autorités à l'origine de la demande	Commission de la CEDEAO, Département Libre circulation et tourisme
Objectif	Augmenter les connaissances générales des droits et des obligations intégrés aux protocoles de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement en développant un cursus de formation régional pour tous les fonctionnaires des frontières sur les protocoles sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement.
Activités	<p>Activité 1 : Missions d'enquête : Bénin, Ghana, Nigeria, Togo ;</p> <p>Activité 2 : Formulation de la première version provisoire du cursus de formation régional pour tous les fonctionnaires, à utiliser dans les académies de formation nationales correspondantes sur les protocoles de libre circulation des personnes, de droit de résidence et d'établissement ;</p> <p>Activité 3 : Validation de la version provisoire du cursus pour les fonctionnaires des frontières ;</p> <p>Activité 4 : Finalisation du cursus ;</p> <p>Activité 5 : Formation « Former le formateur » afin de présenter le cursus de formation régional pour les fonctionnaires des frontières aux États membres de la CEDEAO.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Développement du cursus de formation régional, accompagné d'outils de formation, et transmission de celui-ci à la Commission et aux États membres de la CEDEAO ; • Amélioration de la sensibilisation entre les différentes parties prenantes représentant les États membres de la CEDEAO (responsables chargés des politiques et écoles de formation de la police) au sujet des dispositions des protocoles de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes.
Experts impliqués	Allemagne, Autriche
Période	Octobre 2011-mars 2013



Éthiopie

Sujet	Traite des personnes
Autorités à l'origine de la demande	Direction générale des Affaires des expatriés éthiopiens, Ministère des Affaires étrangères
Objectif	Améliorer la sensibilisation aux flux de migration irrégulière parmi les parties prenantes nationales afin de lancer un dialogue national sur la migration irrégulière.
Activité	Une conférence de deux jours sur la migration irrégulière pour plus de 300 parties prenantes de toutes les provinces et de tous les services concernés.
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement du dialogue au niveau national et sensibilisation sur la question de la migration irrégulière pour les participants ; et • Échange d'informations et de connaissances sur les réalités de la migration irrégulière et les efforts pour lutter contre celle-ci, avec une attention particulière pour la traite des personnes.
Experts impliqués	Royaume-Uni
Période	Septembre 2009-mars 2010



Gambie

Sujet	Gestion des données
Autorités à l'origine de la demande	Ministère de l'Intérieur et des Affaires des ONG
Objectif	Finaliser et diffuser l'Enquête nationale de 2009 sur la migration et l'urbanisation.
Activités	<p>Activité 1 : Mission d'enquête pour identifier les lacunes et les besoins ;</p> <p>Activité 2 : Atelier sur les méthodes de collecte de données ;</p> <p>Activité 3 : Étude de l'enquête de 2009 sur la migration et l'urbanisation, et atelier sur les méthodes d'analyse des données ;</p> <p>Activité 4 : Atelier pour finaliser l'analyse de l'enquête de 2009 sur la migration et l'urbanisation ;</p> <p>Activité 5 : Présentation et diffusion des résultats de l'enquête de 2009 sur la migration et l'urbanisation.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des fonctionnaires des principaux Ministères et agences traitant de la collecte de données migratoires aux méthodes de collecte de ces données ; • Formatage correct et analyse des données de l'enquête de 2009 sur la migration et l'urbanisation ; • Présentation et diffusion des résultats de l'enquête de 2009 sur la migration et l'urbanisation.
Experts impliqués	Italie, France, Pays-Bas
Période	Septembre 2010-décembre 2012



Ghana I

Sujet	Gestion de la migration
Autorités à l'origine de la demande	Service d'immigration du Ghana (SIG), Ministère de l'Intérieur
Objectif	Fournir une assistance pour la croissance du SIG via le renforcement des capacités, avec l'objectif global de renforcer ses capacités en matière de gestion de la migration.
Activités	<p>Activité 1 : Mission d'enquête ;</p> <p>Activité 2 : Séminaire sur l'Approche globale de la question des migrations et de la mobilité (GAMM) de l'UE ; son contenu et ses mécanismes de mise en œuvre ; les possibilités de coopération étroite entre l'UE et le Ghana sur les questions de migration ;</p> <p>Activité 3 : Formation sur la gestion et le cycle des projets ;</p> <p>Activité 4 : Atelier sur le renforcement institutionnel et la réforme pour le personnel de direction ;</p> <p>Activité 5 : Formation sur la communication ;</p> <p>Activité 6 : Atelier sur les politiques migratoires.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition par le personnel et la direction du SIG des connaissances et des capacités pour mettre en œuvre le plan stratégique du SIG (par ex. développement plus avancé de différentes propositions de projets prévues dans le cadre du plan, amélioration du suivi et de la mise en œuvre des actions en cours, etc.) ; • Formation de la direction et des commandants locaux du SIG sur le renforcement et la réforme institutionnels ; et • Acquisition par le personnel de direction du SIG des connaissances nécessaires pour développer et mettre en œuvre une stratégie de communication institutionnelle, et réception d'un document d'orientation sur ces aspects.
Experts impliqués	Bulgarie, Cap-Vert, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, consultant privé
Période	Novembre 2011-avril 2013



Kenya

Sujet	Gestion des frontières, sécurité des documents
Autorités à l'origine de la demande	Service de l'immigration
Objectif	Lutter contre la migration irrégulière en renforçant les capacités dans les domaines où des besoins sont ciblés au sein des autorités de gestion de la migration du Kenya, en vue de mettre en œuvre la législation récemment développée sur la gestion de la migration.
Activités	<p>Activité 1 : Missions d'enquête ;</p> <p>Activité 2 : Formation de base et recyclage sur la gestion des frontières et la sécurité des documents ;</p> <p>Activité 3 : Formation des formateurs sur la sécurité des documents.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration et échange d'informations plus forts entre les différentes parties prenantes nationales traitant les documents de voyage ; • Renforcement des capacités du personnel de différentes agences traitant les documents de voyage ; • Développement et remise aux formateurs d'un manuel de formation sur la sécurité des documents.
Experts impliqués	Autriche, Pays-Bas
Période	Mai 2012-septembre 2012



Malawi I

Sujet	Gestion des frontières
Autorités à l'origine de la demande	Service de l'immigration du Malawi, Ministère des Affaires intérieures et de la Sécurité interne
Objectif	Développer un ensemble de procédures de gestion des frontières communes pour le Service de l'immigration afin d'aider à juguler la migration illégale et à garantir une compréhension normalisée des rôles et des responsabilités aux frontières au sein du personnel du Service de l'immigration.
Activités	<p>Activité 1 : Étude documentaire des capacités et des structures de gestion des frontières au Malawi ;</p> <p>Activité 2 : Évaluation des procédures de gestion des frontières au Malawi ;</p> <p>Activité 3 : Élaboration d'un « Manuel pratique pour les fonctionnaires de l'immigration sur les procédures aux frontières au Malawi » ;</p> <p>Activité 4 : Développement d'un programme et de documents d'initiation ;</p> <p>Activité 5 : Délivrance d'un manuel et d'un programme de formation d'initiation ;</p> <p>Activité 6 : Formation du personnel et des formateurs.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Manuel de référence rapide sur les procédures aux frontières au Malawi ; • Amélioration de la normalisation et des connaissances des procédures aux frontières nationales ; • Formation des gardes-frontières à deux points de passage de la frontière ; • Formation des formateurs grâce à la délivrance d'un manuel.
Experts impliqués	Hongrie, Slovaquie
Période	Juin-novembre 2009



Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) I

Sujet	Législation sur la migration et gestion de la migration
Autorités à l'origine de la demande	Secrétariat du COMESA
Objectif	Soutenir le COMESA pour le développement de la Zone de libre échange comme moyen de promouvoir la paix, la liberté, la démocratie et le développement dans la région et, à long terme, soutenir la mise en place d'une Union douanière dans la région du COMESA.
Activités	<p>Activité 1 : Soutenir la 7e Réunion des chefs des services d'immigration du COMESA et la 4e Réunion des Ministres du COMESA responsables de l'immigration ;</p> <p>Activité 2 : Atelier sur l'harmonisation juridique ;</p> <p>Activité 3 : Réunion des groupes de travail sur l'harmonisation juridique et le renforcement des capacités ;</p> <p>Activité 4 : Atelier des chefs des services d'immigration sur la coopération et l'immigration ;</p> <p>Activité 5 : 2e réunion des groupes de travail du COMESA sur le développement d'une feuille de route pour la mise en œuvre des décisions du Conseil dans les États membres du COMESA en vue du développement d'un programme de renforcement des capacités dans la région du COMESA.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Facilitation de la coopération et des synergies entre les États membres du COMESA ; • Étude pour comparer les législations nationales sur l'immigration avec la Législation modèle, première étape vers l'harmonisation dans la région du COMESA ; • Mise en place de deux groupes de travail sur le développement d'une feuille de route pour la mise en œuvre des décisions du Conseil dans la région du COMESA ; • Mise en place d'un programme de renforcement des capacités pour la région du COMESA ; • Trois documents de travail pour les réunions des Ministres responsables de l'immigration et des chefs des services d'immigration sur les sujets de prédilection de cette action.
Experts impliqués	Royaume-Uni, secteur universitaire, consultants privés
Période	Février 2011-avril 2012



Mozambique

Sujet	Sécurité des documents et gestion de la migration
Autorités à l'origine de la demande	Direction nationale des migrations du Mozambique, Ministère de l'Intérieur
Objectif	Améliorer les connaissances globales et la sensibilisation des fonctionnaires du Mozambique à la gestion de la migration moderne, et renforcer les capacités en matière de gestion des frontières et de sécurité des documents.
Activités	<p>Activité 1 : Formation d'initiation aux systèmes et méthodes modernes de gestion de la migration ;</p> <p>Activité 2 : Formation sur la gestion des frontières et la sécurité des documents pour l'encadrement intermédiaire ;</p> <p>Activité 3 : Visite d'étude des fonctionnaires du Mozambique aux institutions portugaises pertinentes ;</p> <p>Activité 4 : Formation des gardes-frontières à la gestion des frontières et à la sécurité des documents à deux points de passage de la frontière clés de la région.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des capacités de la Direction nationale pour les migrations en matière de gestion de la migration, en particulier sur la gestion des frontières et la sécurité des documents ; • Amélioration des connaissances et de la sensibilisation sur les défis de la gestion de la migration ; et • Développement de la coopération entre le Mozambique et le Portugal dans le domaine de la migration.
Experts impliqués	Portugal, Slovénie
Période	Juillet 2009-juin 2010



Ouganda

Sujet	Traite des personnes
Autorités à l'origine de la demande	Directorat pour la citoyenneté et le contrôle de l'immigration
Objectif	Soutenir le Directeur pour la citoyenneté et le contrôle de l'immigration nouvellement créé en Ouganda pendant sa période de croissance en renforçant ses capacités de gestion de la migration, avec une attention particulière pour la traite des personnes et la falsification de documents.
Activités	<p>Activité 1 : Mission d'enquête pour identifier les lacunes et les besoins ;</p> <p>Activité 2 : Atelier de sensibilisation à la traite des personnes ;</p> <p>Activité 3 : Atelier pour le développement du plan d'action du groupe de travail national ougandais sur la traite des personnes ; et</p> <p>Activité 4 : Formation sur les mécanismes d'orientation nationaux et session d'information sur le plan d'action national contre la traite des personnes pour le groupe de travail national ougandais sur la traite des personnes.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition des membres du groupe de travail d'un large éventail de connaissances de base sur les différents aspects du mécanisme d'orientation national, ainsi que sur les meilleures pratiques et les exemples internationaux de plans d'actions nationaux en place sur la traite des personnes ; • Les réunions du groupe de travail ont renforcé la coopération interagences entre les différentes parties prenantes nationales dans le domaine de la traite ; • Les activités ont renforcé les connaissances nécessaires pour que le groupe de travail fonctionne de façon efficace et collaborative ; • Élaboration et présentation d'un guide pratique sur la traite des personnes pour les fonctionnaires de l'immigration.
Experts impliqués	Lituanie, Portugal, Royaume-Uni
Période	Octobre 2011-décembre 2012



Rwanda

Sujet	Gestion des frontières et gestion des données
Autorités à l'origine de la demande	Direction générale de l'Immigration et de l'Émigration (DGIE)
Objectif	Soutenir la mise en œuvre du programme national de migration du Rwanda et, plus spécifiquement, le renforcement de la structure institutionnelle pour la mise en œuvre des politiques.
Activités	<p>Activité 1 : Évaluation des procédures de gestion des frontières et des capacités humaines ;</p> <p>Activité 2 : Session d'information sur la collecte de données et l'échange d'informations ;</p> <p>Activité 3 : Session d'information sur les techniques d'enquête criminelles et les crimes liés à la migration ;</p> <p>Activité 4 : Session sur le développement de la stratégie de formation et du cursus de formation ;</p> <p>Activité 5 : Assistance à distance pour élaborer la stratégie de formation ;</p> <p>Activité 6 : Atelier pour présenter la version provisoire de la stratégie de formation et atelier de formation des formateurs ;</p> <p>Activité 7 : Atelier d'analyse des données migratoires.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des connaissances des membres du personnel de la DGIE dans le domaine de la préparation, de la délivrance et de l'évaluation de la formation ; • Manuel de développement de la formation (le manuel fournit des informations contextuelles sur les normes de formation mondiales reconnues pour les agences de gestion des frontières) ; • Ébauche du cursus de formation pour les agents de l'immigration aux frontières et les responsables administratifs ; • Stratégie de formation finale et plan d'action provisoire pour la mise en œuvre ; • Recommandations sur la façon d'améliorer la gestion des données ; • Amélioration des connaissances des membres du personnel de la DGIE dans les domaines liés aux enquêtes criminelles et aux crimes liés à la migration ; • Assurance de la complémentarité avec d'autres actions dans la région (Burundi I, volet données migratoires de l'action COMESA).
Experts impliqués	Autriche, Hongrie, Italie, Slovénie, consultant privé
Période	Avril 2013-juillet 2014



Sénégal

Sujet	Gestion des frontières
Autorités à l'origine de la demande	Ministère de l'Intérieur
Objectif	Contribuer au développement de politiques migratoires nationales complètes au Sénégal en vue de réduire la migration irrégulière et de maximiser les avantages de la migration.
Activités	<p>Activité 1 : Analyse des besoins et des lacunes en matière de gestion des frontières au Sénégal ;</p> <p>Activité 2 : 1er atelier sur l'élaboration de la stratégie de gestion des frontières ;</p> <p>Activité 3 : 2e atelier sur l'élaboration de la stratégie de gestion des frontières ;</p> <p>Activité 4 : 3e atelier sur l'élaboration de la stratégie de gestion des frontières ;</p> <p>Activité 5 : Réunion interministérielle sur la stratégie nationale de gestion des frontières ;</p> <p>Activité 6 : Atelier sur l'élaboration du plan d'action national pour mettre en œuvre la stratégie nationale.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Identification et traitement des principales lacunes et des principaux besoins du système de gestion des frontières sénégalais, avec une attention particulière pour les cadres institutionnel et juridique ; • Finalisation et approbation par les Ministères concernés de la stratégie nationale de gestion des frontières et de son plan d'action.
Experts impliqués	France, Pays-Bas
Période	Août 2010-mai 2013



Sierra Leone I

Sujet	Gestion des frontières et législation sur la migration
Autorités à l'origine de la demande	Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale
Objectif	Soutenir le gouvernement de Sierra Leone dans l'amélioration de ses capacités à prévenir la migration irrégulière au niveau de ses frontières.
Activités	<p>Activité 1 : Évaluation rapide des besoins de la situation en matière de migration et de gestion des frontières, et préparation du Rapport de la mission d'enquête ;</p> <p>Activités 2-3 : Organisation de deux sessions de formation sur la gestion et la sécurité des frontières ; et</p> <p>Activité 4 : Organisation de la formation sur la législation en matière de migration.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien des autorités pour mieux prévenir les irrégularités liées à la migration au niveau des frontières nationales, mais également renforcement de la coopération entre les autorités nationales pertinentes ; • Amélioration de la compréhension de facettes particulières de la gestion des frontières, délivrée par l'intermédiaire de sessions de formation ; • Renforcement des capacités des autorités nationales pour élaborer et mettre en œuvre un cadre légal reflétant l'état des lieux actuel.
Experts impliqués	Autriche, Lituanie, Pologne, Roumanie
Période	Septembre 2009-octobre 2011



Togo I

Sujet	Migration liée au travail
Autorités à l'origine de la demande	Agence nationale pour l'emploi
Objectif	Améliorer la gestion de la migration liée au travail au niveau national et augmenter l'intégration du Togo au Répertoire opérationnel africain des métiers et des emplois (ROAME).
Activités	<p>Activité 1 : Mission d'enquête ;</p> <p>Activité 2 : Atelier d'échange de connaissances sur la gestion de la migration liée au travail ;</p> <p>Activité 3 : Soutien à distance du développement de directives sur la gestion de la migration liée au travail pour le Togo ;</p> <p>Activité 4 : Réunion du ROAME.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des capacités opérationnelles de l'ANPE et des autres acteurs concernés pour développer des outils afin de gérer la migration liée au travail de façon participative ; • Mise en place du groupe de travail pour la préparation des directives sur la gestion de la migration liée au travail ; • Rédaction des directives sur la gestion de la migration liée au travail pour le Togo, d'une série de questionnaires sur les procédures opérationnelles et du plan d'action sur la mise en place de l'unité de gestion de la migration liée au travail au sein de l'ANPE ; • Identification des secteurs prioritaires pour le marché du travail, dans lesquels la méthodologie du ROAME doit être mise en œuvre grâce au développement de fiches métiers.
Experts impliqués	Belgique, Bénin, France.
Période	Décembre 2012-décembre 2014



Zambie

Sujet	Traite des personnes
Autorités à l'origine de la demande	Service de recherche et d'information sur les affaires intérieures (HARID), Ministère de l'Intérieur
Objectif	Fournir un soutien au Secrétariat de lutte contre la traite des personnes du Service de recherche et d'information sur les affaires intérieures nouvellement mis en place pour la mise en œuvre de la Loi sur la lutte contre la traite des personnes.
Activités	<p>Activité 1 : Cartographie des lacunes et des besoins du Service de recherche et d'information sur les affaires intérieures et développement d'une formation sur mesure ;</p> <p>Activité 2 : Formation du personnel du Service de recherche et d'information sur les affaires intérieures sur les enquêtes et les poursuites, le soutien et l'assistance aux victimes, et les mécanismes d'orientation ;</p> <p>Activité 3 : Visite d'étude pour le personnel du Secrétariat de lutte contre la traite des personnes dans un État membre de l'UE, chez EUROPOL et chez EUROJUST ; et</p> <p>Activité 4 : Formation basée sur le plan d'action national de lutte contre la traite des personnes.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Coopération améliorée entre toutes les parties prenantes nationales concernées et le Secrétariat de lutte contre la traite des personnes, établi dans son rôle de gardien et d'agence leader de la mise en œuvre de la loi sur la lutte contre la traite des personnes ; • Renforcement de la coopération et du rôle de gardien du Secrétariat ; • Renforcement des capacités à surveiller la mise en œuvre du plan d'action national.
Experts impliqués	Danemark, Pays-Bas, Portugal
Période	Mars 2010-mars 2011

Asie



Asie du Sud-est

Sujet	Droits de l'Homme, migration légale, migration et développement
Autorités à l'origine de la demande	Commission des Philippines outre-mer (CFO) ; Ministère des Affaires étrangères, et Ministère de la Main-d'œuvre et de la Transmigration de la République d'Indonésie ; Ministère des Affaires étrangères de la République socialiste du Vietnam.
Objectif	Promouvoir un dialogue régional intergouvernemental axé sur les résultats, soutenir le cadre de coopération régionale continue sur les questions de mobilité et de migration, et développer la protection et la promotion des droits des migrants dans la région.
Activités	<p>Activité 1 : Conférence régionale « Migration et développement : dresser le bilan de la situation dans les pays d'Asie du Sud-est » à Manille ;</p> <p>Activité 2 : Conférence régionale « Coopération régionale sur la migration internationale, la mobilité et les bonnes pratiques de migration et de développement en Asie du Sud-est » à Jakarta ;</p> <p>Activité 3 : Conférence régionale « Faire évoluer la coopération et les efforts de prévention de la migration irrégulière et de protection des droits des migrants » à Hanoï.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure compréhension des réalités de la migration et de la mobilité dans la région et dans chaque pays participant ; • Transfert des bonnes pratiques et des normes de l'UE sur la mobilité, en particulier en ce qui concerne l'objectif d'intégration économique de l'ANASE ; • Dialogue ciblé sur les questions qui ne sont pas abordées par l'agenda des forums et des processus régionaux existants ; • Les rapports des conférences fournissent un ensemble de recommandations politiques thématiques soutenant les efforts des gouvernements pour s'engager davantage et assurer la continuité d'une coopération évoluée dans le domaine de la migration et de la mobilité.
Experts impliqués	Hongrie, Italie, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, secteur universitaire, consultants privés
Période	Décembre 2010-décembre 2012



Cambodge

Sujet	Gestion des frontières
Autorités à l'origine de la demande	Ministère de l'Intérieur, Service de l'immigration
Objectif	Soutenir les autorités centrales et locales cambodgiennes concernées pour prendre en charge les défis existants de la migration en améliorant leurs capacités à mieux gérer les frontières et à juguler la migration illégale.
Activités	<p>Activité 1 : Mission d'enquête ;</p> <p>Activités 2-4 : Trois sessions d'information sur les bonnes pratiques en matière de gestion des frontières et de la migration ;</p> <p>Activité 5 : Mise à disposition d'un soutien pour l'élaboration d'une feuille de route en vue d'améliorer le système de gestion des frontières.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Transmission au personnel du service de l'immigration de différentes régions et de différents niveaux d'un grand nombre de bonnes pratiques et d'exemples liés à plusieurs aspects de la gestion des frontières et de la migration, notamment la législation internationale, les implications pour les droits de l'Homme et les droits de l'Homme des migrants et des personnes déplacées, et les procédures ; • Livraison d'une feuille de route sur le renforcement des systèmes de gestion des frontières et de la migration.
Experts impliqués	Autriche, Hongrie
Période	Janvier 2013-mai 2014



Kazakhstan

Sujet	Gestion des visas et gestion de la migration
Autorités à l'origine de la demande	Ministère des Affaires étrangères
Objectif	Fournir une plate-forme de discussion, de transfert de connaissances et de coopération améliorée entre l'UE et les acteurs pertinents au Kazakhstan.
Activité	Séminaire sur la facilitation de l'octroi de visas et la migration entre le Kazakhstan et l'UE.
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la compréhension par les autorités concernées des politiques et des pratiques migratoires de l'UE ; • Échanges entre les institutions de l'UE, les États membres de l'UE et le Kazakhstan sur un panel de questions liées à la migration.
Experts impliqués	Allemagne, France, Hongrie, Pologne et Suède
Période	Août-octobre 2009



Kirghizistan I

Sujet	Migration liée au travail
Autorités à l'origine de la demande	Ministère du travail, des migrations et de la jeunesse
Objectif	Soutenir les efforts en cours des institutions kirghizes concernées pour contrer la migration irrégulière et les pratiques négatives qui y sont associées.
Activités	<p>Activité 1 : Mission d'enquête pour identifier les besoins des institutions nationales ;</p> <p>Activités 2-3 : Deux sessions de formation sur les campagnes d'information liées à la migration, notamment la migration irrégulière, la traite, les droits des migrants, et le retour et la réintégration ;</p> <p>Activité 4 : Visite d'étude des fonctionnaires en Italie ;</p> <p>Activité 5 : Soutien à l'organisation d'une campagne d'information pour des groupes cibles sélectionnés.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la coordination des ministères et des agences au sein des services d'information des migrants, notamment de la diffusion des informations ; • Développement et adoption par décret ministériel d'une stratégie de communication pour l'information des migrants ; • Conception de campagnes et de documents de sensibilisation pour différents groupes cibles : travailleurs migrants ; étudiants ; immigrés ; réfugiés ; et victimes potentielles de la traite des personnes ; Développement et production de documents pour les campagnes d'information (10 000 brochures, 5000 posters, 4 courtes vidéos) ; • Développement du nouveau portail sur le site Web du Ministère du Travail, des Migrations et de la jeunesse : http://www.mz.gov.kg/ru.
Experts impliqués	Bulgarie, Italie et Ukraine (privés)
Période	Mars 2013-octobre 2014



Malaisie

Sujet	Sécurité des documents et gestion de la migration
Autorités à l'origine de la demande	Ministère des Affaires intérieures
Objectif	Contribuer aux efforts des autorités malaisiennes concernées pour gérer efficacement la migration grâce à de meilleures pratiques et procédures de gestion des frontières, et pour juguler la migration irrégulière en appliquant les principes et les normes des droits de l'Homme.
Activités	<p>Activité 1 : Mission d'enquête ;</p> <p>Activité 2 : Session d'information sur la sécurité des documents ;</p> <p>Activité 3 : Session d'information sur la gestion des frontières et les procédures ;</p> <p>Activité 4 : Session d'information sur le trafic illicite de migrants et la traite des personnes.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour et renforcement des connaissances des agences chargées de la gestion des frontières ; • Transfert de procédures sur différentes questions liées à la gestion de la migration et des frontières.
Experts impliqués	Belgique, Bulgarie, Espagne, Pays-Bas, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie
Période	Novembre 2012-juillet 2014



Ouzbékistan

Sujet	Gestion de la migration et traite des personnes
Autorités à l'origine de la demande	Unité de coordination nationale de l'aide étrangère, Bureau du Premier Ministre
Objectif	Améliorer les capacités des institutions en charge de la migration en Ouzbékistan et mieux gérer les questions liées à la migration.
Activités	<p>Activité 1 : Séminaire sur les questions de mobilité et évaluation rapide des besoins ;</p> <p>Activité 2 : Formation du personnel du Centre de réhabilitation des victimes de la traite des personnes ;</p> <p>Activité 3 : Séminaire sur la gestion de la migration, les politiques et la législation migratoires ;</p> <p>Activité 4 : Visite d'étude en Espagne ;</p> <p>Activité 5 : Soutien du Ministère du Travail et de la Sécurité sociale, et du Centre de réhabilitation des victimes de la traite des personnes pour l'organisation d'une campagne d'information.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités du gouvernement pour améliorer la gestion de la migration dans l'ensemble ; • Révision et amélioration des pratiques pour assurer la protection des victimes de la traite des personnes ; • Transfert aux autorités nationales pertinentes de compétences et d'expertise pour améliorer la sensibilisation au sein des groupes cibles, dans le but d'augmenter leur protection.
Experts impliqués	Belgique, Finlande, Italie, Moldavie, Finlande, Pays-Bas, Roumanie, Pologne et un consultant privé
Période	Mai 2010-juin 2012



Philippines I

Sujet	Traite des personnes et recrutement illégal
Autorités à l'origine de la demande	Administration des Philippines pour l'emploi outre-mer (POEA)
Objectif	Contribuer aux efforts en cours des institutions des Philippines concernées pour contrer la migration irrégulière et les pratiques négatives qui y sont associées.
Activités	<p>Activité 1 : Mission d'enquête ;</p> <p>Activité 2 : Formation de trois jours sur la campagne de la POEA contre la traite des personnes et le recrutement illégal ;</p> <p>Activité 3 : Élaboration du manuel de ressources « Faire campagne contre le recrutement illégal et la traite des personnes grâce à des techniques de marketing social » ;</p> <p>Activité 4 : Consultation au niveau local et organisation d'une planification stratégique sur trois jours (processus de consultation) du programme/de la campagne de lutte contre le recrutement illégal ;</p> <p>Activité 5 : Test pilote des documents de la campagne de sensibilisation ;</p> <p>Activité 6 : Formation pour les procureurs collaborant avec la POEA ;</p> <p>Activité 7 : Formation des attachés des Philippines en charge des questions d'emploi basés dans les États membres de l'UE.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Développement du manuel de ressources « Faire campagne contre le recrutement illégal et la traite des personnes grâce à des techniques de marketing social » ; • Transmission à la POEA de méthodologies pour organiser des campagnes à l'aide des techniques de marketing ; • Un certain nombre d'outils de campagnes d'information de la POEA (par ex. de séminaires d'orientation préalable au déploiement et à l'emploi) ont été évalués, et des recommandations de nouvelles améliorations ont été formulées ; et • Les procureurs qui collaborent avec la POEA et les attachés des Philippines en charge de l'emploi basés en UE se sont familiarisés avec les procédures et les mesures dans certains domaines des politiques de gestion de la migration et de lutte contre la traite des personnes.
Experts impliqués	Consultants privés
Période	Décembre 2010-mai 2012

Europe de l'Est



Arménie

Sujet	Gestion des données migratoires et politique migratoire
Autorités à l'origine de la demande	Service d'État pour la migration de la République d'Arménie
Objectif	Apporter un soutien au Service d'État pour la migration et aux autres autorités concernées en améliorant le système national d'information sur la migration et en finalisant la stratégie nationale sur la migration, avec une prise en compte particulière de la gestion des données.
Activités	<p>Activité 1 : Mission d'enquête ;</p> <p>Activité 2 : Séminaire sur les normes et pratiques de l'UE en matière de collecte et de gestion des données migratoires, et table ronde sur les politiques migratoires ;</p> <p>Activité 3 : Formulation de recommandations sur l'élaboration de la stratégie nationale de migration et amélioration de la gestion des données migratoires.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Transmission aux entités nationales de recommandations sur l'amélioration de la gestion des informations sur la migration fournies ; • Renforcement des capacités et des compétences des autorités arméniennes pertinentes pour mieux gérer la migration et développer des politiques nationales basées sur des faits.
Experts impliqués	Belgique, France et Pays-Bas
Période	Août 2009-mars 2010



Azerbaïdjan I

Sujet	Législation sur la migration et migration irrégulière
Autorités à l'origine de la demande	Service d'État des migrations
Objectif	Améliorer la gestion de la migration en Azerbaïdjan, en mettant l'accent sur la prévention et la lutte contre la migration irrégulière, et contribuer au développement et à l'amélioration de la législation nationale sur la migration.
Activités	<p>Activité 1 : Mission d'enquête et révision du cadre juridique en vigueur ;</p> <p>Activité 2 : Visite d'étude en Pologne ;</p> <p>Activité 3 : Rapport sur la législation en matière de migration en Azerbaïdjan ;</p> <p>Activité 4 : Table ronde sur la législation en matière de migration et formation sur les questions de migration.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Capacités opérationnelles des autorités impliquées dans la gestion de la migration grâce au renforcement des capacités ; • Délivrance de recommandations sur la façon d'améliorer et d'ajuster le cadre juridique national en matière de migration en fonction des besoins et des réalités nationales, ainsi que des normes internationales et régionales.
Experts impliqués	Bulgarie, Pays-Bas et Pologne
Période	Novembre 2009-février 2011



Azerbaïdjan II

Sujet	Migration irrégulière
Autorités à l'origine de la demande	Service d'État des migrations
Objectif	Renforcer les capacités des autorités pertinentes en Azerbaïdjan pour gérer la lutte contre la migration irrégulière.
Activités	<p>Activité 1 : Formation sur la gestion des établissements de détention des migrants irréguliers ;</p> <p>Activité 2 : Visite d'étude aux Pays-Bas ;</p> <p>Activité 3 : Formation sur le retour et la réadmission des migrants irréguliers.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Consolidation des connaissances et des compétences pratiques pour gérer les établissements d'hébergement des migrants irréguliers ; • Renforcement des capacités de différentes autorités afin de mieux prévenir et combattre la migration irrégulière, et d'améliorer le traitement des migrants irréguliers.
Experts impliqués	Belgique, Hongrie, Pays-Bas
Période	Novembre 2011-juillet 2012



République de Moldavie I Implication des pays du Partenariat oriental (Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie et Ukraine)

Sujet	Coopération et dialogue dans le domaine de la migration et de la mobilité
Autorités à l'origine de la demande	Ministère des Affaires étrangères et de l'Intégration européenne
Objectif	Présenter la vision et les priorités dans le domaine de la Justice et des Affaires intérieures dans le cadre externe du programme de Stockholm pour les pays du Partenariat oriental de l'UE.
Activité	Conférence régionale de deux jours intitulée « La contribution des partenaires d'Europe orientale au programme de Stockholm : des synergies pour améliorer la mobilité et renforcer la sécurité » (1er jour : réunions d'experts ; 2e jour : réunion des hauts-fonctionnaires).
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de recommandations clés pour refléter l'implication et l'engagement des partenaires impliqués dans un dialogue et une coopération plus dynamiques et plus structurés dans le domaine de la Justice et des Affaires intérieures ; • Évaluation des structures bilatérales et multilatérales existantes pour le dialogue et la coopération politiques afin d'améliorer et de poursuivre les processus de réforme mis en œuvre par les pays du Partenariat oriental ; • Exploration des opportunités et des occasions d'approfondir la coopération qui peuvent être couvertes par le plan d'action du Programme de Stockholm.
Experts impliqués	Experts des États membres de l'UE et pays du Partenariat oriental
Période	Juin 2010-janvier 2011



République de Moldavie II Implication des pays du Partenariat oriental (Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie et Ukraine)

Sujet	Coopération et dialogue dans le domaine de la migration et de la mobilité
Autorités à l'origine de la demande	Ministère des Affaires étrangères et de l'Intégration européenne
Objectif	Fournir une plate-forme pour les consultations et l'échange de pratiques dans le domaine de la migration entre l'UE et les pays tiers, en particulier les pays du Partenariat oriental.
Activités	<p>Activité 1 : Discussions lors de tables rondes internationales sur la « contribution des partenaires orientaux au Programme de Stockholm » ;</p> <p>Activité 2 : Conférence internationale sur les partenariats de mobilité : passés, présents et futurs.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Les recommandations clés de la conférence de 2011 ont été abordées du point de vue des réalisations et des priorités de coopération futures ; • Amélioration des synergies entre les différentes initiatives dans la région ; • Instauration d'une meilleure compréhension des partenariats de mobilité entre les pays présents et échange de pratiques entre les pays présents et futurs des pays des partenariats de mobilité.
Experts impliqués	Experts des États membres de l'UE et pays du Partenariat oriental
Période	Novembre 2011-juin 2012

Amérique latine et Caraïbes



Argentine et Brésil

Sujet	Traite des personnes
Autorités à l'origine de la demande	Ministère de la Sécurité d'Argentine et Ministère de la Justice du Brésil
Objectif	Soutenir les efforts du Ministère de la Sécurité d'Argentine et du Ministère de la Justice du Brésil pour coopérer activement, échanger des informations et améliorer les capacités à lutter contre la traite des personnes en vue d'améliorer le développement et la mise en œuvre de politiques nationales dans le domaine de la traite des personnes.
Activités	<p>Activité 1 : Mission d'enquête en Argentine ;</p> <p>Activité 2 : Mission d'enquête au Brésil.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandations sur l'amélioration de la gestion des informations criminelles à la fois en Argentine et au Brésil ; • Évaluation du niveau de compatibilité entre les systèmes argentin et brésilien.
Commentaires	Deux réunions de travail supplémentaires, organisées alternativement dans chaque pays, auraient dû avoir lieu en complément de cette action. Toutefois, du fait de certaines transformations institutionnelles, les activités restantes n'ont pas eu lieu.
Experts impliqués	Danemark, Espagne, Portugal
Période	Juin 2012-mars 2014



Bolivie

Sujet	Gestion de la migration
Autorités à l'origine de la demande	Direction générale des affaires consulaires (DGCR), Ministère des Affaires étrangères
Objectif	Soutenir le renforcement des connaissances du personnel consulaire concernant les normes internationales en matière de politiques et de procédures d'immigration.
Activités	<p>Activité 1 : Étude et cartographie des lacunes et des besoins de la Direction générale des affaires consulaires ;</p> <p>Activité 2 : Développement de documents de formation et de cursus sur mesure pour les consuls ;</p> <p>Activité 3 : Formation du personnel de la Direction générale des affaires consulaires ;</p> <p>Activité 4 : Révision et remise des documents et des cursus de formation à la Direction générale des affaires consulaires.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Étude détaillée des besoins de la Direction générale des affaires consulaires en matière de formation sur les politiques et procédures migratoires ; • Développement d'un cursus de formation sur mesure pour le personnel.
Experts impliqués	Espagne
Période	Février 2010-juin 2011



Colombie

Sujet	Sécurité des documents, traite des personnes et trafic illicite de migrants, et gestion des frontières
Autorités à l'origine de la demande	Département administratif de sécurité de Colombie (DAS)
Objectif	Renforcer les capacités des autorités colombiennes pour gérer la lutte contre la migration irrégulière et la falsification de documents.
Activités	<p>Activité 1 : Session de groupe de travail sur la gestion de la migration, en mettant l'accent sur les domaines thématiques liés à la migration irrégulière ;</p> <p>Activité 2 : Deux cours de formation des formateurs incluant le développement et la remise des manuels respectifs ;</p> <p>Activité 3 : Élaboration de manuels de formation des formateurs sur la sécurité des documents, la traite des personnes et le trafic illicite de migrants ;</p> <p>Activité 4 : Livraison de cours de formation des formateurs sur la sécurité des documents, la traite des personnes et le trafic illicite de migrants ;</p> <p>Activité 5 : Visite d'étude en Espagne.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition des autorités nationales de ressources de main d'œuvre de formation dans les domaines de la sécurité des documents, et de la traite des personnes et du trafic illicite de migrants : délivrance de la formation des formateurs, et développement et remise de manuels de formation (« Manuel de formation aux enquêtes sur la traite des personnes et le trafic illicite de migrants » et « Manuel de formation sur l'examen et l'analyse des documents d'identité et de voyage ») ; Renforcement des capacités du personnel et amélioration du processus de réforme institutionnelle.
Experts impliqués	Espagne
Période	Août 2010-juillet 2011



Costa Rica

Sujet	Intégration des migrants et traite des personnes
Autorités à l'origine de la demande	Direction générale des migrations du Costa Rica (GDM)
Objectif	Renforcer les capacités de la Direction générale des migrations pour mieux gérer les flux migratoires, en vue de juguler la migration irrégulière et de maximiser les avantages de la migration, mais aussi de soutenir le processus de développement du plan national d'intégration du Costa Rica.
Activités	<p>Activité 1 : Évaluation des lacunes et des besoins de la Direction générale des migrations ;</p> <p>Activité 2 : Développement de modules de formation sur la traite des personnes et le trafic illicite de migrants, et livraison d'un cours de formation des formateurs ;</p> <p>Activité 3 : Soutien au développement du plan national d'intégration ;</p> <p>Activité 4 : Formation sur le développement de politiques d'intégration.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des modules sur la traite des personnes et sur le trafic illicite de migrants, et formation des formateurs respectifs ; • Développement du plan d'action national du Costa Rica.
Experts impliqués	Espagne
Période	Décembre 2011-janvier 2013



Marché commun du Sud (MERCOSUR)

Sujet	Traite des personnes, gestion des frontières et droits de l'Homme
Autorités à l'origine de la demande	Parlement du MERCOSUR, Commission de la citoyenneté et des droits de l'Homme
Objectif	Soutenir le parlement du MERCOSUR dans le développement de l'agenda sur la libre circulation des personnes dans la région.
Activités	<p>Activité 1 : Session de groupe de travail sur la politique migratoire régionale et la sécurité, et élaboration de recommandations pour la marche à suivre future en vue d'améliorer la politique migratoire au niveau régional ;</p> <p>Activité 2 : Atelier sur la traite des personnes et élaboration de recommandations pour la marche à suivre future en vue de l'amélioration des politiques et des procédures de lutte contre la traite des personnes au niveau régional et national ;</p> <p>Activité 3 : Atelier sur la gestion des frontières et élaboration de recommandations pour la marche à suivre future en vue de l'amélioration des systèmes et des procédures de gestion des frontières au niveau régional et national.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des domaines prioritaires, des lacunes et des besoins en matière de gestion de la migration et de mise en œuvre de politiques dans la région, et recommandations d'améliorations ; • Renforcement des capacités et des compétences du Parlement du MERCOSUR, ainsi que des autorités au niveau national, dans les domaines spécifiques de la gestion des frontières et de la traite des personnes ; • Indication de recommandations concrètes sur la marche à suivre en vue d'améliorer la politique et la législation migratoires au niveau régional et national.
Experts impliqués	Autriche, Espagne et Portugal
Période	Mai-décembre 2011



Panama

Sujet	Gestion des frontières
Autorités à l'origine de la demande	Ministère de la Sécurité publique
Objectif	Contribuer à l'amélioration de la gestion des frontières au Panama et, par conséquent, à la réduction des flux migratoires dans le pays grâce au renforcement des capacités des agences chargées de la BM afin de développer leur coopération et leur coordination.
Activités	<p>Activités 1- 2 : Deux ateliers sur l'IBM ;</p> <p>Activité 3 : Assistance technique à longue distance pour assurer le suivi des ateliers ;</p> <p>Activité 4 : Élaboration et remise de recommandations pour le développement de la stratégie nationale de gestion intégrée des frontières.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la méthodologie et des outils pour le développement d'une stratégie et d'un plan d'action nationaux de gestion intégrée des frontières aux agences nationales concernées ; • Identification des principales lacunes et des priorités nationales en matière de gestion des frontières ; • Formulation de recommandations concernant la façon de faire avancer le processus de développement d'une stratégie d'IBM nationale.
Experts impliqués	Grèce, FRONTEX, consultant privé
Période	Juillet 2010-août 2011



Paraguay I

Sujet	Services consulaires
Autorités à l'origine de la demande	Direction de soutien aux communautés de Paraguayens à l'étranger (DSPCA)
Objectif	Renforcer les capacités de gestion de la migration du Ministère paraguayen des Affaires étrangères (en particulier de la DSPCA), notamment grâce au développement de la politique migratoire nationale et de procédures de fonctionnement standard, en vue de réduire la migration irrégulière et de maximiser les avantages de la migration.
Activités	<p>Activité 1 : Mission d'enquête ;</p> <p>Activité 2 : Formation sur la gestion de la migration pour le personnel de la DSPCA et le personnel consulaire paraguayen en Amérique latine (Asunción) ;</p> <p>Activité 3 : Formation sur la gestion de la migration pour le personnel consulaire en poste en Europe (Madrid).</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Transferts de connaissances théoriques et de compétences pratiques sur différents aspects de la gestion de la migration internationale, des politiques et des procédures aux homologues paraguayens ; • Renforcement des capacités des autorités paraguayennes concernées pour mieux gérer la migration et développer des mesures opérationnelles associées.
Experts impliqués	Espagne, Pays-Bas
Période	Novembre 2011-juillet 2012



Systeme d'integration centre-americain

Sujet	Gestion des frontières
Autorités à l'origine de la demande	Secrétariat général du Système d'intégration centre-américain (SICA)
Objectif	Contribuer au processus d'intégration régionale en Amérique centrale, en soutenant le renforcement des capacités de la police, des autorités chargées de la migration et des douanes des États du SICA en vue d'améliorer les capacités de gestion des frontières au niveau national et régional.
Activité	Organisation d'un atelier thématique régional sur l'IBM, en vue de présenter les normes, les bonnes pratiques et les stratégies de gestion des frontières de l'UE, ainsi que le concept d'IBM, et de développer des recommandations de mesures pratiques à mettre en œuvre dans le domaine de la gestion des frontières dans le contexte centre-américain.
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction du concept d'IBM dans la région et familiarisation des autorités nationales avec les bonnes pratiques de l'IBM, ainsi qu'avec les normes et stratégies de gestion des frontières de l'UE ; • Préparation du terrain pour le lancement et la mise en œuvre du Programme régional de sécurité des frontières en Amérique centrale ; • Exploration du potentiel de l'IBM en Amérique centrale et identification des mesures pratiques à mettre en œuvre.
Experts impliqués	Consultants privés
Période	Mars-mai 2010

Moyen-Orient et Afrique du Nord



Palestine

Sujet	Gestion des frontières, sécurité des documents, droits de l'Homme et gestion de la migration
Autorités à l'origine de la demande	Académie palestinienne des sciences de la sécurité
Objectif	Apporter un soutien à l'Autorité palestinienne grâce au renforcement des capacités et des connaissances institutionnelles en matière de gestion de la migration, en particulier dans les domaines liés aux frontières, aux droits de l'Homme et aux documents de voyage.
Activités	<p>Activité 1 : Mission d'enquête sur les lacunes et les besoins de formation ;</p> <p>Activité 2 : Formation sur les implications des droits de l'Homme en matière de gestion des frontières et de la migration ;</p> <p>Activité 3 : Formation sur la sécurité des documents et des visas ;</p> <p>Activité 4 : Formation sur la gestion des frontières et les procédures associées ;</p> <p>Activité 5 : Développement du cursus de formation pour les étudiants de l'Académie palestinienne des sciences de la sécurité sur la gestion des frontières et de la migration, la sécurité des documents et les applications liées aux droits de l'Homme.</p>
Résultats et réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Les étudiants de l'Académie palestinienne des sciences de la sécurité ont reçu des exemples pratiques dans de nombreuses sphères liées à la sécurité, à la gestion de la migration et des frontières, etc. ; • Le cursus développé a été inclus dans le programme de formation de l'Académie palestinienne des sciences de la sécurité.
Experts impliqués	Hongrie, Lituanie, Royaume-Uni, Slovaquie, consultant privé
Période	Avril 2011-mai 2012

Actions en cours

Afrique



Afrique de l'Ouest Bénin, Guinée-Bissau, Togo

Sujet	Migration et environnement, et changement climatique
Autorités à l'origine de la demande	République du Bénin : Ministère de l'Environnement en charge de la gestion du changement climatique, de la reforestation et la protection des ressources naturelles et forestières ; République de Guinée-Bissau : Secrétaire d'État en charge de l'environnement ; République du Togo : Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire.
Objectif	Contribuer au développement du dialogue et de la consultation afin d'améliorer l'action et la coopération, à la fois au niveau national et au sein des pays d'Afrique de l'Ouest, sur les questions liées à la migration, au changement climatique et à l'environnement.
Activités	<p>Activité 1 : Élaboration d'un Document de référence sur la migration, le changement climatique et l'environnement en Afrique de l'Ouest ;</p> <p>Activité 2 : Consultation politique régionale ouest-africaine sur la migration dans un contexte de dégradation environnementale et sur l'impact du changement climatique ;</p> <p>Activités 3, 4 et 5 : Sessions d'information et de renforcement des capacités sur la migration, le changement climatique et l'environnement au Bénin, en Guinée-Bissau et au Togo ;</p> <p>Activité 6 : Atelier de restitution et de capitalisation (facultatif).</p>
Résultats et réalisations attendus	<ul style="list-style-type: none"> • La connaissance des questions liées à la migration environnementale est améliorée, ce qui contribue à l'amélioration de la préparation et de la réponse des pays d'Afrique de l'Ouest face aux défis liés à la migration, au changement climatique et à l'environnement ; • Le dialogue intergouvernemental entre les pays d'Afrique de l'Ouest est intensifié, ce qui contribue plus avant au développement d'un réseau ouest-africain sur les questions de migration, de changement climatique et d'environnement ; • Le Document de référence sur la migration, le changement climatique et l'environnement en Afrique de l'Ouest, le Rapport de la consultation régionale d'Afrique de l'Ouest, ainsi que le rapport final sont accessibles aux gouvernements et aux autres parties prenantes concernées.
Experts impliqués	Secteur universitaire
Période	Février 2015-en cours



Bénin

Sujet	Migration et développement, et envois de fonds
Autorités à l'origine de la demande	Observatoire international des transferts de fonds des migrants des pays les moins avancés (OITFM)
Objectif	Augmenter l'impact des envois de fonds sur le développement du pays.
Activités	<p>Activité 1 : Mission d'enquête ;</p> <p>Activité 2 : Réunions techniques pour soutenir l'élaboration de la stratégie nationale ;</p> <p>Activité 3 : Soutien à distance de l'élaboration de la stratégie nationale pour la surveillance et l'utilisation productive des envois de fonds ;</p> <p>Activité 4 : Missions de soutien à l'élaboration de la stratégie nationale pour la surveillance et l'utilisation productive des envois de fonds ;</p> <p>Activité 5 : Soutien de la conférence de validation de la stratégie nationale pour la surveillance et l'utilisation productive des envois de fonds.</p>
Résultats et réalisations attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Échange de bonnes pratiques et d'expériences liées à l'impact des envois de fonds sur le développement avec les homologues béninois ; • Création du groupe de travail national sur les envois de fonds, réunissant les parties prenantes en charge des questions de migration et de développement pour leur tâche de développement d'une stratégie nationale en vue d'attirer et de faciliter les flux entrants d'envois de fonds.
Experts impliqués	Allemagne, Bénin, France
Période	Mai 2013-en cours



Burundi I

Sujet	Gestion des frontières
Autorités à l'origine de la demande	Ministère de la Sécurité publique
Objectif	Faciliter la mise en œuvre future du Programme national de migration du Burundi et, plus spécifiquement, de ses éléments liés à la gestion des frontières.
Activités	<p>Activité 1 : Évaluation des procédures de gestion des frontières et des capacités humaines ;</p> <p>Activité 2 : Sessions d'échange des connaissances sur la politique de gestion des frontières ;</p> <p>Activité 3 : Soutien à l'élaboration de la stratégie nationale de gestion des frontières ;</p> <p>Activité 4 : Soutien à l'élaboration des directives opérationnelles pour la gestion des frontières ;</p> <p>Activité 5 : Atelier de transfert de connaissances sur la sécurité des documents ;</p> <p>Activité 6 : Atelier sur la prise en charge des besoins des migrants vulnérables aux frontières ;</p> <p>Activité 7 : Atelier sur les mécanismes d'orientation pour les migrants vulnérables.</p>
Résultats et réalisations attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des fonctionnaires burundais concernés sur les méthodes et structures modernes de gestion de la migration et des frontières ; • Développement de la stratégie nationale de gestion des frontières ; • Développement des directives opérationnelles sur les procédures de gestion des frontières ; • Lancement et soutien de la coopération et de la coordination entre différentes agences tout au long du processus d'élaboration de la stratégie de gestion des frontières.
Experts impliqués	France
Période	Décembre 2013-en cours



Burundi II

Sujet	Engagement de la diaspora
Autorités à l'origine de la demande	Direction de la diaspora, Ministère des Relations extérieures
Objectif	Faciliter le dialogue du gouvernement du Burundi avec la diaspora burundaise afin de faire avancer différents objectifs de développement.
Activités	<p>Activité 1 : Cartographie des activités liées à la diaspora en cours et première session d'information sur la migration et le développement, et élaboration du cadre politique d'engagement de la diaspora ;</p> <p>Activité 2 : Assistance à distance pour l'élaboration du document politique ;</p> <p>Activité 3 : Consultations avec les organisations de diaspora en UE et réunions de travail sur les échanges politiques pour le personnel de la Direction de la diaspora à Bruxelles ;</p> <p>Activité 4 : Assistance/orientation à distance pour l'élaboration du document politique;</p> <p>Activité 5 : Atelier de finalisation de la politique pour la diaspora et lancement du développement du plan d'action ;</p> <p>Activité 6 : Soutien et orientation à distance pour l'élaboration du document politique;</p> <p>Activité 7 : Atelier pour la Direction de la diaspora et le Comité interministériel de communication avec la diaspora.</p>
Résultats et réalisations attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un cadre politique national sur l'engagement de la diaspora de façon inclusive, et présentation de celui-ci aux preneurs de décisions pour approbation ; • Instauration et maintien de liens étroits avec la diaspora dans les États membres de l'UE ; • Diversification des moyens de communication et de prise de contact avec les organisations de diaspora pour la Direction de la diaspora et les autres institutions, et renforcement de leurs capacités en matière de développement de stratégies de communication spécifiques.
Experts impliqués	France, Mali
Période	Août 2014-en cours



Cap-Vert III

Sujet	Législation sur la migration
Autorités à l'origine de la demande	Ministère de l'Administration interne
Objectif	Soutenir les efforts du Cap-Vert pour mettre en œuvre la réforme de sa politique migratoire et de son cadre juridique, et garantir la mise en œuvre adaptée de ses Législations sur les étrangers et sur l'asile approuvées récemment.
Activités	<p>Activité 1 : Soutien à la préparation des règlements administratifs associés aux nouvelles Législations sur les étrangers et sur l'asile ;</p> <p>Activité 2 : Session d'information sur la mise en œuvre de la législation sur l'immigration ;</p> <p>Activité 3 : Session d'information sur la mise en œuvre de la législation sur l'asile.</p>
Résultats et réalisations attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction et approbation des règlements administratifs pour la mise en œuvre de la Législation sur les étrangers et de la Législation sur l'asile ; • Formation des fonctionnaires sur l'application des nouvelles législations.
Experts impliqués	Secteur universitaire
Période	Juillet 2014-en cours



Côte d'Ivoire I

Sujet	Traite des personnes
Autorités à l'origine de la demande	Ministère du Développement et de la Planification
Objectif	Soutenir les efforts des autorités ivoiriennes, principalement du Ministère du Développement et de la Planification et du Ministère de l'Intérieur, pour poser les bases d'une première stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes.
Activités	<p>Activité 1 : Cartographie des autorités d'Immigration et de lutte contre la traite des personnes en Côte d'Ivoire, et évaluation des lacunes et des besoins ;</p> <p>Activité 2 : Séminaire national sur la politique de lutte contre la traite des personnes ;</p> <p>Activité 3 : Soutien à l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes ;</p> <p>Activité 4 : Conférence nationale sur la validation de la version provisoire de la stratégie de lutte contre la traite des personnes.</p>
Résultats et réalisations attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Cartographie des mécanismes de réponse en matière de lutte contre la traite des personnes ; • Mise en place d'un mécanisme de coordination ad hoc au sein de l'administration ivoirienne et renforcement de la coordination interagences ; • Lancement d'un dialogue national sur la lutte contre la traite des personnes et la sensibilisation dans ce domaine ; • Développement de la stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes.
Experts impliqués	Italie, Portugal
Période	Août 2012-en cours



Côte d'Ivoire II

Sujet	Migration et développement
Autorités à l'origine de la demande	Ministère de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur
Objectif	Augmenter l'impact de la migration sur le développement en Côte d'Ivoire.
Activités	<p>Activité 1 : Enquête et réunion de planification conjointe ;</p> <p>Activité 2 : Session d'échange de connaissances sur la migration et le développement : lancement du processus de développement de politique ;</p> <p>Activité 3 : Visite d'étude dans un pays africain ;</p> <p>Activité 4 : Atelier sur la contribution des communautés d'immigrés au développement de la Côte d'Ivoire ;</p> <p>Activité 5 : Soutien à l'élaboration de la stratégie de migration et de développement ;</p> <p>Activité 6 : Participation au séminaire de validation du projet de stratégie nationale de migration et de développement.</p>
Résultats et réalisations attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration de la contribution des communautés d'immigrés à la stratégie globale de migration et de développement ; • Amélioration de la compréhension par toutes les parties prenantes des défis liés à la migration et au développement, et de la coopération entre elles ; • Soutien à l'élaboration de la stratégie nationale de migration et de développement et discussion au sujet du plan d'action en vue de sa mise en œuvre.
Experts impliqués	France, Sénégal
Période	Mars 2014-en cours



Ghana II

Sujet	Migration et développement
Autorités à l'origine de la demande	Ministère des Affaires étrangères et de l'Intégration régionale
Objectif	Améliorer les capacités du gouvernement du Ghana pour engager la diaspora dans le développement national.
Activités	<p>Activité 1 : Session d'information sur le capital diaspora et premier atelier sur le développement de la politique d'engagement de la diaspora ;</p> <p>Activité 2 : Réunion de consultation sur la politique d'engagement de la diaspora avec les représentants de la diaspora ghanéenne en Europe ;</p> <p>Activité 3 : Soutien à distance du développement de la politique d'engagement de la diaspora ghanéenne et enquête auprès de la diaspora ;</p> <p>Activité 4 : Atelier d'évaluation des besoins ;</p> <p>Activité 5 : Session d'information sur un plan de communication pour la diaspora et second atelier sur le développement de la politique d'engagement de la diaspora ghanéenne ;</p> <p>Activité 6 : Soutien à distance pour le développement de la politique ;</p> <p>Activité 7 : Dernier atelier pour finaliser la politique d'engagement de la diaspora ghanéenne.</p>
Résultats et réalisations attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des capacités des autorités ghanéennes concernées pour encourager la diaspora à contribuer au développement socio-économique du Ghana ; • Renforcement de la coopération, de la coordination et du partenariat institutionnels sur les questions liées à la diaspora ; • Soutien pour aider à l'élaboration de la politique d'engagement de la diaspora ; • Recommandations sur les modalités de mise en œuvre de la politique.
Experts impliqués	Consultants privés
Période	Juillet 2014-en cours



Malawi II

Sujet	Développement de la politique de migration et de citoyenneté
Autorités à l'origine de la demande	Ministère des Affaires intérieures
Objectif	Aider les autorités à développer une politique de migration et de citoyenneté complète.
Activités	<p>Activité 1 : Mission d'enquête ;</p> <p>Activité 2 : Session de développement d'une approche complète en matière de politique de migration liée au travail, de migration et de développement et d'encouragement des liens avec la diaspora ;</p> <p>Activité 3 : Session sur la gestion de la migration irrégulière ;</p> <p>Activité 4 : Session sur le retour et la réintégration ;</p> <p>Activité 5 : Assistance à l'élaboration de la politique de migration et de citoyenneté ;</p> <p>Activité 6 : Atelier de rédaction conjointe pour soutenir l'élaboration de la politique migratoire nationale ;</p> <p>Activité 7 : Conférence nationale : présentation de la « Politique de migration et de citoyenneté du Malawi, défis actuels et action future » et processus de lancement du plan d'action national pour la mise en œuvre ; et</p> <p>Activité 8 : Soutien pour la révision de la législation nationale sur la migration et la citoyenneté.</p>
Résultats et réalisations attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une base pour établir une force de travail nationale et un groupe restreint chargé du développement de la politique nationale, et renforcement de la compréhension des éléments et des principes de la politique migratoire nationale ; • Rédaction du projet de politique de migration et de citoyenneté nationale ; • Révision de la législation nationale sur la migration et la citoyenneté.
Experts impliqués	Nigeria, Pays-Bas
Période	Octobre 2013-en cours



Malawi III

Sujet	Engagement de la diaspora
Autorités à l'origine de la demande	Unité des affaires de la diaspora, Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale
Objectif	Soutenir l'élaboration de la politique d'engagement de la diaspora et du plan d'action du Malawi pour sa mise en œuvre, et faciliter les efforts du gouvernement pour la prise de contact avec la diaspora du Malawi à des fins de consultation politique.
Activités	<p>Activité 1 : Mission d'enquête ;</p> <p>Activité 2 : Session d'information sur la cartographie de la répartition géographique, de la taille et du potentiel économique de la diaspora et débriefing sur le développement d'une politique de diaspora ;</p> <p>Activité 3 : Session d'information sur l'encouragement de liens étroits entre la diaspora et le gouvernement du Malawi, et 2e débriefing sur le développement de la politique d'engagement de la diaspora ;</p> <p>Activité 4 : Réunion de consultation sur la politique d'engagement de la diaspora avec la diaspora du Malawi en UE ;</p> <p>Activité 5 : Session sur les outils et les moyens de lancer et d'améliorer l'engagement de la diaspora, et réunion de soutien à l'élaboration d'une politique d'engagement de la diaspora ;</p> <p>Activité 6 : Visite d'étude dans un pays africain ;</p> <p>Activité 7 : Atelier pour finaliser la politique d'engagement de la diaspora du Malawi et élaboration d'un plan d'action pour sa mise en œuvre.</p>
Résultats et réalisations attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des principales parties prenantes pour le développement de la politique d'engagement de la diaspora ; • Développement continu de la coopération interservices et entre secteur privé et secteur public pour le développement de la politique sur la diaspora ; • Mise en place d'un groupe restreint devant être impliqué dans la politique globale d'engagement de la diaspora du Malawi ; • Renforcement des liens et amélioration de la communication avec la diaspora ; • Développement de la politique nationale d'engagement de la diaspora et du plan d'action correspondant.
Experts impliqués	Diaspora Matters, un consultant indépendant
Période	Juin 2014- en cours



Mali

Sujet	Migration liée au travail
Autorités à l'origine de la demande	Agence nationale pour l'emploi
Objectif	Améliorer la gestion de la migration liée au travail au Mali, à la fois au niveau national et dans les ambassades et consulats maliens à l'étranger.
Activités	<p>Activité 1 : Mission d'enquête ;</p> <p>Activité 2 : Soutien à l'élaboration des directives opérationnelles sur la migration liée au travail ;</p> <p>Activité 3 : Séminaire sur les directives opérationnelles relatives à la migration liée au travail au Mali ;</p> <p>Activité 4 : Formation sur la gestion de la migration liée au travail ;</p> <p>Activité 5 : Formation sur la migration liée au travail et sur les droits des travailleurs migrants.</p>
Résultats et réalisations attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des connaissances et des compétences des autorités maliennes sur différents aspects de la gestion de la migration liée au travail ; • Renforcement des capacités du personnel des représentations maliennes à l'étranger, en particulier en ce qui concerne les droits des travailleurs migrants ; • Augmentation de la coopération et de la coordination entre toutes les agences impliquées dans la gestion de la migration liée au travail au Mali ; • Soutien pour l'élaboration des directives opérationnelles sur la migration liée au travail au Mali.
Experts impliqués	Sénégal, Tunisie
Période	Mars 2015-en cours



Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) II

Sujet	Gestion des données, législation sur la migration, migration irrégulière et traite des personnes
Autorités à l'origine de la demande	Secrétariat du COMESA
Objectif	Soutenir le COMESA pour la Réunion des Ministres responsables de l'immigration et celle des chefs des services d'immigration en apportant aux discussions l'expertise et les bonnes pratiques de l'UE dans les domaines abordés.
Activités	<p>Activité 1 : Réunion des chefs des services d'immigration et réunion des Ministres responsables de l'immigration du COMESA ;</p> <p>Activité 2 : Atelier pour promouvoir une approche régionale de la traite des personnes et réunion des groupes de travail du COMESA sur le renforcement des capacités et la feuille de route ;</p> <p>Activité 3 : Mise à jour du document de référence sur l'« Harmonisation des législations nationales avec la Législation modèle sur l'immigration du COMESA » ;</p> <p>Activité 4 : Cartographie des systèmes de collecte de données et d'échange d'informations dans les États membres du COMESA grâce à la réalisation d'une enquête de métadonnées sur les migrations ;</p> <p>Activité 5 : Atelier pour promouvoir une approche régionale de l'harmonisation des données migratoires et réunion des groupes de travail sur le renforcement des capacités et la feuille de route.</p>
Résultats et réalisations attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la coordination entre les États du COMESA grâce à la réunion des ministres responsables de l'immigration et au renforcement des capacités pour le réseau de points focaux ; • Rapport sur les « Résultats de l'étude de métadonnées sur les migrations du COMESA », qui évalue les capacités des États membres en matière de gestion de données ; • Version mise à jour et plus élaborée de l'étude sur l'« Harmonisation des législations nationales avec la Législation modèle sur l'immigration du COMESA » ; • Recommandations sur l'harmonisation des données migratoires et l'échange d'informations pour la Réunion des chefs des services d'immigration et la Réunion des Ministres responsables de l'immigration du COMESA ; • Identification des principaux défis dans le domaine de la traite des personnes ; • Recommandations sur la façon de promouvoir une approche régionale de la traite des personnes pour la Réunion des chefs des services d'immigration et la Réunion des Ministres responsables de l'immigration du COMESA.
Experts impliqués	Allemagne, Italie, Malte, Portugal et secteur universitaire
Période	Août 2012-en cours



Maurice/Programme accéléré d'intégration économique (APEI)

Sujet	Migration liée au travail, migration circulaire
Autorités à l'origine de la demande	Ministère des Finances et du Développement économique
Objectif	Soutenir les efforts des autorités mauriciennes en vue de développer une stratégie de gestion de la migration plus complète et de développer cette approche de la mobilité régionale de la main d'œuvre.
Activités	<p>Activité 1 : Mission d'enquête ;</p> <p>Activité 2 : Atelier régional sur la mobilité, la migration liée au travail et la migration circulaire ;</p> <p>Activité 3 : Session d'information et de travail sur la mise en œuvre du mémorandum d'entente du APEI sur la mobilité.</p>
Résultats et réalisations attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition d'une plate-forme d'échange de meilleures pratiques sur la migration circulaire et la migration liée au travail, dans le but de pérenniser les efforts des pays impliqués dans l'identification des éléments d'un accord modèle sur la migration circulaire ; • Formulation de l'analyse des obstacles institutionnels et législatifs à la mise en œuvre du mémorandum d'entente et de recommandations pour faciliter sa mise en œuvre ; • Partage de l'expérience de l'UE en matière de mobilité avec l'APEI, afin de contribuer à une meilleure coopération entre ces États.
Experts impliqués	France, Suède
Période	Avril 2014-en cours



Nigeria III

Sujet	Gestion des frontières maritimes et migration irrégulière.
Autorités à l'origine de la demande	Service de l'Immigration nigérian.
Objectif	Soutenir les autorités nigérianes dans le relèvement des différents défis actuels et futurs de la migration en améliorant leurs capacités à mieux gérer les frontières et à maîtriser la migration irrégulière, surtout aux frontières maritimes et en ce qui concerne l'enquête et les poursuites des cas de migration irrégulière.
Activités	<p>Activité 1: Mission d'enquête pour recueillir des informations sur la situation actuelle en matière de gestion et procédures des frontières maritimes, ainsi que d'identifier les besoins institutionnels et de formation des parties prenantes nigérianes responsables des frontières maritimes ;</p> <p>Activité 2: Session d'information sur la gestion des frontières maritimes, la sécurité et les droits de l'homme en faveur des autorités centrales et locales ;</p> <p>Activité 3: Visite d'étude dans un EM UE pour partager les expériences et s'inspirer des pratiques existantes en matière de gestion des frontières maritimes ;</p> <p>Activité 4: Soutien au développement d'un programme de formation en matière de gestion des frontières maritimes ;</p> <p>Activité 5: Session de formation de formateurs pour le personnel opérationnel aux postes frontières maritimes sur l'application du programme de formation ;</p> <p>Activité 6: Session de formation sur les techniques d'enquête et de poursuites des cas de migration irrégulière.</p>
Résultats et réalisations attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des capacités théoriques et pratiques des autorités concernées à mieux gérer les frontières maritimes ; • Développement et mise à disposition d'un programme de formation sur la gestion des frontières maritimes, et formation à l'encontre des formateurs chargés de son application ; • Augmentation du nombre de formateurs des autorités nationales impliqués dans la gestion des frontières maritimes ; • Amélioration des connaissances sur les questions relevant des techniques d'enquête et de poursuites des cas de migration irrégulière ; • Renforcement de la coordination inter-agence dans le domaine de la gestion des frontières maritimes.
Experts impliqués	A déterminer.
Période	Juillet 2015-en cours.



Sierra Leone II

Sujet	Gestion des frontières et sécurité, développement de politiques et de stratégies migratoires
Autorités à l'origine de la demande	Service d'immigration
Objectif	Aider le service d'immigration de Sierra Leone grâce au renforcement des capacités, avec l'objectif global d'améliorer ses capacités de gestion de la migration.
Activités	<p>Activité 1 : Formation sur la gestion des frontières et la sécurité des documents ;</p> <p>Activité 2 : Formation sur le leadership et la gestion pour le personnel de direction ;</p> <p>Activité 3 : Atelier de développement d'une politique migratoire nationale complète et orientée vers le futur ;</p> <p>Activité 4 : Assistance à distance pour l'élaboration de la politique migratoire nationale ;</p> <p>Activité 5 : Atelier des parties prenantes pour étudier la politique et discuter de sa rédaction ;</p> <p>Activité 6 : Assistance à distance pour finaliser la politique migratoire nationale ;</p> <p>Activité 7 : Présentation de la politique migratoire nationale.</p>
Résultats et réalisations attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Développement par le gouvernement d'une politique migratoire nationale grâce à des mécanismes interagences ; • Amélioration des connaissances et des capacités des gardes-frontières de Sierra Leone concernant différentes facettes de la gestion des frontières ; • Développement des connaissances du personnel de direction du Service d'immigration en matière de gestion et de leadership.
Experts impliqués	Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni, consultant privé
Période	Mars 2013-en cours (en pause)



Togo II

Sujet	Migration et développement
Autorités à l'origine de la demande	Ministère de la Planification et du Développement
Objectif	Augmenter l'impact de la migration sur le développement au Togo.
Activités	<p>Activité 1 : Mission d'enquête ;</p> <p>Activité 2 : Réunion de travail sur la migration et le développement ;</p> <p>Activité 3 : Soutien à distance pour le développement de la stratégie nationale sur la migration et le développement ;</p> <p>Activité 4 : Réunion d'échange de connaissances sur les envois de fonds pour le développement ;</p> <p>Activité 5 : Atelier de rédaction pour la stratégie sur la migration et le développement ;</p> <p>Activité 6 : Soutien au séminaire de validation du projet de stratégie nationale sur la migration et le développement.</p>
Résultats et réalisations attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien à l'élaboration de la stratégie nationale sur la migration et le développement, et discussion au sujet du plan d'action en vue de sa mise en œuvre ; • Renforcement des autorités togolaises avec les organisations de la diaspora togolaise à l'étranger ; • Consolidation de la coopération entre différentes agences.
Experts impliqués	France, Ghana
Période	Décembre 2012-en cours

Asie



Kirghizistan II

Sujet	Développement de la politique migratoire
Autorités à l'origine de la demande	Ministère du travail, des migrations et de la jeunesse
Objectif	Soutenir le gouvernement kirghize dans l'élaboration d'une politique migratoire nationale.
Activités	<p>Activité 1 : Réunions bilatérales consultatives avec les principales parties prenantes du gouvernement ;</p> <p>Activité 2 : Atelier sur le cycle des politiques migratoires et échange de connaissances sur les politiques et les structures juridiques en matière de migration, ainsi que 1ère session de rédaction du document politique national sur la migration ;</p> <p>Activité 3 : Échange de connaissances sur la migration irrégulière et la gestion des frontières, et 2e session de rédaction du document politique national sur la migration ;</p> <p>Activité 4 : Échange de connaissances sur la migration irrégulière et le développement, et sur l'engagement de la diaspora, ainsi que 3e session de rédaction du document politique national sur la migration ;</p> <p>Activité 5 : Orientation à distance pour l'élaboration de la politique migratoire nationale ;</p> <p>Activité 6 : Réunion du groupe de travail sur la finalisation de la politique migratoire nationale.</p>
Résultats et réalisations attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport contenant des recommandations sur l'élaboration de la politique migratoire ; • Transfert de connaissances sur le cycle des politiques migratoires, la migration légale et la migration irrégulière ; • Amélioration des capacités dans le domaine de la gestion complète de la migration ; • Amélioration de la coordination interagences de la gestion de la migration ; • Élaboration et finalisation du document politique sur la migration.
Experts impliqués	Lituanie, Moldavie, Roumanie
Période	Juillet 2014-en cours



Laos

Sujet	Gestion des données sur la migration liée au travail
Autorités à l'origine de la demande	Ministère du Travail et du Bien-être social
Objectif	Renforcer les capacités et soutenir les efforts du Ministère du Travail et du Bien-être social du Laos et d'autres agences concernées pour la collecte et l'analyse de données migratoires.
Activités	<p>Activité 1 : Mission d'enquête et atelier de coordination nationale sur la cartographie de la coordination interagences de la collecte de données migratoires au Laos ;</p> <p>Activité 2 : Session d'information sur les normes et les directives européennes et internationales sur les données migratoires ;</p> <p>Activité 3 : Session d'information sur la méthodologie, l'analyse, la gestion et les mécanismes de création de rapports pour la collecte de données migratoires ;</p> <p>Activité 4 : Atelier du groupe de travail national sur les données migratoires pour le développement du système national de collecte de données migratoires du Laos ;</p> <p>Activité 5 : Développement des directives de coopération interagences sur la production de statistiques migratoires, effectué à distance ;</p> <p>Activité 6 : Conférence nationale : validation des directives nationales du Laos pour la coopération interagences sur la production de statistiques migratoires.</p>
Résultats et réalisations attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités des institutions nationales du Laos chargées de la collecte, de l'analyse et de la diffusion des données sur la migration liée au travail. Amélioration de la coordination en matière de collecte et de gestion des données ; • Mise en place du groupe de travail national sur les données migratoires et consolidation de ses capacités politiques et administratives ; • Développement de directives pour la coopération interagences au Laos sur la production de statistiques migratoires ; • Amélioration des capacités de production pour le Rapport national d'évaluation de la migration.
Experts impliqués	Italie, consultant privé
Période	Octobre 2013-en cours



Myanmar

Sujet	Migration liée au travail
Autorités à l'origine de la demande	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale
Objectif	Soutenir les efforts du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale du Myanmar pour améliorer la gestion de la migration liée au travail grâce à une approche basée sur les droits.
Activités	<p>Activité 1 : Mission d'enquête ;</p> <p>Activité 2 : Session sur le cycle des campagnes de sensibilisation dans le contexte de la migration liée au travail (et de ses différentes phases : avant le départ, départ et retour) ;</p> <p>Activité 3 : Session sur le développement d'une stratégie de campagne de sensibilisation ;</p> <p>Activité 4 : Session sur le développement d'un manuel pratique sur la gestion de la migration liée au travail au Myanmar pour le personnel du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale au niveau central et local ;</p> <p>Activité 5 : Développement d'un manuel pratique sur la gestion de la migration liée au travail au Myanmar pour le personnel du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale au niveau central et local ;</p> <p>Activités 6-7 : Organisation de deux sessions de formation des formateurs pour le personnel central et local (au niveau de l'élaboration de politiques et au niveau opérationnel) sur la gestion de la migration liée au travail.</p>
Résultats et réalisations attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités et des compétences du personnel du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale pour développer et mettre en œuvre des campagnes d'information sur des aspects spécifiques de la migration liée au travail, et pour fournir des services aux travailleurs migrants ; • Le manuel de gestion de la migration liée au travail représente un outil durable pour le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale en matière d'élaboration de politiques, de révision de la législation, de renforcement des capacités institutionnelles et de protection des migrants ; • L'approche de « formation des formateurs » permet la mise en application du manuel à grande échelle en délivrant une formation à différentes catégories de fonctionnaires, à la fois au niveau local et central.
Experts impliqués	Italie, Philippines, consultants privés
Période	Janvier 2014-en cours



Philippines II

Sujet	Traite des personnes et recrutement illégal de travailleurs migrants
Autorités à l'origine de la demande	Administration des Philippines pour l'emploi outre-mer (POEA)
Objectif	Contribuer aux efforts existants des institutions des Philippines concernées afin de lutter contre la traite des personnes et le recrutement illégal, tout en améliorant la coordination entre les agences impliquées.
Activités	<p>Activité 1 : Révision et évaluation de la mise en œuvre du mémorandum d'entente, et identification des lacunes et des besoins associés ;</p> <p>Activité 2 : Soutien au développement des directives de surveillance sur la mise en œuvre du mémorandum d'entente pour les collectivités territoriales en charge de la prévention du recrutement illégal ;</p> <p>Activité 3 : Présentation et séminaire d'échange sur la directive de surveillance sur la mise en œuvre du mémorandum d'entente pour les collectivités territoriales en charge de la prévention du recrutement illégal ;</p> <p>Activité 4 : Atelier sur les techniques d'enquête et de poursuites, et révision des pratiques et des procédures existantes ;</p> <p>Activité 5 : Développement d'un manuel de formation sur les procédures d'enquête et de poursuites ;</p> <p>Activité 6 : Organisation d'une formation des formateurs basée sur le manuel d'enquête et de poursuites pour les autorités centrales et locales ;</p> <p>Activité 7 : Organisation d'un atelier sur les mécanismes d'orientation pour les victimes.</p>
Résultats et réalisations attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de directives de surveillances de la mise en œuvre du mémorandum d'entente pour les collectivités territoriales en charge de la prévention du recrutement illégal ; • Amélioration de la coopération, de la coordination et du partenariat interagences (au niveau central et local) pour lutter contre la traite des personnes et le recrutement illégal ; • Développement d'un manuel de formation sur les procédures d'enquête et de poursuites, incluant la protection des victimes pendant les phases d'enquête et de poursuites, et les mécanismes d'orientation des victimes ; • Délivrance aux acteurs concernés d'une formation des formateurs basée sur le manuel d'enquête et de poursuites ; • Amélioration des connaissances sur les mécanismes d'orientation pour les victimes de la traite des personnes et du recrutement illégal.
Experts impliqués	Belgique, Roumanie, Royaume-Uni et consultant privé
Période	Juillet 2014-en cours



Tadjikistan I

Sujet	Migration liée au travail
Autorités à l'origine de la demande	Service de migration
Objectif	Améliorer les capacités institutionnelles des autorités nationales du Tadjikistan pour mieux gérer la migration liée au travail massive de leurs citoyens.
Activités	<p>Activité 1 : Mission d'enquête ;</p> <p>Activité 2 : Session sur la gestion des données migratoires et les mécanismes d'exploitation associés ;</p> <p>Activité 3 : Consultations avec les organisations de la diaspora tadjike en Russie ;</p> <p>Activité 4 : Formation des formateurs pour l'orientation préalable au départ ;</p> <p>Activité 5 : Visite d'étude en Italie ;</p> <p>Activité 6 : Discussions en table ronde sur le développement de liens entre les autorités et la diaspora tadjikes pour combiner les efforts d'amélioration de la protection des droits de l'Homme et du travail des migrants tadjiks travaillant à l'étranger, en particulier en Russie ;</p> <p>Activité 7 : Soutien à distance pour le développement d'un ensemble de recommandations d'amélioration des liens avec la diaspora tadjike à l'étranger.</p>
Résultats et réalisations attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandations sur la façon d'améliorer la collecte de données migratoires ; • Renforcement des capacités du Service de migration en matière de formation à l'orientation préalable au départ pour les travailleurs migrants. Développement d'une boîte à outils pour les meilleures pratiques en matière d'orientation préalable au départ des migrations pour le Service de migration du Tadjikistan ; • Soutien au Forum de la diaspora pour encourager le développement d'une coopération institutionnelle formelle, efficace et durable ; • Recommandations au Service de migration pour mieux adapter ses politiques futures et assumer ses objectifs dans le cadre de la stratégie nationale pour la migration liée au travail et pour rationaliser les politiques nationales de coopération avec la diaspora.
Experts impliqués	Italie, Roumanie, Russie
Période	Février 2013-en cours



Tadjikistan II

Sujet	Lutte contre la traite des personnes
Autorités à l'origine de la demande	Ministère de l'Intérieur
Objectif	Renforcer les capacités du Ministère de l'Intérieur et des autres autorités du Tadjikistan concernées afin d'améliorer leurs approches et leurs pratiques en matière d'enquête pour la lutte contre la traite des personnes et d'identification, puis de délivrance des premiers secours aux victimes de la traite.
Activités	<p>Activité 1 : Mission d'enquête ;</p> <p>Activité 2 : Session sur l'expérience de l'UE en matière de coopération internationale sur les questions criminelles dans le domaine de la lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants, et d'équipes d'enquête conjointes ;</p> <p>Activité 3 : Session sur la détection et l'identification de crimes liés à la traite des personnes et au trafic illicite de migrants, les approches et le rôle des organes d'application de la loi, et la collecte de preuves ;</p> <p>Activité 4 : Visite d'étude en UE pour des fonctionnaires sélectionnés des institutions clés ;</p> <p>Activité 5 : Session d'information sur l'identification et la délivrance des premiers secours aux victimes de la traite.</p>
Résultats et réalisations attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des connaissances des autorités tadjikes en matière de normes internationales et européennes concernant la méthodologie, l'analyse et la gestion de la lutte contre la traite des personnes et les enquêtes sur les crimes liés à la traite ; • Mise à disposition des autorités bénéficiaires d'une expertise ciblée des États membres de l'UE en matière de techniques d'enquête évoluées, afin d'intensifier et d'augmenter les condamnations pour traite des personnes et d'améliorer les processus de justice pénale.
Experts impliqués	Lituanie, Roumanie, Royaume-Uni
Période	Mars 2014-en cours



Thaïlande

Sujet	Traite des personnes et itinérance
Autorités à l'origine de la demande	Ministère du Développement social et de la Sécurité humaine
Objectif	Renforcer les capacités du Ministère du Développement social et de la Sécurité humaine, et des autres autorités concernées de Thaïlande pour la protection des victimes de la traite des personnes et la prévention des problèmes liés à l'itinérance dans le contexte de la migration.
Activités	<p>Activité 1 : Mission d'enquête sur le système de protection des victimes en place et l'état des lieux du statut des immigrants sans-abri ;</p> <p>Activité 2 : Session d'information sur la protection des victimes de la traite des personnes pour les équipes pluridisciplinaires venant en aide aux victimes ;</p> <p>Activité 3 : Visite d'étude dans un État membre de l'UE sélectionné ;</p> <p>Activité 4 : Atelier sur les modalités de renforcement accru du système d'orientation national et transnational des victimes de la traite des personnes ;</p> <p>Activité 5 : Session d'information sur les conditions des migrants sans-abri.</p>
Résultats et réalisations attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la compréhension des politiques, pratiques et stratégies de l'UE en matière d'immigration, de lutte contre la traite des personnes, d'intégration et d'itinérance ; • Renforcement des capacités et des compétences des équipes pluridisciplinaires venant en aide aux victimes de la traite des personnes ; • Meilleur positionnement du personnel du Ministère pour mettre en œuvre, surveiller et évaluer le cadre politique national sur la lutte contre la traite des personnes et l'itinérance et pour développer de nouvelles mesures et de nouveaux outils politiques.
Experts impliqués	Belgique, Italie
Période	Septembre 2013-en cours

Amérique latine et Caraïbes



Mexique

Sujet	Droit de l'homme, migration irrégulière et trafic de migrants
Autorités à l'origine de la demande	Institut National des Migration
Objectif	Renforcer les efforts d'identification, de suivi et de protection adéquate pour les migrants mineurs non accompagnés (mexicains et en transit).
Activités	<p>Activité 1 : Réunions bilatérales consultatives avec les acteurs clefs gouvernementaux + session de coordination interactive impliquant les institutions fédérales principaux s'occupant des questions migratoires ;</p> <p>Activité 2 : Séminaire sur les bonnes pratiques de l'UE en matière d'assistance et protection des migrants mineurs non accompagnés ;</p> <p>Activité 3 : Atelier régional examinant les causes, les conséquences et les réponses à la migration des mineurs non accompagnés de l'Amérique centrale aux Etats-Unis d'Amérique ;</p> <p>Activité 4 : Développement de directives nationales sur la protection et l'assistance aux migrants mineurs non accompagnés (soutien à distance) ;</p> <p>Activité 5 : Séminaire sur les bonnes pratiques de l'UE dans le retour durable et la réintégration post-assistance des migrants mineurs non accompagnés, et présentation des directives sur la protection et l'assistance aux migrants mineurs non accompagnés.</p>
Résultats et réalisations attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des capacités et des compétences dans tous les aspects pertinents des problèmes migratoires urgents, à savoir : migration des mineurs non accompagnés, retour durable et la réintégration viable ; • Promotion davantage de réponses communes entre les pays d'origine, de transit et de destination à travers des consultations régionales sur les migrants mineurs non accompagnés ; • Renforcement de la coordination inter-agence de la gestion des migrations au niveau national et fédéral.
Experts impliqués	A déterminer
Période	Août 2015–en cours



Paraguay II

Sujet	Migration et développement, affaires de la diaspora et gestion de données
Autorités à l'origine de la demande	Direction de soutien aux communautés de Paraguayens à l'étranger (DSPCA)
Objectif	Soutenir la mise en œuvre de la politique migratoire nationale du Paraguay, en particulier en vue d'aider le gouvernement à professionnaliser ses services publics pour les Paraguayens à l'étranger.
Activités	<p>Activité 1 : Session d'information sur la cartographie de la diaspora et atelier de développement d'un plan d'action pour améliorer la collecte de données sur la diaspora paraguayenne ;</p> <p>Activité 2 : Apport des experts pour finaliser le plan d'action sur l'amélioration de la collecte de données sur la diaspora paraguayenne ;</p> <p>Activité 3 : Séminaire d'échange de connaissances sur l'engagement de la diaspora et atelier pour lancer le développement du cursus de formation à l'engagement de la diaspora ;</p> <p>Activité 4 : Apport des experts à l'équipe chargée de l'élaboration du cursus de formation à l'engagement de la diaspora ;</p> <p>Activité 5 : Formation des formateurs : principes de formation des adultes ;</p> <p>Activité 6 : Formation des formateurs et formation sur l'engagement de la diaspora évoluées pour les administrations paraguayennes sélectionnées.</p>
Résultats et réalisations attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des compétences et des capacités des autorités pour encourager la diaspora à contribuer au développement socio-économique du Paraguay ; • Renforcement de la coopération, de la coordination et du partenariat institutionnels sur les questions liées à la diaspora ; • Soutien à l'élaboration du cursus de formation à l'engagement de la diaspora ; • Soutien au développement d'un plan d'action pour améliorer la collecte de données sur la diaspora paraguayenne ; • Institutionnalisation du cursus de formation pour qu'il devienne la base de formation annuelle de tous les nouveaux membres du personnel du Ministère des Affaires étrangères et des cours de recyclage ultérieurs.
Experts impliqués	Espagne
Période	Septembre 2014-en cours



Pérou

Sujet	Traite des personnes
Autorités à l'origine de la demande	Agence péruvienne de coopération internationale (APCI)
Objectif	Soutenir les efforts des autorités péruviennes, en particulier du Ministère de l'Intérieur, de la Direction de la migration, du Bureau du procureur général et du Ministère des Affaires étrangères pour renforcer leur réponse au défi présenté par la traite des personnes, conformément aux objectifs du Plan d'action national de lutte contre la traite des personnes.
Activités	<p>Activité 1 : Mission d'enquête ;</p> <p>Activité 2 : Session sur l'aide aux victimes de la traite et réunions de travail avec les principales parties prenantes ;</p> <p>Activité 3 : Visite d'étude en Argentine ;</p> <p>Activité 4 : Atelier sur le suivi et l'évaluation des plans d'action nationaux et régionaux en matière de lutte contre la traite des personnes ;</p> <p>Activité 5 : Développement de directives de suivi et d'évaluation des plans d'action nationaux et régionaux en matière de lutte contre la traite des personnes.</p>
Résultats et réalisations attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Carte des ressources péruviennes en matière de services de soins disponibles pour les victimes de la traite des personnes ; • Élaboration de recommandations sur les moyens d'améliorer la coordination et la coopération entre les différents membres du groupe de travail plurisectoriel permanent de lutte contre la traite des personnes ; • Garantie de l'échange entre pairs entre les fonctionnaires péruviens et les experts de l'UE, et ceux d'Amérique latine et des Caraïbes ; • Développement de directives de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des plans d'action nationaux et régionaux en matière de lutte contre la traite des personnes.
Experts impliqués	Argentine, Espagne, Portugal
Période	Avril 2013-en cours

Moyen-Orient et Afrique du Nord



Jordanie

Sujet	Gestion des données migratoires
Autorités à l'origine de la demande	Département des statistiques
Objectif	Améliorer les capacités du Département des statistiques et des autres autorités publiques concernées pour collecter, analyser et exploiter les données relatives à la migration à des fins d'élaboration de politiques.
Activités	<p>Activité 1 : Réunions de travail bilatérales et atelier de deux jours s'adressant à différentes autorités en charge des questions liées à la migration sur l'approche intégrée de la collecte et de l'analyse des données ;</p> <p>Activité 2 : Sessions d'information interinstitutionnelle sur les indicateurs de données liés à la migration ;</p> <p>Activité 3 : Atelier sur le recensement de la population nationale et les enquêtes sur la migration ;</p> <p>Activité 4 : Développement des directives sur les approches et pratiques interinstitutionnelles des données et des statistiques migratoires.</p>
Résultats et réalisations attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Coopération, coordination et partenariat interinstitutionnels sur les données migratoires renforcés entre différentes institutions gouvernementales ; • Soutien à la réflexion sur les questions liées à la migration apparues dans le cadre du recensement de la population nationale de 2015 ; • Recommandations sur l'amélioration de la gestion des informations sur la migration fournies aux entités nationales lors de chaque activité ; • Développement conjoint par les experts et les autorités concernées d'un outil institutionnel durable sur différents aspects de la gestion des données migratoires.
Experts impliqués	Espagne, Hongrie, Italie, Jordanie, Malte, Roumanie
Période	Septembre 2014-en cours



Liban

Sujet	Engagement de la Diaspora
Autorités à l'origine de la demande	Autorité de développement des investissements, Présidence du Conseil des Ministres
Objectif	Préparer les termes de référence, la méthodologie et les outils pour un exercice guide de cartographie de la diaspora, et développer une Stratégie d'Investissements Directs de la diaspora.
Activités	<p>Activité 1 : Identification des objectifs et des capacités, et un Plan d'Action ;</p> <p>Activité 2 : Exercice de cartographie pour le développement des termes de référence ;</p> <p>Activité 3 : Atelier technique sur les résultats de la cartographie et les implications pour la stratégie ;</p> <p>Activité 4 : Développement de la Stratégie d'Investissements Directs de la diaspora : atelier d'introduction ;</p> <p>Activité 5 : Elaboration de la Stratégie d'Investissements Directs de la diaspora : atelier de rédaction ;</p> <p>Activité 6 : Groupe de discussion avec la diaspora/exercice d'écoute et soutien additionnel à distance (facultatif) ;</p> <p>Activité 7 : Forum de haut niveau sur Stratégie d'Investissements Directs de la diaspora et les modalités de mise en œuvre.</p>
Résultats et réalisations attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Transfert de connaissances techniques et capacités pratiques sur les différents aspects de l'engagement de la diaspora en faveur de la partie libanaise (y compris l'habilité à répliquer l'exercice de cartographique annuellement) ; • Développement et diffusion des capacités et des aptitudes de la partie libanaise à encourager la diaspora dans la contribution au développement socio-économique ; • Renforcement de la coopération interinstitutionnelle, de la coordination et du partenariat en matière de diaspora ; • Soutien à l'élaboration des termes de référence de la cartographie et de la Stratégie d'Investissements Directs de la diaspora.
Experts impliqués	A déterminer
Période	Juin 2015–en cours



Maroc I

Sujet	Traite des personnes
Autorités à l'origine de la demande	Délégation interministérielle aux Droits de l'Homme
Objectif	Soutenir les efforts et renforcer les capacités des autorités marocaines, en particulier des institutions impliquées dans le Comité interministériel sur la lutte contre la traite des personnes, mais également des acteurs de la société civile.
Activités	<p>Activité 1 : Transfert de connaissances sur les implications juridiques et administratives d'un cadre juridique complet en matière de traite des personnes ;</p> <p>Activité 2 : Mission d'enquête ;</p> <p>Activité 3 : Visite d'étude dans deux pays de l'UE pour les acteurs sélectionnés ;</p> <p>Activité 4 : Conception d'un protocole d'identification des victimes et de ses directives de mise en œuvre ;</p> <p>Activité 5 : Conférence de validation pour l'adoption du protocole d'identification des victimes et de ses directives de mise en œuvre ;</p> <p>Activité 6 : Conception et mise en œuvre d'un programme de formation des formateurs sur l'identification des victimes.</p>
Résultats et réalisations attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Développement du protocole d'identification des victimes ; • Soutien au développement et à la diffusion des directives sur l'identification des victimes et la réponse à leurs premiers besoins ; • Conception de modules de formation des formateurs sur l'identification des victimes.
Experts impliqués	Belgique, France, Italie, Portugal
Période	Novembre 2013-en cours



Maroc II

Sujet	Intégration des réfugiés
Autorités à l'origine de la demande	Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération
Objectif	Soutenir les efforts et renforcer les capacités des autorités marocaines, en particulier des institutions impliquées dans la mise en œuvre de la stratégie nationale d'intégration, ainsi que des acteurs de la société civile au Maroc.
Activités	<p>Activité 1 : Mission d'enquête ;</p> <p>Activité 2 : Atelier de restitution basé sur la mission d'enquête et cartographie des demandeurs d'asile et des réfugiés au Maroc ;</p> <p>Activité 3 : Visite d'étude dans deux États membres de l'UE ;</p> <p>Activité 4 : Session de formation sur la gestion de projet, soutenant la mise en place d'une unité au sein du Ministère de la Migration qui sera chargée de la gestion des projets d'intégration de réfugiés ;</p> <p>Activité 5 : Atelier d'échange sur l'intégration sociale et économique des réfugiés.</p>
Résultats et réalisations attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Garantie de l'échange entre pairs sur les questions d'intégration des réfugiés entre les fonctionnaires marocains et les experts de l'UE ou autres ; • Renforcement des capacités de l'administration marocaine pour comprendre et traiter les besoins des réfugiés ; • Implication des organisations de la société civile dans la mise en œuvre de la stratégie nationale sur l'immigration et l'intégration des migrants et des réfugiés, notamment dans le domaine de l'intégration des réfugiés.
Experts impliqués	Belgique, Pays-Bas, Portugal
Période	Octobre 2014-en cours



Tunisie

Sujet	Gestion des données
Autorités à l'origine de la demande	Ministère des Affaires sociales
Objectif	Contribuer à l'amélioration de la gestion de la migration et des politiques migratoires en Tunisie grâce à la réforme institutionnelle et au renforcement des capacités, en particulier dans le domaine de l'élaboration de politiques basées sur des faits.
Activités	<p>Activité 1 : Évaluation institutionnelle des priorités et des besoins de l'Observatoire tunisien des migrations et du système tunisien de gestion des données et des informations ;</p> <p>Activité 2 : Session d'information sur la collecte des données liées à la migration ;</p> <p>Activité 3 : Atelier sur la détermination et la formulation d'indicateurs spécifiques liés à la migration ;</p> <p>Activité 4 : Développement de la feuille de route de l'Observatoire des migrations ;</p> <p>Activité 5 : Développement d'un catalogue national et d'un glossaire sur l'harmonisation des définitions et des indicateurs liés à la migration internationale ;</p> <p>Activité 6 : Atelier sur l'analyse et l'interprétation des données.</p>
Résultats et réalisations attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la qualité des sources de données, en particulier via la définition d'indicateurs spécifiques permettant une meilleure analyse des flux migratoires ; • Amélioration du système de gestion des données et, par conséquent, du processus d'analyse des données grâce à l'harmonisation des indicateurs et des définitions ; • Développement d'une coopération, d'une coordination et d'un partenariat interinstitutionnels sur les données migratoires renforcés entre différentes institutions gouvernementales ; • Développement d'outils institutionnels durables sur différents aspects de la gestion de la migration.
Experts impliqués	Secteur universitaire
Période	Mai 2014-en cours

